Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Première Année. Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 6 Fevrier 1862. No. XLIV.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule en tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaitre ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, ont au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gospel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remede selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je me actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux. Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Prebie écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 18.9 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a aussi été également la cure de violent Erésipèle à toutes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions cutanées.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebelon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre sal-separeille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "é argement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excellent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie numeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait encore ajouter de son efficacité. Les besoins du peuple ont le grand réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes frais, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—an.

LE NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au notre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons voulu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé encore, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où il n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt. Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES,

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A SES DECOUVERTE EN 1757, *et est le premier arti le de ce genr qui ait jam is été pré ald sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit de s ce pays ou ailleurs; tout s les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposé sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMOSAIRE DE BRYAN Guérissent les commencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent de l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Soulagent les malades ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Se recommandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Tout voyageur devrait avoir une boité des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRYAN dans sa poche

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Personnes ne refusera de payer Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux sévère* il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criarde*, la *Grippe* ou la *maladie des Bronches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar.

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurent ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le confort.

Cyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxicènes dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la détérioration générale; l'indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien conscientement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. Ed Smith, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bûes par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. Boyden,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume véritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. Butts.

Seth W. Fowle et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et à toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur argent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, PASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, car ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Druggiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à nos Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et à 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie., Montreal, Canada, ou de Barnes & Co., 13, Rangée du Park, New-York, ou principaux Druggistes (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaires à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE 10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal.) va toute très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scieure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. Produit.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M'Garth.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeûnés de NOCES, dîners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste,

Cabinet d'opération:

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame Dupuis.

LE Dr. Louis Du Chevry fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du Dr. Louis Du Chevry, les Dents Artificielles servent à la mastication des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toute les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame.

RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. B.—Le Dr. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

A VENDRE.

Un moulin a scies situé dans le village de Gloucester. Avec un peu de reparations a la chaussée l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.

S'adresser à ce Bureau.

Ottawa, 5 Nov. 1861. 22, 1ms.

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500.000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General, A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL. *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS.

Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commercants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'improprietés.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON!!! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.

RUE SUSSEX OTTAWA.

Etablissement de

HARDES FAITES

DE

DOHERTY,

Rue Sussex, Ottawa.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu à des

Prix extrêmement modérés.

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fournitures qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT de toute grandeur et de toute dimension, à *PRIX MODERES.*

F. DOHERTY.

15 mai, Ottawa, 1861 12m.

Poesie.

UNE LARME

DE

CONSOLATION

Tombez, larmes silencieuses,
Sur une terre sans pitié;
Non plus entre des mains pieuses,
Ni sur le sein de l'amitié!

Tombez comme une aride pluie
Qui rejaillit sur le rocher.
Que aul rayon du ciel n'essuie,
Que aul souffle ne vient sécher.

Qu'importe à ses hommes mes frères
Le cœur brisé d'un malheureux?
Trop au-dessus de mes misères,
Mon infortune est si loin d'eux!

Jamais sans doute aucunes larmes
N'obscurciront pour eux le ciel;
Leur avenir n'a point d'alarmes;
Leur coupe n'aura point de fiel.

Jamais cette foule frivole
Qui passe en riant devant moi
N'aura besoin qu'une parole
Lui dise: Je pleure avec toi!

Eh bien! ne cherchons plus sans cesse
La vaine pitié des humains;
Nourrissons-nous de ma tristesse,
Et cachons mon front dans mes mains.

A l'heure où l'âme solitaire
S'enveloppe d'un crêpe noir,
Et s'attend plus rien de la terre,
Veuve de son dernier espoir;

Lorsque l'amitié qui oublie
Se détourne de son chemin,
Que son dernier bâton, qui plie,
Se brise et déchire sa main;

Quand l'homme faible et qui redoute
Le contagion du malheur,
Nous laisse seul sur notre route
Face à face avec la douleur;

Quand l'avenir n'a plus de charmes
Qui fassent désirer demain,
Et que l'amertume des larmes
Est le seul goût de notre pain;

C'est alors que ta voix s'élève
Dans le silence de mon cœur,
Et que ta main, mon Dieu! soulève
Le poids glacé de ma douleur.

Oh sont que ta tendre parole
A d'autres ne peut se mêler,
Seigneur! et qu'elle se console
Que ceux qu'on n'a pu consoler.

Ton bras céleste nous attire
Comme un ami contre son cœur;
Le monde qui nous voit sourire,
Se dit: D'où leur vient ce bonheur?

Et l'âme se fond en prière
Et s'entretient avec les cieux!
Et les larmes de la paupière
Sechent d'elles-mêmes à nos yeux.

Comme un rayon d'hiver essuie,
Sur la branche ou sur le rocher,
La dernière goutte de pluie
Qu'aucune ombre n'a pu sécher.

A. DeLamartine.

LE PARFUM DE ROME.

PAR LOUIS VEUILLOT.

(*Suite et fin.*)

Scholastique, pour garder auprès d'elle son frère quelques instants de plus, pria Dieu de faire un miracle qui contraignit Benoit d'enfreindre sa règle; et Dieu, docile à cette faiblesse, dechaîna soudain un tel orage, que Benoit fut bien force de rester. Il gronda sa sœur, mais je me persuade qu'il ne reprocha rien au bon Maître. O Père, qui êtes dans les cieux, que vous êtes bien reconnaissable à ce trait!

Il y a deux monastères sur la montagne. Le premier porte le nom de Sainte Scholastique. Il est très ample, très noble et très beau. Le second est le *Sacro Speco*, la grotte sacrée. Benoit s'était réfugié dans ces hauts rochers, il y avait trouvé un coin où il pouvait se blottir.

Benoît était un jeune homme de bonne famille qui n'avait rien fait d'éclatant ou aucun genre. Il avait fui le monde tout simplement pour n'être pas pécheur; il jeûnait, il priait, il veillait dans la prière, il châtiait sa chair pour la dompter. Il ne se proposa ni d'établir une institution, ni de fonder une école, ni de laisser sa mémoire parmi les hommes; il se proposa uniquement de vivre sous le regard de Dieu.

Mais ce qui sortit de là, par la grâce de Dieu, fut plus grand sans comparaison que le chêne puissant qui sortira de la graine légère qu'un petit enfant jette en se jouant sur le bord du chemin; plus grand, plus durable que tout ce qu'on a trouvé dans le monde le génie et l'épée: et, après l'arbre de la croix qui devait porter Jésus-Christ et son Eglise, Dieu n'a rien planté sur la terre qui soit devenu plus magnifique et qui ait donné tant de fruits.

C'était au Ve siècle. Le monde faisait plus que menacer ruine. Il n'y avait plus de force que pour le détruire. Dieu jeta dans ces rochers ce jeune homme, cet enfant pauvre et nu, illettré, quasi sauvage, pour épouser la pauvreté et engendrer d'elle une race de héros incomparables qui résisteraient à tout, vaincraient ou reconstruiraient tout.

L'on pouvait bien se demander où seraient l'abri de la civilisation, l'appui et la force de l'Eglise? Tout était là, en germe invisible et indestructible, dans ce creux des rochers du Subiaco. Là il y avait eu une maison de plaisance de Néron. Là, avec Benoît, était le grand séminaire de Jésus-Christ, la pépinière des évêques, des papes, des docteurs, des conquérants pacifiques, des martyrs invincibles, des défricheurs et des civilisateurs du monde.

Voilà pourquoi, autour de la grotte de Benoît, a été bâtie, a été accroché ce monastère, sur la paroi du haut rocher, comme l'hirondelle plaque son nid sur le flanc d'un mur. Construction étrange et téméraire. Puisqu'elle existe, il faut bien comprendre qu'on l'ait faite; mais ce qui demeure inexplicable, c'est qu'on l'ait tentée. Il y fallait l'amour.

Tout a fleuri. On a apporté les marbres précieux, les métaux précieux. On a revêtu de toutes les magnificences ces pierres qui ont été l'encensoir où l'âme de Benoît s'est consumée comme un parfum précieux.

Voyez ce que c'est que la prière: elle a tout transformé, tout transfiguré, et voilà que cette tanière est devenue l'une des brillantes et chères demeures de Dieu.

Partout où l'on sait que Benoît a reposé son corps meurtri par la pénitence, il y a une chapelle. On a conservé le lieu où il se roula dans les épines pour vaincre un assaut plus périlleux du démon. Les épines y sont encore; les siècles n'ont pu arracher même ces broussailles. Un jour saint François d'Assise y vint prier; il pleura, et les épines ont donné des roses.

Nous eûmes, le lendemain, la joie d'entendre la messe au *Sacro Speco*. Que l'âme se sent bien là, et que Dieu la travaille d'une main douce et tendre! Mais, en le remerciant de ces faveurs, combien il faut aussi lui demander pardon d'en garder si peu le fruit! C'est l'occasion d'admirer et de savourer cette merveilleuse économie de la miséricorde qui fait part à notre indigence des mérites infinis de Jésus-Christ et des mérites surabondants des saints. *Fiat sanctorum summa*; nos pères nous ont laissé des trésors. Avec allégresse nous puisâmes l'indulgence au trésor magnifique de notre père saint Benoit.

On voulut bien nous montrer l'intérieur du monastère. Tout y respire la paix. Je ne suis jamais entré dans un monastère sans avoir le cœur inondé de délices et de reconnaissance par la poussée du grand nombre d'âmes qui, dans ces murs, ont trouvé et goûté la paix, et reçu le don de répandre la paix. Le palen disait et ne le pouvait guère: *Homo sum*; je suis homme, et rien de ce qui intéresse le cœur de l'homme n'est étranger à mon cœur.

C'était un de ces beaux vers comme ils en savaient faire, et qu'ils récitaient au cirque, dans les entr'actes. Un instant après, on baissait le pouce pour ordonner au gladiateur vivant de tuer le gladiateur blessé.

Les belles maximes des païens, comme leurs temples sont devenus saintes lorsque le christianisme y est entré.

Pour moi assurément, je me sens homme lorsque je vois souffrir; mais, après tout, la souffrance est le juste lot de l'homme, et même elle est sa grande richesse. Et j'avoue que je me sens plus touché quand je vois comment Dieu a su s'y prendre pour multiplier la paix dans cette al'ine de contradictions qui est notre cœur, et dans cet abîme de misères qui est la vie. Cette paix, ce bien si peu mérité, cette lumière qui crée l'ordre dans le chaos et qui apporte la joie dans les ténèbres, il n'a mise ici, pour être goûtée et pour être répandue.

D'une cour intérieure, nous vîmes un quartier énorme de roche qui penche sur le monastère, suspendu comme une menace. Il semble que le moindre choc le ferait crouler, et il écraserait tout. Les moines ont place dans la cour une statue de Saint Benoit, la main levée vers ce péril formidable. Sur le piedestal sont ces mots: "Arrête rocher, garde-toi de nuire à mes enfants!" C'est un beau résumé de l'histoire monastique et de l'histoire de l'Eglise. Que d'écroulements imminents arrêtés par une parole désarmée!

OSTERIA DI PORTA MAGGIORE.

Avec monsignore Agostino et le carrissimo Enrico, longue course autour des murs de Rome, sans autre vue d'archéologie que de déjeûner *alla rustica*, suivant l'ancienne méthode dans l'*osteria* de Porta-Maggiore. Il est observé que ces vieux murs que nous langeons sont de la façon de Bélisaire. Très bien.

Je ne suis pas ennemi de Bélisaire. Ce pauvre héros, il avait le don de gagner des batailles, et cela le jeta dans la politique, il eût été un bonhomme de brave soldat.

Quelle misère que cet empire de Bysance quand Bélisaire, après avoir sauvé la patrie et l'empereur, croyait utile à sa fortune d'épouser une Antonine; quand il était force, lui bon catholique, d'exiler le Pape légitime et d'installer un intrus, pour obéir à une Théodora!

Justinien, le grand législateur, époux de Théodora; Bélisaire, le grand général, époux d'Antonine; et ces deux grands personnages menés par ces deux pécores! Mais enfin, ce triste Bélisaire, si vaillant chef d'armée, si bon homme au fond, et si odieusement lâché, il a pourtant fini d'avoir été cruellement malheureux et de s'être noblement repenti!

Lorsque le Pape Sylvestre, qu'il avait réfugié dans l'île de Palmaria, y fut mort de misère et de faim, Bélisaire fit bâtir une église expiatoire. C'est Sainte-Marie in *Fornicâ*, près de la fontaine de Trévi. Il y mit cet *ex-voto*: "Le patrice Bélisaire a fondé cette église pour obtenir le pardon de sa faute. Vous qui visitez ce lieu saint, demandez souvent à Dieu d'avoir pitié de Bélisaire."

Seigneur, ayez pitié de Bélisaire. Ayez pitié de tous les malheureux qui se trouvent placés sur la voie d'une grande fortune sans avoir un grand cœur! Que votre miséricorde renverse, brise, ruine ceux qui, poussés par le vent de la prospérité, plus tremblants et plus effarés à mesure qu'ils s'élèvent, perdraient le courage de se refu-er au crime et arriveraient du même coup au comble de l'ignominie!

Ces chemins le long des murs de Bélisaire, sont solitaires et beaux, tapissés d'herbe, ornés de débris. Ils offrent qu'aimique image de ces décadences propices qui font monter le cœur dans la proportion où la fortune décroît. Nous n'aurions pas été surpris d'y rencontrer le général de Justinien, dépouillé de tout, et plus heureux et plus content de lui-même qu'à l'époque où sa fortune privée lui permettait d'entretenir sept mille hommes.

Ainsi nous arrivâmes à l'*osteria*. Nous y trouvâmes une salle blanchie à la chaux et une vieille table de chêne, sur laquelle on mit un déjeûner qui nous revint à dix-sept sous par tête avec la bonne mine. C'est une des grâces de Rome de pouvoir déjeûner où l'on veut, au prix que l'on veut. Toute porte est ouverte à tout honnête homme. On a le droit d'être pauvre, et la pauvreté est franche et de bonne humeur.

Le droit d'être pauvre, la bonne humeur de la pauvreté! Le monde finira par n'avoir même plus l'idée de ces deux grands biens; et quand ces deux piliers lui manqueront, il y aura des pleurs et des grincements de dents. Rome est le pays de la pauvreté honorée et contente.

J'ai vu aujourd'hui même un de mes amis très excellent prêtre, qui est parti de Paris il y a deux ans, son bréviaire sous le bras et tout son bagage dans un petit sac de nuit. Il avait dépensé son capital pour acquitter le prix du bateau, et est arrivé à Rome sans autre fortune et sans autre équipage qu'un plan d'étude.

Il a pu s'organiser pour vivre à raison de vingt sous par jour, sans rien demander à personne. Il est logé, il est nourri, il est libre, il est content, il est entouré de considération, et il fait un beau livre.

CHAMBRE DE SAINT STANISLAS.

Cette chambre est au noviciat de Jésuites, près Monte Cavallo. Comme la chambre de saint Louis de Gonzague au Collège romain, celle de saint Ignace au *Gesu*, celle de saint Philippe de Néri à l'Oratoire, et quantité d'autres cellules habitées par des saints, elle est devenue une chapelle très ornée. Nous y avons entendu la messe.

La statue du saint, en marbre polychrome, placée à l'endroit même où il a rendu le dernier soupir, est un riche et bel ouvrage, quoiqu'on en puisse contester le goût. Au-dessus, un tableau représente la sainte Vierge recevant l'âme du jeune saint. Œuvre assez faible de Minardi. Ce dialogue de la peinture et de la sculpture n'est point heureux, parcequ'il est en deux langues. Otez la statue, le tableau n'a plus de sens.

Le maître-autel est orné d'une belle copie de la Madone de Sainte-Marie-Majeure. Devant cette image, saint Ignace et saint François de Borgia ont dû la messe. Le caractère est à la fois doux et imposant. Rapproché des mignardises de Minardi, elle fait comprendre la différence du beau et du joli. Et le joli n'est pas beau.

Les chambres voisines sont une sorte de monographie du plus grand intérêt. Il y a un portrait authentique de saint-Stanislas. C'est un charmant enfant polonais. Non loin, on voit un portrait contemporain du bienheureux Léonard de Port-Maurice. Il est remarquable par l'expression de vigueur et de pénitence dans la vieillesse, et une énergie de caractère étonnante. Ce vieillard appuyé sur son bâton aurait, ce semble, beaucoup d'éloignement à être doux s'il n'avait pas été saint; et il était devenu le plus miséricordieux des hommes.

Saint Ignace montre une excellente figure, très-énergique aussi, mais avec un caractère plus tendre et l'on dirait presque bon enfant. Il y reste je ne sais quoi de la jovialité militaire. Saint Ignace ne donne pas encore le type du jesuite. C'est sur le masque de saint François de Borgia conservé au *Gesu*, qu'il faut chercher ce caractère, véritable physionomie de l'ordre entier. Tous les portraits ont cet air de famille, et les visages vivants plus encore. Il n'y a que peu d'exceptions. C'est la nature domptée.

Saint Louis de Gonzague, mort si jeune, porte déjà le cachet. Il y a aussi un beau portrait de lui dans ce musée formé autour de St. Stanislas. Le caractère de pénitence y est aussi marqué et plus sévère même que dans l'ancienne figure du bienheureux Léonard de Port-Maurice. C'est une tête magnifique jusqu'à la bouche. Le menton n'existe presque pas. Le front est vaste, baigné d'une lumière qui ne peut être l'artifice du pinceau; l'œil regarde au delà du monde.

Parmi ces monuments si intéressants se trouvent des lettres autographes de plusieurs saints; toutes d'une écriture ferme, haute, petite, et pourtant régulière. On nous a fait remarquer une lettre du vénérable Canisius, si vraisemblablement si bon et si grand homme. Il adresse au général de la Compagnie ce recommandé à sa charité tout jeunes gens, un entre autre, nommé Stanislas, enfant de noble race, remarquable par son esprit et ses pieux sentiments. C'était Stanislas Kotska.

Il y a enfin un vieux portrait de saint François d'Assise, des plus touchants et des plus saisissants. Il est noir, ridé comme un vieillard, quoique jeune. D'épaisses plaques de sang caillé couvrent ses mains amaigries et ses yeux sont bien ceux de l'homme craignant et tendre qui perdit la vue à force de pleurer.

Cette petite chapelle de Saint-Stanislas, attenante à son église, l'une des plus admirables de Rome, est un de ces lieux où la prière naît spontanément dans le cœur et s'en échappe comme par un cours naturel.

UNE FLEUR DU COLISÉE.

Depuis quelques jours je n'avais pas vu le Colisée; depuis quelques jours le printemps est venu à tire d'aile.

Quand le printemps arrive, il repose d'abord au Colisée. Là où le martyre a premièrement fleuri, là naissent les premières fleurs.

Ce matin j'y suis entré, par un clair soleil. J'avais laissé la pierre nue; j'ai trouvé une corbeille de verdure embaumée.

Mille oiseaux chantaient, mille fleurs s'épanouissaient, fleurs d'or, fleurs d'azur, fleurs de pourpre.

Quel hosanna disaient les oiseaux, quels parfums répandaient les fleurs! que le soleil était doux, que mon cœur était joyeux!

Un oiseaux chantait sur la Croix; au pied de la Croix je vis une touffe de marguerites blanches

Il me regardait avec douceur ; ses lèvres blanchissantes s'entr'ouvraient pour un sourire que n'a point la vie.

Et sur son visage brillant et heureux je retrouvais à la fois les traits de mon père et ceux de ma mère.

Il me disait: "J'ai été amené captif de "fond des Gaules, pour être livré aux bêtes "et au peuple romain."

"La clémence du Christ m'a visité dans ma prison: il m'a envoyé son Pontife, et "j'ai reçu le baptême.

"On m'a offert la liberté et la vie si je "voulais abjurer le Christ ; mais je n'ai "pas rejeté le don du Christ et j'ai préféré mourir.

"Je suis mort pour le Christ, je suis "mort pour le Christ ! Que le Christ soit "loué à jamais ! qu'il règne à jamais.

"J'ai laissé des fils et des frères dans "une pauvre cabane des Gaules. O Christ ! "que ton baptême descende sur eux !

"O Christ ! je suis mort pour toi. Que "ta foi ne s'éteigne jamais dans la race de "tes martyrs ! "

Et ce corps ou cette forme, comme un reflet de lumière qui se déplace, montait vers la loge de César et disparut.

Il ne resta que la touffe d'herbe, au milieu de laquelle brillait toujours quelque chose qui semblait une goutte de sang.

Je m'approchai pour baiser la place où était tombé le martyr amené des Gaules, aux pieds de César.

Et ce que j'avais vu comme une goutte de sang était une petite fleur que je cueillis et que j'emportai sur mon cœur.

A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent à cet établissement sont priés de venir régler à ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annoncé sont notifiées que leurs annonces seront publiées comme d'ordinaire jusqu'à nouvel ordre ou d'après de nouveaux arrangements.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

☞ Nous allons cette semaine adresser de nouveau à tous ceux qui nous doivent pour annonces, abonnements, etc., les montants de leurs comptes.

Si on ne répond point à notre appel nous serons forcés si on ne fait prompte justice aux réclamations que nous avons contre eux, de poursuivre tous les retardataires, afin de rencontrer nous-mêmes nos propres engagements. Nous avons dans d'autres circonstances fait appel au bon sens et à la raison de tous ceux qui doivent depuis près d'un an à cet établissement. On a paru sourds et on a cru que nous devions nous sacrifier seul sans l'aide et la coopération de ceux qui demandaient cependant un " organe des intérêts des Canadiens-Français du Canada-Central"—On ne pourra point donc nous blâmer si nous agissons de rigueur pour assurer l'existence de cet organe.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa, 6 Fevrier 1862.

SIEGE DU GOUVERNEMENT.

Cette question est encore sur le tapis. Le *Canadien* du 29 ultimo a cru toucher un sujet des plus délicats en avançant qu'en plaçant le siége du gouvernement à Ottawa, que la capitale se trouverait dans une position telle qu'elle ne pourrait se mettre à l'abri des poursuites de l'ennemi en cas de guerre, prétendant qu'Ottawa ne peut être fortifié et que Montréal doit être le seul boulevard du Haut-Canada.

Il faut bien peu connaître la position de la future capitale des Canadas pour faire un pareil avancé, et nous pensons que le *Canadien* n'a point fait l'étude des localités, et l'instruction dans l'art de choisir le terrain soit pour l'attaque, soit pour la défense de ce pays. Il est tout à fait reconnu, que pour s'entendre dans l'art militaire, il faut aumoins connaître les avantages comme les désavantages du terrain sur lequel on doit combattre. Sans cela il est évident qu'un officier, s'il ne s'est déjà *fami*ié à l'habitude de juger des circonstances locales et des positions, il ne pourra pas remplir les devoirs importants de sa situation, avec honneur pour lui-même ou avantage pour le service. Nous ne croyons pas que le Rédacteur du *Canadien* se soit acquis une connaissance parfaite des avantages que peut posséder Ottawa et ses environs pour toute opération militaire. Les chemins, les rivières, les marais, bois, hauteurs, plaines et villages de la grande vallée de l'Ottawa pourront toujours d'après l'opinion d'officiers qui ne manquent pas d'expérience suffire ou contribuer à favoriser ou arrêter des troupes dans l'attaque ou la défense. Ottawa possède dans ses environs les endroits les plus élevés, des monticules qui rappellent le *Mont St. Jean* de Waterloo d'où l'on pourrait toujours faire bon quart et vigie. La décision de Sa Très Gracieuse Majesté a été basée pour ainsi dire sur la considération des mérites de cette ville comme position militaire. Personne ne peut nier que Québec comme forteresse peut être surpassé, par d'autres que par Gibraltar, ou le Cap Diamand est le sanctuaire de toute sa force militaire, que c'est une pointe de roche dont l'élévation surpasse les plus hauts édifices et toutes les fortifications de la ville, que la citadelle bâtie sur le bord même du précipice présente à l'œil des hautes énormes couverts de bouches à feu dont les têtes de bronze s'avancent en saillie au-dessus des murailles. Enfin nous voulons bien accorder à la *vieille* capitale ce qui lui appartient. A l'entrée de la mer elle sera la dernière comme elle a été la première forteresse du pouvoir britannique en Canada, mais elle ne sera jamais bonne à autre chose qu'à être ce qu'elle demeurera par sa position—une place d'armes—Rien de plus.

Comme le remarque notre confrère de l'*Union*.—En hiver il n'y a pas de communication directe entre cette ville et le Haut-Canada vu l'impossibilité qu'il y a de traverser le fleuve en face même de la ville, le Grand Tronc se trouvant à la Pointe Lévis de l'autre côté de Québec et le transit se fait au risque d'y perdre la vie, et la propriété.

Le *Canadien* prétend que les bâtisses du parlement en construction devraient être transformées en asile pour les aliénés. Nous croyons nous qu'il serait préférable de les employer comme forteresses, si jamais nous avons la guerre, car avec très peu de frais on pourrait s'y défendre à l'abri des boulets et des bombes. Les bâtisses du gouvernement se trouvant placées sur les hauteurs d'un promontoire d'où l'œil plonge à loisir sur la vallée et le fleuve d'Ottawa, où s'agite une population active; elles pourraient donc servir comme fortifications et comme *casemates*. Si les idiots sont en grand nombre, qu'on allonge l'aile de Beauport. Nous ne sommes pas encore ici dans la nécessité de convertir ces bâtisses en maisons d'aliénés—elles sont trop vastes pour cet objet!

Au reste la nature a fortifié Ottawa et ses environs—ses remparts n'ont pas été faits par la main des hommes, et ils s'étendent des rives escarpées de l'Ottawa jusqu'à Prescott sur les bords du St. Laurent qui a aussi ses fortifications tandis qu'Ogdensburgh, village américain qui se trouve vis-à-vis n'en a pas.

D'ici au fleuve St. Laurent on ne rencontre que des positions avantageuses qui commandent tout le pays voisin.

Nous ne croyons pas que le *Canadien* se soit fait l'expression des sentiments du ministère en cette occasion, mais partisan devoué des intérêts de sa localité, il a voulu prouver que ses sympathies étaient favorables à sa ville natale de préférence aux intérêts généraux de la province.

Nous l'avons dit et nous le repétons: Certains journalistes s'occupent de la question du siége du gouvernement comme si déjà cette question n'avait pas été assez débattue et devant les Chambres et devant le pays, comme si déjà elle n'était pas définitivement reglée. Nous ne voyons pas pourquoi on la remettrait sur le tapis, après en avoir appelé à notre Auguste Reine et l'avoir prié de vouloir bien se porter comme arbitre dans notre différend.

Ce serait véritablement un *jeu d'enfants* que de discuter sur un sujet qu'on a déjà retiré de l'arène politique, pour le soumettre au jugement sain et impartial de Sa Majesté à laquelle on demande—" Voulez-vous bien être notre arbitre, nous ne pouvons nous accorder sur le lieu qu'il nous convient le mieux de choisir pour siège du gouvernement ; chacun est plus ou moins interressé à le posséder dans la ville ou il réside ; veuillez avec l'aide de vos ministres trancher cette difficulté législative—nous nous soumettons humblement à Votre Gracieuse décision.

Sa Majesté accepte, elle étudie sa colonie, elle cherche sur une carte géographique la ville la plus centrale—elle voit Ottawa sur le bord d'une rivière qui porte le même nom divisant le Haut du Bas-Canada. Cette ville promet de se développer et d'accroitre son commerce aux moyens des grandes routes qui l'unissent aux grands fleuves, aux grands lacs et à toutes les grandes villes du Canada, — elle se décide enfin à la choisir parmi toutes ses rivales comme capitale permenante des Canadas ; et qu'envoie-t-elle pour ratifier, consacrer et sanctionner sa décision? Son fils aîné le Prince de Galles, qui assiste à la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de l'Hôtel du Parlement. Et l'on ose dire aujourd'hui que ce grand débat n'est pas terminé, qu'il est même à l'ordre du jour, qu'il faut reveiller toutes les passions endormies, tous les préjugés éteints et frapper de nouveau un grand coup. C'est le comble du ridicule et de la déloyauté.

Le *Leader* de Toronto rend justice, dans les lignes suivantes, à la libéralité et à la tolérance de la population bas-canadienne en général, et des catholiques en particulier. Ces remarques judicieuses méritent certainement d'être consignées :

" Heureusement, le catholicisme du Bas-Canada est d'un caractère remarquablement doux et tolérant. Si tous les peuples étaient aussi peu entachés de bigotisme que les canadiens-français, on verrait beaucoup moins de haines religieuses qu'on en voit dans le monde. Ce sentiment n'est pas chez eux le fruit de leur indifference, car il est peu de peuples plus sincèrement religieux que les canadiens français. Un étranger, au premier coup d'œil, serait porté à conclure que les subdivisions religieuses du Bas-Canada renferment des germes de querelles sans fin. Pourtant, rien n'est plus contraire à la vérité qu'une pareille supposition. Nous ne craignons pas d'affirmer que tous ceux qui ont fait partie du cabinet du Canada-Uni, ne peuvent que rendre le témoignage que leurs collègues canadiens-français, dans la discussion des questions publiques, ont toujours invariablement ignoré les considérations de dénominations religieuses. Avec la puissante prépondérance de l'Eglise de Rome, en présence de tant d'intérêts religieux différents, il y a moins d'animosité de secte en Bas-Canada que dans la plupart des autres pays. Si ce fait était mieux compris et mieux apprecié, il y aurait moins de danger de voir surgir ces difficultés sectionnelles qui finissent toujours par prendre des dimensions effrayantes."

A ces réflexions du *Leader* le *Chronicle* ajoute les suivantes :

" Notre confrère rappelle un fait, qui doit avoir toujours frappé tout observateur impartiale de l'opinion publique et de la vie sociale en cette section de la province. Si la majorité protestante du Haut-Canada était aussi tolérante dans sa conduite et aussi considérée dans sa manière d'envisager les droits de leurs voisins catholiques que l'a été la majorité catholique du Bas-Canada dans ses relations avec la population protestante, les démagogues de l'ouest qui ont trafiqué sur des antipathies et ont fait du capital politique en exitant les jalousies sectionnelles, auraient été réduits au silence depuis longtemps."

Immigration Belge.

Voici quelques extraits intéressants d'une lecture delivrée dernièrement par M. E. Simays :

Nous extrayons de la lecture de ce monsieur, belge de naissance et fixé à Montréal ; ce qui se rapporte, le plus à l'immigration en question.

Nous avons autrefois connu M. Simays dans la république voisine lors de son arrivée en Amérique et nous avons été des premiers à le présenter à nos amis du Bas-Canada, entre autres à M. le surintendant de l'éducation (alors M. le Dr. Meilleur.) M. Simays était reçu à bras ouverts dans ce nouveau pays d'adoption qui lui rappelait nous écrivait-il plus tard sa propre patrie, et où il aimerait à voir un grand nombre de ses compatriotes placés au milieu de nos belles campagnes canadiennes. Après avoir passé quelques années dans un de nos plus importants villages, M. Simays alla s'établir à Montréal ou il travaille courageusement en faveur d'une immigration belge, à laquelle il a résolu fermement de se dévouer. La presse lui a prêté son concours, et il paraît avoir l'appui de tous les hommes instruits du pays.

" Il est évident, pour quiconque a vécu en Belgique que depuis bon nombre d'années les produits de son territoire, tout fertile qu'il est, ne peuvent plus suffire à la surabondance de sa population et qu'il y abesoin plus de bras que n'en peuvent utiliser les besoins de son existance sociale.

" La décadence de l'industrie linière [du lin] produite par l'invasion des machines anglaises qui n'ont eu qu'à étendre les bras pour passer la Manche et inonder les marchés belges de toiles chétives, inventées par d'avides spéculateurs pour tenter la cupidité de négociants égoïstes et sordides, et qui ont impitoyablement noyé les incomparables toiles de Flandres en flattant l'économie des consommateurs; le découragement et l'appauvrissement des tisserands, pour la plupart agriculteurs, consommés par cette plaie sans nom, qui, mystériesement et opiniâtre comme un chancre, dévore périodiquement les pommes de terre, leur pain quotidien et leur aliment favori, voilà les deux causes, et complices et capitales, qui ont d'autant plus puissamment concouru à empirer la situation critique des Belges, qu'en dépit des ingénieux efforts d'un gouvernement soucieux et très-actif, elles sont irrémédiables.

" Depuis ces évènements, les villes et les communes (je parle des Flandres surtout) sont encombrées de familles qui sont a charge au public parce qu'elles ne peuvent plus se suffire à elles-mêmes, ou si moyennant de pénibles recherches et de marches fatiguantes, elles peuvent encore glaner quelque travail, elles n'obtieunent, pour des peines insoutenables, qu'un salaire insignifiant ; un grand nombre d'artisans et de gens de métier vont bien, chaque année, en France quêter de l'ouvrage, du pain, mais ils sont contraints de laisser femmes et enfants exposés à la misère, sans autre subsistance que ce qu'ils peuvent obtenir de la bienfaisance publie, laquelle est ainsi surchargée de pauvres.

" L'émigration serait donc en effet leur unique ressource, mais ils s'y résoudront difficilement, si l'on se méprend sur les moyens à adopter pour les vaincre ; car les Belges surtout, sont religieusement, et bien plus obstinément que leurs bons voisins les Français, attachés à leur sol, et en cela qui pourrait les blâmer ? Leur gentil petit pays n'est-il pas universellement proclamé le jardin de l'Europe ? n'y jouissent-ils pas tous les ans d'un printemps magnifique ? N'y domine-t-il pas un climat tempéré, une température charmante ? Son atmosphère n'est-elle pas éminement salubre et n'y voit-on pas en générale confortablement ? Tous les amusements, tous les plaisirs y sont des plus faciles, son administration est admirable et son gouuernement libéral.

" J'avoue qu'il y en a que la misère empêche de jouir de la plus belle partie de ces avantages ; en eussent-il l'envie, c'est alors la misère même qui les empêche d'émigrer.

" Moralement d'ailleurs les *bonnes* familles Belges sont dans leur pays natal profondément enracinées par la vieillesse de leurs traditions et retenues par un passé glorieux, qu'à chaque pas un souvenir matérialise, que des patrimoines vénérés rappellent à leur mémoire et qu'une noble indépendance acquise par des siècles de lutte leur fait tant chérir, qu'elles ne sauraient que difficilement se résoudre à abandonner des lieux où elles respirent encore les parfums de vive foi de leurs pères, et qu'portent l'empreinte ineffaçable de la bravoure et du bonheur de leurs ancêtres.

" De tout cela, on pourra aisément conclure que, pour obtenir une *saine* immigration Belge ici, il faudrait des avances libérales et des garanties non équivoques de la part du Gouvernement de cette province (du Canada) de renseignements complets et des stipulations très-précises et surtout l'entremise intéressée d'un compatriote (d'un Canadien Belge) qui se porterait garant de l'exatitude des détails, de la bonne *foi*, des bonnes dispositions et de la *ténacité* des Canadiens.

" On a paru désespérer de pouvoir attirer en Canada une immigration belge et les faits susmentionnés justifient, jusqu'à un certain point, cette crainte ; mais il ne faut pas l'exagérer. Je ne prétends pas insinuer toutefois que la réalisation d'un aussi louable projet soit chose absolument aisée ; mieux qu'aucun je sais que le gouvernement belge ne donnera pas l'impulsion, et il est même assez probable qu'il sera lent à la recevoir ; mais je suis fondé à croire, malgré tout, qu'obtenir une levée d'émigrants belges moyennant beaucoup de circonspection, de libérales avances, de garanties non suspectes, un plan d'opération bien combiné, surtout une exécution prompte et une gestion de leur goût,—ne serait nullement impossible, et, je n'hésite pas à le dire, me semblerait facile."

Coup-d'Œil d'Ensemble.

Au moment où les opérations militaires semblent entrer dans une période d'activité jusqu'à ce jour inconnue, il n'est pas sans utilité de jeter un coup d'œil sur la distribution des forces fédérales dans toute l'étendue du théâtre de la guerre. Lors même que le projet prêté au général McClellan, d'opérer la révolution dans un cercle de fer par des attaques simultanées sur tous les points, serait une supposition gratuite. Il est toujours bon de se rendre compte par une vue d'ensemble des positions des divers corps d'armée qui peuvent d'un jour à l'autre attirer l'attention publique.

D'abord, dans l'extrême Sud, nous voyons l'île aux Vaisseaux aux mains des fédéraux. Le général Butler, qui doit commander ce département n'est pas encore arrivé à son poste, mais le steamer *Constitution*, qui est en ce moment à Hampton Roads, l'y portera incessamment avec des renforts. En attendant, le général Phelps a pris possession, dit-on, du village de Biloxi, sur le littoral du Mississipi City, Jackson et même Mobile. On ignore quelles sont les forces qui lui sont opposées.

Maître du fort Pickens et de l'île Santa Rosa, le colonel Harvey Brown domine la baie de Pensacola, dont les eaux tranquilles ne peuvent abriter les navires confederes. L'expérience a prouvé qu'il ne saurait facilement déloger le général *Bragg* de Warrenton, mais elle a démontré aussi que le corps dont il dispose forme de quinze cents réguliers et du régiment des zouaves de Wilson, lui suffit parfaitement pour maintenir sa position. Nous ne citerons Key West, sur les côtes de la Floride, que pour mémoire, car ce point ne peut être d'aucune utilité stratégique.

Les côtes de la Caroline du Sud et de la Georgie ont le privilège d'être un peu mieux connues depuis qu'un heureux coup de main a donné Port Royale au commodore Dupont. La situation des fédéraux y est belle mais non sans danger. Ils dominent dans les lits qui sont à l'embouchure des rivières Savannah, Broad, Combahee et Edisto, mais ils n'ont plus un pied sur le continent, et ils n'y ont jamais possédé, du 2 au 5 janvier, que l'espace qui se trouve à portée de leurs canonnières. De l'île Tybee ils peuvent se préparer à l'attaque du fort Pulaski, mais il y a lieu de penser que pour pénétrer franchement dans l'intérieur, le général Sherman ne se croit pas encore assez de soldats. On lui envoie chaque jour des renforts. Il faut peser la difficulté de faire suivre l'armée de ses magasins.

La même difficulté se rencontre dans la Caroline du Nord, si l'on veut s'éloigner des côtes ; mais elle y sera moins sensible s'il est vrai que l'Union compte dans cette Etat de nombreux partisans. Les volontaires du Nord trouveraient alors dans la population un appui et des ressources qu'il n'y a pas a espérer du côté de Charleston. Le général Burnside attaquera vraisemblablement Wilmington et se rendra maître en même temps du Sound d'Albemarle. Déjà le 20ème régiment de l'Indiana tient les plages d'Hatteras, plus utiles comme poste d'observation que comme poste stratégique. Privés de la libre navigation des bras de mers extérieurs de Pamlico et d'Albemarle, les confédérés perdront un littoral précieux, et des ports de Newbern et de Washington se trouveront exposés. Par les rivières Neuse, nos de leurs canonnières à faible tirant d'eau, pourront pénétrer à quelque distance dans l'intérieur du pays et réveiller le sentiment unioniste que certains rapports y représentent développé. D'autres veulent que le general Burnside, après s'être emparé de l'île Roanake et de l'embouchure de la rivière Chawad, remonte vers le nord pour prendre Norfolk à revers, tandis que les généraux virginiens *Magruder* et *Huger* seraient attaqués de front par le général Wool. Peut-être ce plan est-il praticable, mais ses difficultés d'exécution portent à en douter. Sans transports, sans fourgons, le général Burnside ne saurait que s'égarer dans des comtés virginiens hostiles, marécageux où la nature a accumulé des obstacles que l'art n'a pas eu besoin d'augmenter.

Dès le commencement de la guerre, tous les hommes spéciaux ont compris l'importance du fort Monroe. Commandant l'entrée de la Chesapeake et l'embouchure des rivières York et James, cette position était de la dernière importance pour les unionistes. Aussi tout en évacuant son magnifique arsenal, se gardèrent-ils bien d'évacuer la forteresse. Le général Wool, qui y commande aujourd'hui, tient aussi quelques postes sur la terre ferme, dans la presqu'île resserrée entre les rivières York et James, et où se trouve Yorktown. Le bruit que le général Wool était sur le point de bombarder Norfolk est dénué de fondement. Il lui serait plus sûr et plus utile d'attaquer Yorktown, puisqu'en cas d'échec il pourrait toujours se replier sur ses camps retranchés d'Old Point, Hampton et Newport News. En face du fort Monroe, de l'autre côté de la Chesapeake, très étroite en cet endroit, se trouvent les comtés d'Accomac et de Northampton, dépendance géographique du Maryland, qu'un caprice de la politique donna jadis à la Virginie. Ces comtés sont occupés par les troupes du général DIX, et il est facile de faire passer des renforts de cette région au fort Monroe.

Si nous remontons la Chesapeake pour entrer dans le Potomac, nous voyons la rive virginienne hérissée de batteries ennemies jusqu'à Acquia Creek, au dessus de la rivière Occoquan, et la rive malfaisandaise occupée par la brigade du général Sickles. Plus haut, aux environs de Mount Vernon, les fédéraux tiennent les deux rives du fleuve. L'armée de McClellan campé à Alexandrie, Vienna et Fall's Church, tandisque *Johnston* et *Beauregard* se maintiennent à Manassas, Centreville et Fairfax Court House. Leesbourg est toujours occupé par les confédérés du général *Beans*, qui font tête au général Banks, dont le quartier-général est à Darnestown et Hancock, surveillent le général séparatiste *Jackson*, le plus remuant des chefs ennemis qui est parvenu à rejeter les fédéraux sur la rive du haut Potomac, puisqu'ils ont évacué Bath et Romney.

Avec les nouvelles contradictoires que nous transmet le télégraphe, il serait malaisé de déterminer exactement les positions occupées dans la Virginie occidentale par les unionistes. Voici, d'après les documens que nous possédons, ce qui nous paraît probable. Le général Rosencranz est à Wheeling, mais ses lieutenants Kelly et Mitchell s'étendent à peu près jusqu'à la rivière Greenbrier et la chaîne des Alleghanies. En somme, ils n'ont guère avancé depuis la première étape que le général McClellan a fait faire aux fédéraux en s'emparant de Beverley. Quant aux troupes confédérées qui leur font face, il est absolument impossible de dire quels points elles occupent. On ignore jusqu'au nom de leur chef, depuis le départ de Floyd.

Le Kentucky, a-t-on dit, est l'état où doit se décider le sort de l'Union. Il est entièrement partagé entre le sud et le nord. Les sécessionistes, sous *Crittenden* et *Humphrey Marshall* occupent les comtés de l'est et font tête au général Shoeff, dont la victoire de Somerset ne peut être le dernier mot. Au centre, la rivière Green, dans la plus grande partie de son parcours, sert de point d'appui aux séparatistes, qui se fortifient surtout à Bowling Green. Sur ce point sont réunies presque toutes leurs forces sous *Albert Sidney Johnston*, *Buckner*, et *Floyd*. A cheval sur le chemin de fer du Nashville et la rivière Green, leurs retranchements coupant la route du Tennessee et ne seront que difficilement emportés par le général Buell, dont les avant-postes s'avancent jusqu'à Rochester. A l'ouest, le cours du Mississipi est défendu par les batteries de Columbus, sous cette menaçantes de Cairo par le général Grant. D'autre part, les fédéraux sont établis au courant du Tennessee et de l'Ohio, à Paducah, d'où ils pourraient remonter dans l'intérieur.

La rive droite du Mississipi, de St.-Louis à Pilot Knob, appartient aux unionistes. Plus bas se trouve *Jefferson Thompson* avec six à sept mille partisans ; ses positions sont irreprochables, et fortifiées par la nature. Il occupe toute la région du Missouri qui s'étend du cap Girardeau à l'Arkansas et où se trouvent les lacs Micarn, Castor, Nicarmy, Ste. Marie et Tenniscott, sans compter un grand nombre de lagunes et d'étangs. Ces nappes d'eau sont séparées par des marais et d'épaisses forêts, que traversent seulement d'étroites chaussées, toutes au pouvoir des bandes séparatistes. C'est la nature particulière de ce terrain qui explique les succès de *Jefferson* et *Thompson*, dont les soldats irréguliers et indisciplinés, ne pourraient tenir en rase campagne contre les troupes unionistes mais sont essentiellement propres au métier de guérillas.

Tout le Missouri, au nord de la rivière du même nom, appartient à l'Union. Le général Pope l'a purgé des détachements secessionistes qui détruisirent autrefois les ponts du chemin de fer d'Hannibal à St.-Joseph. Par le fort Leavenworth, le général Halleck, commandant général de ce département, maintient ses communications avec le Kansas. Au centre, les comtés sont partagés, et tout le sud ouest est aux mains de *Price* et de *Ben McCulloch* dont le quartier général est à Springfield. Les avant-postes fédéraux s'étendent jusqu'à Rolla.

Le Kansas tout entier est fidèle à l'Union de cet Etat, dit-on, et doit devenir la base d'opérations gigantesques contre l'extrême Sud. Nous avons parlé déjà des projets du général Hunter et de l'écorcheur Jim Lane. Il ne s'agirait de rien moins que de traverser le Territoire Indien, de pénétrer dans le Texas, d'enlever Austit et Galveston, puis de se rabattre sur la rivière Sabine et de rejoindre à la Nouvelle-Orléans le général Grant accouru de Cairo et le général Butler parti de l'île aux Vaisseaux.

Ainsi se trouverait complétée l'enceinte de bayonnettes dans laquelle le général McClellan, suivant certains bruits, voudrait presser la révolution, en rétrécissant chaque jour le cercle par des marches simultanées. Certes, jamais plan ne fut plus grandiose, mais sa réalisation paraît présenter bien des obstacles. Qu'une des armées envahissantes soit battue, qu'une chaîne de l'anneau soit rompue, et le plan est réduit à néant. Si le successeur du général Scott reussit, on portera aux nues le " Napoléon de l'Amérique" ; s'il échoue, il ne sera pas assez de pierres aux Etats-Unis pour lui jeter à la tête, point de termes assez violents pour accuser son inepte témérité. Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que le succès seul fait les héros.—*Courrier des E.-U.*

Le 26 décembre dernier, les officiers de l'armée pontificale furent reçus par Sa Sainteté. En cette occasion Mgr. de Mérode présenta une adresse à laquelle le Saint Père répondit, et cette réponse, que nous traduisons du journal catholique *The Tablet*, à produit une sensation profonde.

" En vous voyant devant moi," dit le Pape, " je pense au roi David dont le royaume fut ravagé par son propre fils, et qui eut tant à souffrir de l'hypocrisie et de la calomnie. Mais lui, comme moi, voyait autour de lui des hommes inaccessibles à la séduction et qui lui disaient : Où faut-il aller? Je vous dirai comme David; Le temps n'est pas encore venu. Mais de même qu'Absolon périt, pendu aux branches d'un arbre par sa chevelure orgueilleuse ; de même aussi, toutes les tentatives de l'impiété et de l'hypocrisie échoueront, et nous retournerons dans nos provinces usurpées en ravagées par nos ennemis. Ces provinces appartiennent au St. Siége dans toute leur intégrité. Je ne consentirai jamais à en abandonner une seule. Je le dis avec confiance, nous retournerons dans ces provinces, et, si je ne suis pas avec vous, ce sera celui qui sera assis sur ce trône après moi. CAR SIMON MEURT, MAIS PIERRE NE MEURT PAS ! "

Exhibition Internationale de Londres pour 1862.

COMMISSAIRES POUR LE CANADA.

Sir W. E. LOGAN, F. R. S., Président.

L'Honorable L. V. Sicotte, M.P.P. St. Hyacinthe, Président du Bureau d'Agriculture, Bas-Canada.

Col. Thompson, Toronto, Président du Bureau d'Agriculture, H.-C.

J. Beatty, Jr., M.D., Cobourg, Président du Bureau des Arts et Manufactures, Haut-Canada.

J. C. Taché, Ecr., M. D., Québec.

B. Chamberlin, Ecr., B. C. L., Montréal, Secrétaire du Bureau des Arts, etc.

J. B. Hurlburt, Ecr., L.L.D., Hamilton.

Nous avons reçu de M. le Com. Secrétaire de l'*Exhibition Internationale de Londres pour* 1862, la lettre suivante :

Montréal, 29 janv. 1862.

A Monsieur le Rédacteur du *Courrier d'Ottawa*.

MONSIEUR,—Voulez-vous avoir la bonté d'attirer l'attention des personnes qui désirent envoyer des produits à la grande Exhibition de Londres de les tenir prêts pour inspection dans votre ville au jour nommé dans votre annonce afin qu'elles ne manquent pas de les avoir prêts au temps dit.

Votre, etc.,
B. CHAMBERLIN,
Com. Sec.

L'orgue de la Cathedrale.

Nous avons eu le plaisir dimanche dernier d'entendre résonner l'orgue de la Cathédrale. M. Mitchell de Montréal l'habile facteur, venait terminer une œuvre qui avait demandé de la patience, du travail, de l'industrie et même du génie.

Cette instrument avait été construit par un Canadien-français, en 1849, M. Casavent de St. Hyacinthe, et avait déjà été admiré par bien des artistes, mais il s'agissait de lui apporter des améliorations notables. Il n'y avait point de pédalier, la grande flûte en bois ne parlait pas, les autres jeux parlaient à peine, la trompette ne valait rien il n'y avait pas d'accouplement ; il n'y avait donc plus d'accord ;

La soufflerie ne valait rien.

MM. Mitchell & Forté ont fait une soufflerie toute nouvelle avec toute la perfection moderne.

Plus haut, on doit mettre à l'orgue un clairon et une flûte harmonique pour les clarions, aussi une bombarde de 16 pieds, une soubasses de 16 pieds en métal, et une flûte de 8 pieds pour les pédales.

M. Michel a réussi au délà de toute espérance. C'est un talent transcendant. Comme facteur d'orgue, c'est le premier talent du pays au dire des juges compétents.

Le manque d'espace nous empêche aujourd'hui de parler de la distribution des jeux, et de leurs dimensions. Nous le ferons dans notre prochain No. Qu'il suffise de dire pour aujourd'hui que des organistes de première classe étaient à l'orgue dimanche, et l'ont essayé tour à tour, entre autres MM. Fripp, Bohrer, et Dussert, qui avouèrent que l'œuvre était parfaite.

Ce témoignage de la part de connaisseurs doit encourager MM. Mitchell et Forté, compagnie canadienne française de Montréal, dans l'accomplissement de leurs travaux, et leur assurer à jamais une renommée qui pourrait être enviée par des facteurs de premier ordre.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

La semaine que nous venons de passer a été toute littéraire et toute musicale—Concert et lectures n'ont point fait défaut durant la dernière huitaine.

Le Rév. M. Dawson donnait lundi dans la salle St. Patrice, devant un brillant auditoire une lecture des plus instructive sur la vie du Grand O'Connell, et le soir suivant G. H. Perry, Ecr., un des habiles Rédacteurs du journal *The Union* délivrait à la *Temperance Hall* une lecture très intéressante pour tout citoyen de cette ville, car il avait pris pour sujet l'*Ottawa*. La foule a donc été très attentive pendant la lecture de cette amusante narration des progrès qui se sont faits depuis que la vallée de l'Ottawa est établie et habitée. La description topographique qu'il a fait des lacs et des rivières et des chûtes de l'Ottawa et de ses tributaires a été admirée par plus d'un auditeur. La peinture était si vive et si animée que chacun croyait voir réellement l'objet représenté.

. . . . . .

Jeudi, la même salle, *Temperance Hall* était véritablement trop petite pour contenir toutes les personnes qui voulaient assister au concert organisé dans un but de charité qui était celui d'aider à l'achat d'un orgue pour la chapelle de la Rue Sussex (Eglise d'Angleterre). C'était donc une bonne œuvre. Plusieurs dames canadiennes catholiques le comprirent en acceptant sur la demande des membres du comité de chanter au profit d'une église qui n'était pas la leur, avec cette libéralité et cet esprit d'union qui les distinguent ; elles se rendirent à l'appel gracieux qui leur était fait d'une manière d'autant plus honorable pour elles qu'il était reconnu que *sans elles le concert devenait une impossibilité.*

Cette *fête musicale* avait donc attiré un grand nombre d'amateurs et un plus grand nombre de curieux qui étaient venus dans le but de critiquer peut être, mais qui s'en retournèrent tous contents. Les applaudissements réitérés, la satisfaction peinte sur toute les figures, et plus tard l'opinion de la presse ont prouvé aux amateurs et particulièrement aux amatrices que leurs chants avaient été goûtés, et qu'ils avaient rencontré un plein et entier succès.

. . . . . .

Une petite farce qui a eu lieu dans le cours de cette soirée nous a rappelé l'anecdote suivante qui nous avait été raconté la veille ; malheureusement l'auteur de cette petite comédie ne voyait pas aussi clair que le violoniste dont nous allons parler.

Un violoniste allemand donnait un concert à Londres. Après avoir salué l'assistance, il commençait à jouer un *adagio*, quand l'assemblée, mécontente, se prit à siffler. John Bull a l'oreille si délicate !

Que fait l'artiste? Sans changer de visage, il dépose son archet à terre, replace lentement son violon sur son épaule, puis se met à siffler son air interrompu et s'accompagne et pinçant avec les doigts les cordes de son instrument.

A cette vue, les rires et les applaudissements éclatent.

Toujours calme, le musicien s'inclinant alors vers le public, lui tint à peu près ce langage : " Je vous présente mes excuses, messieurs : j'ai cru tout à l'heure que vous aimiez les sifflets et non la musique, et je vous ai montré que je savais siffler tout comme un autre. Maintenant, je vois que la plupart d'entre vous préfèrent la musique, et je vais vous en faire."

Et sans sourire, sans se hâter, il reprend son archet et continue son morceau.

. . . . . .

A part ces petites soirées littéraires et musicales, les nouvelles locales de la semaine sont sans importance. L'arrivée de quarante hommes des carabiniers loyaux canadiens a fait sensation ici, nous qui avions perdu de vue l'habit militaire.

Nous avons l'espoir que les forces qui nous arrivent presque toutes les semaines d'Angleterre seront mieux distribuées qu'elles l'ont été. Ottawa méritait par sa position et par son importance qu'il lui fut envoyé au moins trois compagnie de sapeurs et mineurs, ou de carabiniers royaux canadiens.

Ceux qui viennent d'arriver, ont été bien reçus. Mardi soir ils furent invités à un dîner qui leur était offert par les citoyens de la ville au *Restaurant St. Nicholas*.

Plusieurs notables de l'endroit assistaient à cette petite *fête militaire*, ou l'on proposa plusieurs santés (cela va sans dire,) auxquelles on répondit par de loyaux et éloquents discours (comme de raison).

LE CHRONIQUEUR DU *Courrier*.

LA MILICE.

Nous apprenons que le Gouvernement a nommé une commission chargée de faire rapport des meilleures mesures à prendre pour l'organisation complète de la Milice du Canada et pour une meilleure organisation du Département de l'Adjudant Général. Les membres de cette commission sont les honorables MM. G. E. Cartier, J. A. McDonald et Galt ; les colonels de milice, sir E. P. Taché, sir Allan McNab, Angus Cameron et Campbell ; et les colonels Lyons et Wiley de la force active. Cette commission fera son rapport prochainement, afin qu'on ait le temps de rédiger, d'après ses suggestions, un bill qui devra être présenté au Parlement à la prochaine session.

L'HIVER.

Moi, je les aime ces jours d'hiver et ce manteau blanc que la nature revêt... Il y atant de mélancolie dans la pâleur de l'atmosphère et du globe, tant de dignité dans ce grand calme qui règne après les aquilons, tant de majesté soubre dans ce long recueillement de la nature entière! Il est de si grands jours parmi les jours d'hiver, de si mystérieux, de si touchants souvenirs dans les heures de la douleureuse semaine, dans les épais frimats des forêts et des champs dépouillés de leur verdure et du chaume qui recouvrait la hutte noire du pauvre, dans la voie du *Chrysostome champêtre* soupirant les pages de Jérémie...

L'hiver est un grand drame dont le début est la naissance de Dieu même, identifié en quelque sorte avec la nature humaine, et dont le dénouement est le même Dieu mourant pour sauver la postérité du premier homme. Oui, dans la *Semaine Sainte*, je crois que mon âme pleure, quand j'entends les voûtes d'un vieux temple retentir des lamentations des prophètes... quand je vois de mes yeux le mémorial en action de la *Sainte Tragédie du Calvaire!* Oui, quand j'entends ces chants pleins de mélancolie, je crois entendre les échos du Golgotha répéter l'agonie de Jésus! Mes yeux aussi se reposent si bien sur le bleu sombre des violettes qui ornent le trône de l'holocauste saint qui, simple comme un berger, s'immole pour son troupeau... mon âme s'élance si loin avec les voix qui se perdent par delà les cieux, s'épanouit tant au milieu des miracles qui semblaient réservés à l'ingrate Jérusalem, à la patrie du perfide Judas!...

Ah! je les oublie avec moins de regret, ces légers zéphyrs qu'au printemps l'on voyait folâtrer d

Le Concert de Jeudi.

M. Le Rédacteur,

J'étais present au Concert des amateurs qui a eu lieu à TEMPERANCE HALL le 30 du mois dernier.

Les journaux—*Union et Citizen* ont parlé de ce concert suivant leurs impressions, mais non pas en *dilettanti*.—L'un à été M. Lacoster, l'autre l'expose et dit qu'il s'est rendu ridicule auprès du nombreux auditoire qui était venu écouter, non des artistes, mais des amateurs pour lesquels il devait avoir beaucoup d'indulgence, vu qu'ils se *sacrifiaient* dans le but d'être utile dans une œuvre de charité et de bienfaisance. En louangent comme en ridiculisant un de ceux qui ne méritaient ni louanges, ni remarques quelconques pour ou contre—on manquait de charité. La chose pouvait se dire sans au moins nommer la personne.—Je dirai à l'avantage de ce monsieur, que s'il n'a pas le don de la voix, il a celui de former des chœurs qui font honneur à Ottawa. car je vous dirai franchement M. le Rédacteur que le *tout ensemble* de ce concert à été bien, très bien.—Quelques unes des dames surtout se sont montrees des cantatrices de premier ordre; Je ne les nommerai pas crainte de blesser leur modestie. Mme O** et Herr B** ont très bien joué le gallop "The Swallows" sur deux pianos—Le professeur B a beaucoup de brillant et d'exécution, mais il paraît se donner trop de peine lorsqu'il joue quelques morceaux difficiles de quelques grand maîtres; on voit que c'est pour lui un travail. Il joue bien cependant, mais l'on peut ajouter sans crainte et dire qu'il garde beaucoup mieux la mesure comme pianiste que comme accompagnateur.

Le solo "Long live old England" a été bien chanté—cependant il m'a semblé que cette dame avait perdu un peu de sa voix, mais il y a toujours beaucoup d'âme et d'expression dans son chant.

Le duett "What are the Wild Waves saying" a été assez bien goûté.

Le solo "Green Hills of Tyrol" a fait sensation. Mme M** nous a fait voir quel le pouvait exécuter avec aisance.

Le duett "All's Well" est une vraie chanson *anglaise* et non *Yankee*—C'était pour un grand nombre un souvenir d'enfance.—Il y a des airs avec lesquels on a été bercé, et qu'on aime à se faire rappeler à un âge plus avancé.—"All's Well" a donc pu, mais il m'a semblé que D** n'a pas donné à sa voix ce laisser aller qui aurait pu créer un meilleur effet sur l'auditoire.

L'accompagnement sur le Piano par Mme D** uni à sa voix dont la justesse et la douceur ont été reconnues du public ont attirés des applaudissements bien mérités.

Le solo sur le Piano "Invitation to the Dance" est un morceau très difficile de Weber. Mlle. C** l'a joué si non avec expression du moins elle a fait preuve d'une exécution peu commune.

Disons que "La Fille du Régiment" a été bien chantée par Mme. B** sa voix est très forte, et aussi très harmonieuse. Dans cette circonstance elle a su gagner de nouveaux lauriers.

"Power of Love" par M. L**. n'a pas plu généralement, cependant il a été applaudi.

Ah! voici quelque chose qui a plu par exemple, c'est le duett "Two merry Girls are we" chanté par deux sœurs Mme. O**. et Mlle. A**. et habilement accompagné sur le piano par Mme. D**. Elles ont toutes deux de belles voix d'*alto* et *soprano*. Aussi le public a su leur dire en les applaudissant en différentes reprises.

Mais M. le Rédacteur je n'en suis pas encore à la fin de la première partie du programme, et je crains d'abuser de votre libéralité en employant une des colonnes du *Courrier* pour insérer cette petite *Revue Musicale*. Je couperai au plus court comme on dit.

L'accompagnement du violoncelle avec le piano a bien plu. Aussi Herr Re** s'est acquis une réputation comme *violoncelliste* qui sera loin d'être éphémère. Le morceau "Une Larme" a en effet tirer des larmes des yeux de plus d'un. Il n'y a point de mots capables de faire connaître les impressions que font sur l'âme ces sons sublimes que l'artiste arrache pour ainsi dire de son instrument chéri. Il ne faut pas oublier le nouveau corps de musique qui a pris le joli nom de "Harmonie Union." Les morceaux que l'on a joué ont été bien écoutés. Leur *début* leur a fait honneur.

"La Tyrolienne" chantée par Mesdames D** O** B** Mlle A** et M. R** a rencontré un succès complet. Les Dames ont du paraître de nouveau pour acquiescer à la demande du public qui avait répété un "encore" des plus chaleureux et des plus sincères.

J'arrête ma plume M. le Rédacteur car il me faudrait parler de plusieurs autres solos et duettes qui ont été chantés par les mêmes amateurs et amatrices avec beaucoup de goût, et d'entrain. Qu'il suffise de dire que jamais auparavant je n'ai entendu autant de louanges tomber des lèvres de ceux qui sont reconnus comme juges, sur la majorité de ceux et celles qui nous ont gratifié de cette *soirée musicale*.

Je serai au concert de l'Eglise St. Joseph que l'on doit donner prochainement dans le but d'aider au paiement du magnifique orgue que l'on a acheté l'an dernier, et où l'on entendra j'espère les mêmes artistes; alors je continuerai ma *petite revue*—si vous me le permettez.

Je suis M. le Rédacteur,
Votre, etc.,
MUSICALLO.

Ottawa, 4 fév.

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU NAVIRE À VAPEUR

L'AFRICA.

New-York, 31 janvier.

L'*Africa* parti de Liverpool le 18 et de Queenstou le 19 est arrivé à 9h. A. M.

Les commissaires de douanes ont reçu ordre de permettre la libre exportation de tous les articles frappés récemment de prohibition. En réponse au mémoire de l'association des propriétaires de vaisseaux de Liverpool au sujet du blocus du port de Charleston avec des pierres, lord John Russell a déclaré qu'en décembre dernier, il avait envoyé une dépêche au gouvernement Americain pour le prévenir que ce procede créerait un sentiment antipathique à sa cause et qu'il répandrait partout l'opinion que la reconstruction de l'Union est désormais inespérée.

Après que la chose eût été accomplie, il envoya une autre dépêche exprimant l'espoir qu'elle ne serait plus permise ailleurs. Il est rarement que le gouvernement Français et d'autres gouvernements ont suivi la même conduite.

Le "Morning Post" se rejouit de voir cet acte généralement condamné. Il dit qu'il soulève un sentiment d'indignation générale dans tout les gouvernements de l'Europe et demande pourquoi on témoignerait plus de ménagement à l'Amérique qu'à la Hollande à l'époque de la reconnaissance de la Belgique; la Hollande, ajoute-t-il, n'avait jamais commis les barbaries dont le gouvernement de Washington s'est rendu coupable.

La tout entier du parlement est exprimé contre la fausse théorie de procédés peu favorables au Nord.

Le "Daily News" en blâmant le système de la dépêche de Seward, au sujet de l'affaire du "Trent," dit que cette dépêche contient à la vérité des considérations discutables en loi, mais que dans ses points principaux elle s'appui sur des principes légaux reconnus.

On a publié de nouvelles correspondances diplomatiques comprenant une lettre de Seward au Secrétaire de la Marine qui condamne en termes énergiques la capture du schooner "James Campbell" à New-York, lequel vaisseau avait un pavillon britannique flottant au-dessus du drapeau américain. Aussi, une autre note condamnait un officier de marine américain pour avoir exigé le serment de 3 marins anglais capturés pour avoir violé le blocus et recommandait de ne plus répéter de tels faits, à l'avenir. Les marins sont relevés de l'obligation du serment.

On rapporte que lorsque Dayton soumit à Thouvenel les noms de 20 ou 30 Américains qui vou aient être présentés à l'empereur, celui-ci s'informa de leur caractere. Dayton repondu qu'ils pouvaient tous être présentés au président des Etats-Unis. Aucun Americain ne fut admis à la réception le 1er jour de l'an.

Le "Persia" était à Liverpool le 18, et le "Niagara" à Queenstown le 19.

Madrid, 19—Le "Sumter" avait reçu ordre de s'éloigner de Cadix, s'est dirigé vers Gibraltar.

Paris, 19.—Le "Journal des Debats" croit que les intentions de Palmerston par rapport aux Etats-Unis ne sont pas pacifiques. Le "Temps" annonçant l'arrivée de Mason et Slidell au Havre dit qu'ils auront pleine liberté de remplir leur mission en France et en Angleterre. La "Presse" prétend que le gouvernement français ne recevra aucun des ambassadeurs du Sud. L'"Indépendance Belge" pense que la France protestera la première contre le blocus des ports du Sud et que l'Angleterre ne fera que lui donner un support moral.

Vienne, 19.—On rapporte que des négociations récentes ont été faites entre l'Autriche et la Hongrie.

Paris, 19.—D'après le "Moniteur", les partisans de la reconnaissance du Sud augmentent en Angleterre.

Nouvelles des Etats-Unis.

Population des Etats loyaux et des Etats rebelles:

LOYAUX.	
Maine	628,000
New-Hampshire	326,000
Vermont	315,000
Massachusetts	1,231,000
Rhode Island	174,000
Connecticut	460,000
New York	3,897,000
New-Jersey	672,000
Pennsylvanie	2,906,000
Delaware	110,000
Maryland	599,000
Ohio	2,839,000
Indiana	1,350,000
Illinois	1,711,000
Michigan	749,000
Wisconsin	775,000
Minnesota	162,000
Iowa	674,000
Missouri	1,053,000
Kentucky	930,000
Kansas	107,000
Californie	380,000
Oregon	52,000
Total	21,595,000
REBELLES.	
Virginie	1,105,000
Caroline du Nord	661,000
Caroline du Sud	301,000
Georgie	595,000
Floride	78,000
Alabama	529,000
Mississippi	354,000
Louisiane	376,000
Texas	420,000
Arkansas	324,000
Tennessee	834,000
Total	5,577,000

Washington 29 janvier.

Un déserteur de la cavalerie de Srewart a pénétré ce matin dans nos lignes et a rapporté que Beauregard était parti pour le Kentucky à la tête de 15,000 hommes. Le général Smith le remplace dans le commandement à Centreville. Les rebelles éprouvent de grandes souffrances pour défaut de vêtements, sel, de café, etc. ils n'ont que de la viande et du pain.

Nashville, 28.

Le président et le Gén. McClellan s'attendent à des mouvements militaires importants dans le Missouri, le Kentucky et le Tennessee.

New-York, 3 Fév.

Une dépêche de Richmond dit que la flotte fédérale ne gagnera pas grand chose en s'emparant de Savannah, qui n'est pas une place bien considérable. Cependant c'est admettre que Savannah est perdu pour les rebelles.

Le *Herald* du 31 dit que le "Times" arrive à Annapolis, le 28 apporte des détails intéressants sur les efforts faits pour couler à fond d'autres vaisseaux dans le canal Moffat, à l'entrée du fort de Charleston. Ces vaisseaux ont été coulés de la même manière que les premiers.

Le "Delta" de la Nouvelle Orléans dit qu'un steamer a réussi à rompre le blocus dans la nuit du 13 janvier avec 1000 balles de coton.

Augusta, 29.

Quelques pilotes qui ont refusé de donner leurs services à l'expédition de Burnside, disent que les forces fédérales sont au nombre de 30,000 hommes et que la flotte se compose de 175 vaisseaux.

REVUE ANECDOTIQUE.

—Le *Worcester Chronicle* emprunte aux *Registrar's Returns* le curieux fragment que voici, tiré de la statistique matrimoniale du Royaume-Uni;

En 1856, une jeune fille de 15 ans a été mariée à un jeune homme du même âge; six jeunes filles de 16 ans à six jeunes gens de 16 ans; une veuve de 17 ans a pris un second mari de 17 ans; deux cent sept veuves de 20 ans ont épousé des jeunes gens de 20 ans. Deux veufs de 23 ans ont épousé l'un une fille de 14 ans et l'autre une fille de 16 ans. Une vénérable veuve de 80 ans s'est remariée à un veuf de 60 ans; un vieux garçon de 75 ans s'est conjoint à une vieille fille de 60.

EXCELLENT BON MOT.—Le Dr. Véron rapporte, dans ses mémoires d'un Bourgeois de Paris que le 1er déc., 1851, la veille du coup d'Etat,—le comte de Morny, qui avait tout préparé de concert avec le Prince Président pour le lendemain matin, s'était rendu à l'opéra, où il causait, avec des Dames, de la meilleure humeur possible. Malgré le mystère qui avait présidé aux apprets du lendemain, on sentait quelque chose dans l'atmosphère. Une dame s'adresse au comte:

—Ah ça, dit-elle, est-ce le cas qu'il doit y avoir un immense coup de balai dans Paris?

Tout ce que je puis dire, répond le comte, c'est que s'il y a un coup de balai, je veux être du côté du manche.

UN COIFFEUR ROYAL.—On lit dans le *Morning Advertiser*: M. Isidore, coiffeur de la Reine, appointé à raison de 2,000 liv., sterling par an pour coiffer la Reine deux fois par jour, s'était rendu à Londres dans la matinée, comptant être de retour à Windsor à temps pour la toilette de Sa Majesté; il est arrivé à la gare cinq minutes trop tard, et il a eu la douleur de voir le train partir sans lui; il est demeuré stupéfié, consterné, sachant bien que son inexactitude lui ferait perdre sa place, et il a été forcé de prendre un train spécial. La compagnie du chemin de fer, comprenant toute l'importance des fonctions de M. Isidore, a dépêché pour lui un train extraordinaire, qui a fait pour le coiffeur royal 10 milles en 18 minutes pour la somme de 25 livres st.

—Voici comment le *Gentlemen's Magazine* de 1750 racontait la célébration d'un mariage:

Marié en juin 1750 M. William Duntin riche fermier de Great Tosted, comté de Northumberland, à Dulle Eléonor Shaton, une belle et gentille jeune fille de la même place. Le repas en cette occasion fut assez considérable, car il y avait sur la table 120 quartiers d'agneau, 44 quartiers de veau, 20 quartiers de mouton, une quantité immense de bœuf, 12 jambons avec un nombre convenable de poulets, et pour faciliter la digestion du dîner il y avait 8 demi-anceres de brandy couvert en punch, 12 douzaines de cidre, un grand nombre de gallons de vin et 60 minots de malt converti en bière. Les convives étaient au nombre de 589 dames et messieurs qui dancerent au son de 28 violons et flûtes. Tout se passa avec ordre et decence.

MAISONS JUSTIFICATIVES DES MOUSTACHES.

Sous ce titre, on lit dans le *Punch's almanac*: "Voici la liste des raisons qui justifient les moustaches; elle nous a coûté beaucoup de travail; nous n'avons pas dû interroger moins de mille personnes adornées de moustaches, et voici la substance de leurs réponses: On porte des moustaches pour éviter de se raser, réponse de 99 personnes; pour éviter de s'enrhumer, 32; pour cacher ses dents, 5; pour dissimuler un nez proéminent, 5; pour éviter d'être pris à l'étranger pour un Anglais, 7; parce qu'on est au service militaire, 6; parce qu'on y a été, 221; pour imiter le prince Albert, 2; pour se donner un air d'artiste, 29; parce qu'on est chanteur, 3; parce madame les aime, parce qu'on a les poumons délicats, 5; parce qu'on est touriste, 17; parce qu'on a vécu longtemps sur le continent, 3; parce qu'elles servent d'appareil pour la respiration, 29; parce qu'elles sont bonnes pour la santé, 77; parce qu'elles font l'admiration des jeunes dames, 471.

"On verra par cette liste que personne n'a la bonne foi de convenir que la *vanité* est la principale raison qui fait adopter les moustaches. La plupart des gens sont moustachus parce qu'ils s'imaginent que cela leur va, et nul n'a le courage d'en convenir."

Faits Divers.

MORT SUBITE.—Mercredi dernier au soir, Mad. Louise Gauthier, femme d'un âge avancé, résidente de la Rue Church, tomba tout à coup à la renverse après son souper, et expira avant qu'on put lui porter secours. Le coroner Patterson fut appelé, et une enquête eut lieu. D'après le témoignage du Dr. Beaubien, un verdict a été rendu établissant qu'elle était morte de maladie de cœur."

Le 24 cit., le magasin de M. Coutlée, écr. ex Sr. P. P. de Soulanges et frère du Sheriff du comté d'Ottawa, a été détruit par le feu. La perte a été d'après près £900 dont £400 était couverte par l'assurance. Le feu a pris par accident.

—Col. Lyons C. B. Col. Campbell, C.B., de St. Hilaire, Col. Cameron, de Kingston, Sir Allan N. MacNab, Bart. et Sir E. P. Taché et trois autres membres du gouvernement ont été nommés Commissaires dans le but de faire rapport d'un système d'organisation de milice. Le Col. Wiby de Montréal est secrétaire de la Commission.

—Il paraît que la mort du Prince Albert est dûe principalement à son refus de prendre les stimulants que ses médecins ordonnaient. Quand il consentit à les prendre, la maladie avait fait de tels progrès qu'on ne put obtenir de réaction.

LE CANADA EST LA GRANDE FORET DE L'ANGLETERRE.—La Grande Bretagne et l'Irlande importent tous les ans 27,000 pieds cubes ou 540,000 charges de pin rouge et blanc, dont la plus grande partie est manufacture sur l'Ottawa et ses tributaires.

Les travaux se font sur une étendue de plus de 11,000 carrés et donnent de l'emploi à 50,000 hommes; on a une idée bien obscure en Angleterre de la maniere dont l'homme soumet ces vastes forêts à sa domination et à son usage.

RÉLIQUES PATRIOTIQUES.—On vient de découvrir à Arlington Heights, dans la maison du général Lee, un certain nombre d'objets ayant été à l'usage de la famille de Washington. Ces objets étaient renfermés dans des caisses cachées par le général Lee dans une partie obscure de sa maison, au moment où il a quitté sa résidence pour joindre l'armée sécessionniste. On cite entre autres un magnifique service de porcelaine offert par le général Lafayette et ses officiers, et une partie d'un autre service composé de mille pieces, don de la ville de Cincinnati.

—Quoiqu'il en soit de l'état réel des esprits dans le Sud, dit le *Courrier des Etats-Unis*, le bruit court depuis quelque temps que M. Jefferson Davis aurait fait des propositions de paix au gouvernement du Nord et qu'il les aurait soumises aux cabinets de France et d'Angleterre. Cette rumeur a pris assez de consistance, surtout dans l'Ouest, pour qu'un journal formule en ces termes les propositions qu'aurait transmises le Président du Sud:

"1. Reconnaissance de la confédération du Sud.

"2. Commerce absolument libre et sans entraves entre les confédérations du Nord et du Sud.

"3. Abrogation de la loi des esclaves fugitifs.

"4. Introduction du travail des coolies dans les Etats du Sud.

"Abolition de l'esclavage dans un délai de 21 ans.

Si ces propositions ont réellement été faites, elles sont une preuve de plus que le Sud ne combat pas pour son institution particulière, mais bien pour conquérir son autonomie comme nation indépendante.

IMPÉRIALE PARTIE DE PATINS.—Le 28 du mois dernier, le cercle impérial et quelques personnages intimes se sont rendus au réservoir qui fournit l'eau à la grande cascade. Là, l'empereur, quoiqu'un peu corpulent, s'est lancé en patins et s'est montré très-expert dans cet exercice. Le prince impérial, jeune et robuste enfant s'il en fut jamais était aussi présent sous le costume montagnard, nu-jambes, malgré l'intensité du froid et donnant la main à papa, s'est gaillardement lancé dans l'arène, malgre les instances des dames qui voulaient le faire rentrer dans la voiture. Le petit garçon insista d'une manière très-impérative en prononçant ces mots: "Je veux rester ici." L'Impératrice, plus belle que jamais sous son court cotillon et son chapeau à l'anglaise, pirouettait comme une sylphide. Le nouveau ministre américain, M. Dayton, et un grand nombre de ses concitoyens résidant à Paris, assistaient à cette scène qui leur a paru très amusante et très-originale.

—Il paraît décidé que le maréchal Vaillant sera chargé incessamment des fonctions de gouverneur du prince impérial. Le prince atteindra, le 16 mars prochain, sa septième année.

—Les journaux des Etats-Unis nous apprennent qu'une adresse de condoléance signée par le consul Anglais, le vice-consul, et un grand nombre de citoyens de New-York, Anglais, Ecossais, Irlandais et Americains, a été envoyée à la Reine Victoria.

—Le vapeur *Mauritius* est arrivé le 24 à St. Jean de Terreneuve. Il avait à son bord 750 soldats. Parti le 18 dernier d'Angleterre, le *Mauritius* a essuyé une forte tempête et on a été obligé de jeter à l'eau trente chevaux.

—Le Comité de Colonisation des Acadiens accuse avec reconnaissance réception de $200, provenant de la souscription publique ouverte à Sorel par G. J. Barthe, écuyer, propriétaire-rédacteur de la *Gazette de Sorel*.

Ces reliques ont été envoyées par le général McDowell (qui a son quartier-général dans la maison même où a eu lieu la découverte) au secrétaire de l'interieur; celui-ci les a exposées dans le salon du bureau des brevets, à Washington.

M. Alex. Light, un des commissaires envoyés en Angleterre, pour les affaires du chemin de fer Intercolonial, vient d'être nommé par le gouvernement Impérial son ingénieur consultant pour les affaires ayant trait au transport des troupes dans l'Amérique anglaise.

M. Light est Haut-Canadien, mais il réside depuis quelques temps à Fredéricton, Nouveau-Brunswick.

MARIAGE.

En cette ville, le 4 courant, à la Cathédrale par le Rév. Père Dandurand, V. Gén. E. R. RIEL, Ecr. M. D., à DEMOISELLE ROSALIE PAUL.

A Montpellier, Vermont, le 27 de janvier dernier par le Révd. Z. DRUON, M. D. D. NEVEUX à demoiselle, CATHERINE GUERTIN tous deux du même lieu.

THOMAS PATTERSON
Importateur et Marchand de
Groceries,
EN GROS ET EN DETAIL
No. 17
RUE RIDEAU, OTTAWA,

On l'on trouve VINS, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.,—Ainsi que Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.
Ottawa, 23 janv. 1862.

THE
OTTAWA CITIZEN

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,
Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.
Rue Rideau—Ottawa.

Le CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les coureurs aux abonnés de la ville, a raison de TROIS PIASTRES par année, payable d'avance ou QUATRE PIASTRES à crédit.

Le CITIZEN de la semaine
est publié tous les SAMEDIS matin—Prix: une piastre et demi ($1,50) par année ou $2,00 à crédit.

LA GUERRE! LA GUERRE!
SUR LE HAUT PRIX.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,
OFFRE MAINTENANT EN VENTE
LES EFFETS SUIVANTS:

MAGNIFIQUE (WINCEYS)		8d per yd.
"	COBOURGS	9d "
"	INDIENNES LILAS	6d "
"	MOUSSELINE DE LAINE	5d "
"	GINGHAMS	7½ "
"	PATRONS DE ROBES (13 yrs chaque)	8s. 0d "
"	DRAPS POUR PASDESSUS	7s. 6d "
"	SATINETTE	1s. 3d "
"	COUVERTES (toute laine)	9s. 0d la paire.

GROS DRAP de (Rosamond) et TWEEDS de Hunt et Elliot.

TOUS A BAS BRIX.

Les personnes qui desirent faire de bons marches sont invitees a venir de suite.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,
RUE RIDEAU, OTTAWA.
PRES DU PONT.

Ottawa, 30 janv. '62.

GRANDE VENTE
D'UN
Etablissement de Marchandises seches
EN BANQUEROUTE
CI-DEVANT CONNU SOUS LE NOM DE LA
MAISON DU PEUPLE

LES SOUSSIGNES ont acheté cet établissement d'EFFETS NOUVEAUX dont l'assortiment est varié et convenable pour l'automne et l'hiver, se composant en grande partie de

DRAPS SUPERFINS,
(WHITNEYS,)
DRAP DE DAME
NOIR ET BRUN,
FLANELLES ROUGES
ET BLANCHES,
COTONS BLANC ET JAUNE,
SOIES DE TOUTES COULEURS,
DRAPS DE CASTOR,
DRAPS DE PILOT,
TWEEDS,
INDIENNES DE
TOUTES SORTES,
CARROTES,
COUTIL DE FIL,
COUTIL POUR LIT,
PELLETERIES,
MANTEAUX.

Enfin tout ce qui est nécessaire en fait de
MARCHANDISES SECHES.

LES SOUSSIGNES sont déterminés de les offrir à de tels prix, qu'ils veulent de suite en effectuer la vente.

Le public est invité respectueusement de venir les examiner. Chaque article est distinctement marqué.

Ottawa, 3 janv. '62. KEARNS & RYAN.

POUR LES FETES
DU
JOUR DE L'AN.

LE MERITE EXTRAORDINAIRE
Doit appartenir
A CELUI QUI PLAIT A CHACUN
IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE
Sans Rival de nos
CAFFES
De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,
Rue Sussex.

Ottawa, 3 janv. 1862.

SALON DE PERFUMERIE
DU
CHEMIN DE FER

MM. MILES ET EDDIX,
PERRUQUIERS ET BARBIERS.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne où ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent *barb-fer suivant l'art.* Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,
DE PLUS
Des instruments de musique, tels qu'ACCORDIONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom
Salon du Prince de Galles.
RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.

E. MILES ET EDDIX.
Ottawa, 2 janvier 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe
TIENT CONSTAMENT LES
PELLETERIES
LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES
Dans son Grand Etablissement de la Rue
PRINCESSE
VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,
Ottawa, 15 janv. '62. KINGSTON.

Hotel National,
RUE SUSSEX,
TENU PAR M. LAFONTAINE.
On se recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurant en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés:—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la	**Riviere Ottawa.**		
W. Thompson..	Pitzalen—Arundel...	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalabery		
G.W. Cameron.	Thurso	Partie d'Ottawa	Hartwell, Hipon	101,000	30 cts.
E. R. Murray..	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	35,000	60 cts.
Robt. Farley..	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	160,000	"
Mic. McBean..	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan	185,000	"
G. M. Judgson	Glarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	190,000	"
Thos. Barron..	Lachute	Partie d'Argenteuil	Wentworth	180,000	"
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	30,000	30 cts.
		Nord de la	**Riviere St. Laurent.**	60,000	"
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Aber-	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Bereseford		
Alex. Daly ...	Rawdon ... [crombie	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londoncaste	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon	141,000	"
A. Dubord	Trois-Rivières	L'Assomption et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	49,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain [nong	Radoor, Alton, Montauban	40,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Rejmont	20,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bago, Chicoutimi, Laterriere, Jonquière, Mesy Tremblay, Charlevois, Metabetchouan, Kénogami, Labarie, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	28,000	"
		Sud de la	**Riviere St. Laurent.**	250,000	20 cts.
John Felton....	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	160,000	60 cts.
P. H. Pratte...	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode	100,000	"
J. T. Lebel....	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	290 000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph. Beauce	artie de Mégantic	Broughton, Thetford	44,000	40 cts.
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	eauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	730,000	"
Andrew Ross..	Frampton.. [François	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Lariere, Watford, Cranbourne, Prampton, Buckland, Standon, Ware	200,000	20 cts
S. V. Larue....	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Malleus	20,000	"
Frs. Têtu.....	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	120,000	"
Jos. Jolivet...	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquem, Armagh	92,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	110,000	"
F. DeGuise....	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	285,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	135,000	"
J. Bte. Lepage.	Rimouski	Rimouski	Duquesne, Macpès, Neigette, Cabot, Fleurieu, Macneider D'Albert, Cherbourg	300,000	"
J. A. LeBeb....	New Carlisle	Bonaventure	Matapedise, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	180,000	35 cts.
John Eden.....	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:—

QUÉBEC . . . . . A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTRÉAL . . . . C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 7 mai 1861.

DPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur la dernière "S-main-loo pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ces ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en entier conformément aux plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables devra se porter caution pour la bonne exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 26 août 1861. 15-2m.

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 avril, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa City, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe,..... 25 cts. par 100lbs.
Seconde " ..... 22½ " " "
Troisième " ..... 17½ " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. Secrétaire.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

A commencer Lundi, 4 Nov. 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 8.45 AM, et arrivera à Prescott à 11 30 AM, joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 5½ P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 8. 10 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera PRESCOTT à 2.30 A.M., arrivant à Ottawa à 11.10 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 P.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 6. 5 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 28 oct., 1861. Surintendant.

HUITRES NOUVELLES
Venant d'être reçues
—AU—
RESTAURANT LAFONTAINE.

A l'Enseigne du Faisan Rouge, RUE SUSSEX.

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa, 21 août 1861.

EXHIBITION INTERNATIONALE DE LONDRES, 1862.

LES COMMISSAIRES de CANADA pour l'EXHIBITION INTERNATIONALE de 1862, donnent avis à toute personne qui désire exhiber des produits canadiens (soit qu'application ait déjà été faite en son nom pour cet objet) que les articles doivent être envoyés pour l'examen et l'appréciation au dépôt du chemin de fer du Grand Tronc, à Ottawa, en tout temps, depuis le DIXIEME au VINGT-DEUXIEME JOUR de FEVRIER prochain.

Les commissaires commenceront l'inspection à 10 heures A. M., le jour ou dernier lieu mentionné. Les Exhibants doivent transporter leurs articles au lieu susmentionné exempt de charge. S'ils ne sont point approuvés, le chemin de fer du Grand Tronc les transportera gratis à leur dépôt sur la ligne d'où ils auront été expédiés.

Les personnes qui envoient des graines ou des bois sont requises, dans chaque cas, de transmettre un certificat établissant les espèces, les variétés, et l'endroit où ils ont été pris. Les bois envoyés seront suivant les dimensions ordinaires du commerce, et les commissaires de sa Majesté ont exprimé le désir qu'ils soient exhibés en planches de 4 pouces d'épaisseur, laissant voir l'aubier de chaque côté, ou en échantillons de 4 pouces, et exposant, autant que possible, de rejeter avec des feuilles les deux faces.

Ceux qui désireront d'autres informations pourront s'adresser pour les minéraux et les spécimens de géologie à sir W. E. Logan, Montréal ; pour les produits des bois et des rivières au Dr. Taché à Québec ; ou au Dr. Herbert, Hamilton ; pour les produits agricoles à l'Hon L. V. Sicotte, St. Hyacinthe, et à I. Thompson Toronto ; pour les articles de Manufacture Canadienne, au Dr. Beaty, Cobourg, ou au vérificateur à Montréal, auquel on doit aussi s'adresser pour toutes les autres affaires concernant la commission.

E. CHAMBERLIN, Com.
Secrétaire.

Montréal, 19 Décembre 1861.

P. CHABOT.

IMPORTATEUR DE
MARCHANDISES ANGLAISES
ET
AMERICAINES,
QUEBEC

A LOUER.

Tout ce bloc de Maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé
Rue Sparks, Ottawa central,
contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et d'un rapport très avantageux.

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAFORTE Propriétaire.
Rue Rideau, en face du Sussex.

Western Assurance Company.

Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD. | MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH, | ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON, | AND
GEORGE MACKIE, | WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERR. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement réparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 13 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de Fortefract, comté de Pontiac, C.-E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11ème jour de décembre prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de la vente, s'adresser à l'agent de la localité, G. M. Judgson, Ecuier, à Clarendon, dans le dit Comté.

ANDREW RUSSELL.
Assistant Commissaire.

Ottawa, 13 Nov. 1861 35-5in.

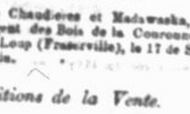

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sus-mentionnés, savoir :

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hôtel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivières Severn, Muskoka et Noire, au Rossin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Baie des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 16 du même mois.

"Territoire Chaudières et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en cas public, à tel point d'enchère, outre la rent foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront à jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisièmement.—Les licences seront émises en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatrièmement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, emblavures ou forêts qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureaux des agents des bois de la Couronne, dans les localités respectives.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaires,
T. de la C

29 août, 1861.

GEORGE COX,

GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des soupeurs.

Ottawa, mars, 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Québec, 8 juin 1861

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 23 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIRKALL GODFREY, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Iles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RICHERVAISE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES.
E. MILES,

PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents. M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de perfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le Soussigné a transporté son bureau porte voisine de l'Hotel de M. Daniel Goode, Court House Avenue.

WILLIAM KING,
Avocat.

Ottawa, 20 Nov. 1861. f.—3 ins.

L. ARMAND GRISON,

Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

C. T. BOUCHETTE,

Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Les terres du Township de SASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres**, seront vendues par encan à ceux qui désireront s'y établir, le ou après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McSHAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté

Andrew Russell,
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

NARCISSE PARENT,

MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-à-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Coats, Coletts, Chemises, etc, etc

J. HEBERT,

AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,

AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné que les agences sous-mentionnés, dans le Haut Canada, seront closes le PREMIER du JANVIER prochain, après laquelle date, les personnes ayant des paiements à faire, ou aucune transactions en rapport avec les terres publiques devront s'adresser directement à ce département.

AGENCES.	AGENTS.
Stormont, Dundas et Glengary.	R. HARE,
Prescott et Russell.	N. STEWART,
Carleton,	J. DURIE,
Lanark	G. KERR,
Leeds et Grenville	W. J. SCOTT,
Prince Edward	N. BALLARD,
Hastings, (Partie Sud)	F. MCARRANT,
Northumberland et Durham	W. WALLIS,
Peterborough (Partie Sud)	W. GRAWFORD,
Wentworth	T. A. ANDERSON,
Lincoln, Haldimand et Welland	R. SMITH,
Norfolk	D. CAMPBELL,
Oxford et Brant	J. CARROLL,
Kent	R. MOORE,
Lambton.	A. SCOTT.
Waterloo.	R. S. BURNS,

Les personnes désirant faire des réclamations par l'entremise des agents locaux susmentionnés devront le faire sans délai.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

TANNERIE CANADIENNE,

Rue Clarence.
Côté d'Ottawa, C. W.

Cet Etablissement, GERMAIN, assortiment considé- CUIR NOIR, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout à des prix extrêmement réduits.*

Desirez vous acheter a bas prix

Tout ce qui est necessaire a la vie

Boissons, Epiceries habillement

Pour argent comptant seulement

☞ **ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.**

WILLIAM CLEGG,

AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

R. R. R. RIEL,

MEDECIN-CHIRURGIEN.
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,

Coins des Rues CUMBERLAND et ST. PATRICE,
Ottawa,

DR. ST. JEAN,

Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

LAMOTHE & McGREGOR

MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.

OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—
Ils ne chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour toutes publiques et privées.
Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.
Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM L. BOYD,

Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Connecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y.
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady.
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cleveland.

Pennsyvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon. Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestnut Street, Philadelphia.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de DENBOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

NOUVEAU MAGASIN DE PIGERIES DE FAMILLE,

J. T. LAMB'S,

Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse vouisne de *Mess. T. W. HUNTON.*

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRE raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sperme, de Belmont et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Mott & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Prod. Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices. Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Biscuits supérieurs de Watson, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,

RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.

Ottawa, 8 août 1861.

NOUVEAU MAGASIN

(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et variée de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chasser, Bottes Sans Semelles, Congrees, Bottines, Chaussures d'enfants, etc. etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE des ateliers Parisiens les Citoyens d'Ottawa, et d'y per sonnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de FERRONNERIE, provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans la rue ci-dessus mentionnée.

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Enseigne de l'Enclume,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à visiter attentivement son fonds de marchandises, auquel il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.
JAMES STARKE.

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitants
Ogdensburgh et des environs,
qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises d'*Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits à la dernière mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,

FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

QUEBEC HOUSE,

RUE MURRY, BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY,

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur les marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleures qualités.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE

Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Propriétaire.

Ottawa, 1861.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,

No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHE,
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres. Rubans, Dentelles, Broderies sur Mousseline, Gants, Bas, Garnitures pour Robes, &c. Toiles, Serviettes ouvrées, Toile ouvrée, Etoffe de table, Serviettes de Table, Essuie mains, &c. &c., &c.

Casimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,
Indiennes: Guinghams, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bonnets.
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noublier pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

O. MARTIN,

CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, au-dessus des Bureau du Télégraphe.
Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

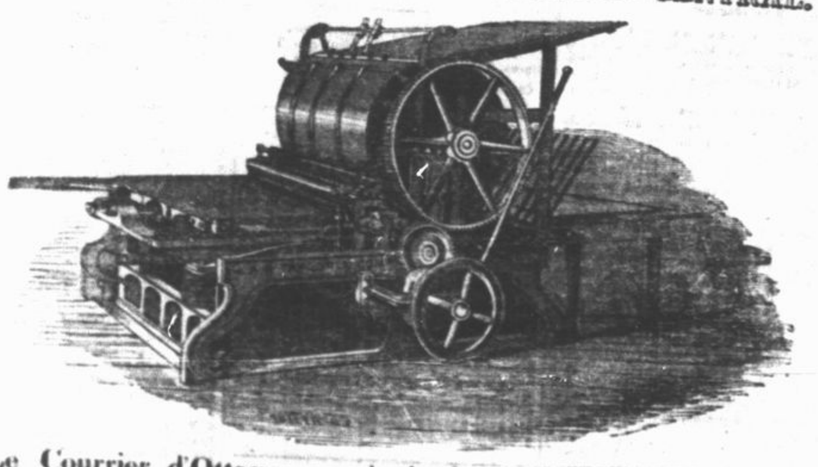

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c. franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA R.

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL. ...RANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCS.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion ..... 50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente ..... 12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion ..... 75 "
Pour chaque insertion subséquente ..... 20 "
Les annonces excédant dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an $12.00
Un QUARRÉ (20 lignes) $20.00
Pour chaque carré additionel ..... $15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCRÉATIONNELLES paieront par ligne ..... 10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne ..... 10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Reçus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL

Première Année. Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 13 Fevrier 1862. No. XLV.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blanches taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, sont au contraire fu mal aggravé. Enfin, je me suis résolu de voir dans un journal le Gaspal Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en ait pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire et vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Talley.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goître ou gonflement du cou.

Bebalon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—" Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goître et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant ;—" J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent déjà tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez ; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Revd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, être assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, " élargement" glaciées, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excellent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la verta qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boîte.

25 oct—an.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT OU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, l'ais essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférance à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courrent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 50 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 20, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genr. qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Crateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garantées devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Poissonnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux sévères* il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criarde*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asthme*, *l'Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir *l'Asthme*, *l'Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 20 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Maîtrise à Baxter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine n'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croit ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demander à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à nos Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines, Produit.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des *prix* partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 *Février* 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, à l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 9 mars 1861.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste,

Cabinet d'opération :

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traverse, chez Madame Dupuis.

LE Dr. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le Nouveau système du Dr. Louis De Chevry, les Dents Artificielles servent à la mastication des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver le moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleures substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS montées sur plaque en Or, montées sur or en Platine, montées sur or en Argent, montées sur or en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame.

RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. B.—Le Dr. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

A VENDRE.

Un moulin à scies situé dans le village de Gloucester. Avec un peu de réparations a la chaussée l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.

S'adresser à ce Bureau.

Ottawa, 5 Nov. 1861. 22, lins.

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance *Building*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.

HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General, A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS.

Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'improprietés.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Faucilla, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON !!! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

Venez à l'enseigne de la grosse Tarière,

RUE SUSSEX OTTAWA.

Etablissement de

BARBES FAITES

DE

DOHERTY.

Rue Sussex, Ottawa.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ETOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu à des

Prix extrêmement modérés.

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT

de toute grandeur et de toute dimension, à

PRIX MODERES.

F. DOHERTY.

15 mai, Ottawa, 1861 12m.

Poésie.

Le RETRAITE.

RÉPONSE A M. VICTOR HUGO.

Je sommeillais sous le rêve
Comme Echo dans ses bois ;
Mais qu'une voix s'élève,
Soudain la mienne achève ;
Un son me rend la voix.

Que celle qui m'éveille
A de touchans concerts !
Jamais à mon oreille
Harpe ou lyre pareille
N'enchanta ces déserts.

Depuis l'heure charmante
Où le servant d'amour,
Sa harpe sous sa mante,
Venait pour une amante
Soupirer sous la tour.

C'est la voix fraiche et pure
D'un enfant des cités,
Qui, las de leur murmure,
Demande à la nature
Des jours plus abrités.

Un toit où se repose
L'ombre des bois épais,
Un ruis-seau qui l'arrose,
Et le buisson de rose
Où l'oiseau chante auprès !

L'uniforme habitude
Qui lie au jour le jour,
Point de gloire ou d'étude,
Rien que la solitude,
La prière et l'amour !

Ah ! ton rêve est un rêve,
Ami, ce rien est tout !
Ta vie a trop de sève ;
Mais attends, l'âge enlève
L'ivresse et le dégoût !

Plus, hélas ! sur la terre,
L'homme compte de jours,
Plus la route est sévère,
Et plus le cœur resserre
Sa vie et ses amours !

Fuis ces champs de bataille
Où l'insecte pensant
S'agite et se travaille
Autour d'un brin de paille
Qu'écrase le passant !

A. DE LAMARTINE.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

La Demoiselle a Marier.

Dans un vaste et bel hôtel du faubourg Saint-Germain, au fond d'une chambre élégante et blanche de jeune fille, toute parfumée d'un frais parfum, et toute ornée de mille petits riens charmants, mademoiselle Marguerite de Bussy était assise devant une table en bois de palissandre chargée d'une écritoire d'écaille incrustée d'or, avec tous ses accessoires de papier armorié, de cire odorante et de cachets aux fines et délicates devises.

Elle écrivait depuis un moment, et sa plume courut d'abord avec une grande rapidité, mais tout-à-coup elle s'arrêta. La jeune fille parut rêver, voulut recommencer à écrire ; mais, soit qu'il y eût dans la lettre dont elle s'occupait quelque pensée difficile à exprimer ; soit qu'elle songeât à trop de choses ensemble, les mots ne coulaient plus, elle s'arrêta tout-à-fait et resta pensive.

Mademoiselle de Bussy était une jolie personne assez grande, un peu pâle, frêle, délicate, blonde, avec des mains et des pieds d'enfant, un air de distinction et d'élégance exquises une physionomie fine, mobile, un peu moqueuse, et cette assurance spirituelle que possèdent toutes les jeunes personnes élevées au milieu du grand monde ; elle ne marchait, ni ne s'asseyait, ni ne parlait, ni ne se taisait, sans qu'on comprit qu'elle était née dans un noble hôtel du noble faubourg, tant elle était belle et grande dame depuis les pieds jusqu'à la tête.

Elle avait donc interrompu sa lettre, et rêvait avec un air assez triste, quand un coup très-léger se fit entendre à sa porte, et une jeune femme entra dans sa chambre sans s'être fait annoncer.

" Comment ! c'est vous, chère Diana ! quel bonheur inespiré de vous voir ! s'écria Marguerite. Je vous croyais à Londres, et, tenez, je vous écrivais.

—Chut ! dit la jeune femme en mettant deux doigts sur sa bouche en signe de mystère ; ne me nommez pas, chère Marguerite ; je ne fais que traverser Paris, et je tiens beaucoup à ce que mon passage n'y soit pas connu. Vous n'en parlerez pas même à votre mère. Je sais qu'elle est sortie ; je m'en suis assurée avant d'entrer chez vous.

—Pourquoi tout ce mystère, chère lady L....! dit Marguerite.

—Oh ! pour rien, je vous conterai cela plus tard, répondit la jeune femme avec un léger accent anglais, plein de grâce dans une jolie bouche. Un voyage, une partie, un coup de tête, une misère enfin, ajouta-t-elle d'un ton qu'elle cherchait à rendre léger, mais où perçait cependant quelque embarras. Je ne verrai personne à Paris.

—Comment ! pas même ma mère, qui aurait été si aise de vous voir.

—Non, personne. . . .On ne voulait pas non plus que je vous visse ; mais je n'ai pas voulu traverser Paris sans embrasser ma chère Marguerite."

Et la belle jeune femme jeta ses bras autour de la taille de son amie avec ce mélange de gaucherie et de grâce dont l'une appartient à la nature anglaise, et dont l'autre est inséparable de la jeunesse et de la beauté.

Marguerite lui rendit ses caresses et lui témoigna la joie que lui causait son arrivée inattendue.

" J'ai tant de choses à vous dire ! continua mademoiselle de Bussy quand elles se furent toutes deux assises sur une petite causeuse où elles se tinrent quelque temps embrassées. Mais avant tout parlez-moi de lord L.... Il est ici, sans doute ?

—Non répondit-elle avec un peu d'embarras. Et voyant l'étonnement de son amie, elle se hâta d'ajouter, en rougissant comme un enfant qui ment : "Il doit me rejoindre dans peu. . . .Et ses chevaux, ses chiens. . . .Il aime énormément ses chevaux et ses chiens, et ne pouvait pas les quitter si vite?

—C'est donc avec votre mère que vous voyagez ?

—Pas davantage ; mais de grâce ne mettez pas votre esprit à la torture pour deviner les circonstances de mon voyage ; je vous conterai cela plus tard, et parlons de toutes ces choses que vous aviez à me dire ; j'ai très-peu de temps à vous donner, et je veux savoir tout ce qui vous touche. Nous avons été si séparées depuis deux ans. . . .et Dieu sait quand nous nous reverrons ! murmura-t-elle, mais si bas que Marguerite n'entendit pas ces derniers mots.

—Ah ! oui, nous avons été bien séparées ! chère Diana. Heureusement vous arrivez au moment où j'ai le plus besoin de vos conseils et de votre amitié, non pour me décider, car je le suis ; mais pour m'aider à suivre vaillamment mes résolutions.

—Mon amitié est toute à vous, chère petite, vous le savez bien ; quant à mes conseils ils ne passent pas pour très-bons,je vous en avertis. En disant ces mots, Diana s'était levée comme pour arranger ses boucles brunes et soyeuses que le vent avait un peu dérangées, et la glace reflèta l'un de ces visages qu'on ne trouve que dans les rêves ou en Angleterre.

—Mais avant tout, continua Diana, faites bien défendre votre porte, pour qu'on ne puisse nous interrompre, ni me voir chez vous, et vous ne parlerez de ma visite à personne, entendez-vous bien ?....

—Mon Dieu ! ma chère Diana, je vous trouve un air distrait et agité qui m'alarme ; que vous est-il donc arrivé ?

—Rien....il ne m'est rien arrivé, je vous assure.... C'est sans doute la joie de vous revoir qui me donne cet air préoccupé....Ah ! chère Marguerite, votre vue me rappelle de si doux souvenirs ! quel temps plein de charme il retrace à ma mémoire !

—Celui de votre mariage, n'est-pas où je vous vis si heureuse, si éperdument éprise du beau Jemmy ?

—Oh ! non, en vérité, ce n'est pas à ce temps-là que je pensais, mais au contraire à celui où j'étais encore une heureuse fille insouciante, ayant tout l'avenir, l'espace, le monde à moi, et portant mes rêveries sur les grèves enchantées qui bordent la mer ; mes espérances étaient grandes comme elle alors.

—Ah ! plaignez-vous, belle songeuse, d'avoir échangé de vagues illusions contre un mariage d'amour. . . . Et que diriez-vous donc, ma pauvre Diana, si vous aviez échangé tous les trésors, toutes les joies de ce ciel étoilé que chaque jeune fille porte en elle-même, contre les froides et lourdes chaînes d'un mariage semblable à celui que je vais faire ?

—Vous allez vous marier, chère Marguerite ; oh ! j'en suis bien aise ; contez-moi tout cela."

Dans la manière dont ces derniers mots étaient dits par lady L..., peut-être aurait-on pu voir percer, à travers l'intérêt que lui causait cette nouvelle, un certain soulagement d'échapper aux investigations de son amie, en portant toute l'attention de Marguerite sur elle-même.

" Oh ! vous allez vous marier ? reprit-elle, en voyant que mademoiselle de Bussy ne disait plus rien.

—Oui, mais il n'y a rien là de très-gai, je vous assure." Elle essaya de sourire, tandis que dans ses yeux brillaient deux larmes qu'elle essaya furtivement avec l'un de ses doigt, et reprit ; " Pour moi ce ne sont pas, comme pour ma belle Diana, toutes les joies d'un amour partagé ; ce ne sont pas des promenades infinies au clair de la lune ; ce ne sont ni des extases de bonheur à faire rêver longtemps une pauvre fille élevée comme moi à la française, et destinée à se marier à la française, c'est-à-dire de la plus sotte façon du monde ; ô ma Diana ! que je vous ai enviée alors !

—Quel mariage faites-vous donc ! interrompit lady L....avec un sourire indéfinissable, on paraissait percer une sorte d'impatience irritée.

Quel mariage je fais ? Ah ! mon Dieu ! je fais un mariage à peu près comme tous ceux que je vois faire autour de moi, un mariage à pleurer d'ennui en attendant qu'on y pleure de tristesse et qu'on y meure de consomption.

Et pourquoi le faire !

Pourquoi ? mais, mon Dieu, parce qu'il faut bien en finir.

Bonne raison ! dit Diana éclatant de rire involontairement, malgré la la gêne et la contrainte qui avaient paru la dominer depuis un moment.

Mais, oui, pour en finir, reprit mademoiselle de Bussy ; vous ne me comprenez pas, je le vois bien, parce que vous ne savez point ce que c'est en France que d'être cette chose insipide, ennuyeuse et embarrassante qu'on appelle une fille à marier.

—Que ne suis-je encore cette chose-là ! dit Diana en étouffant un soupir.

Vraiment, reprit mademoiselle de Bussy, je ne suis pas surprise de votre étonnement. En Angleterre, l'état de jeune fille est une royauté charmante ; une jeune fille règne sur tout ce qui l'entoure ; toutes les fêtes, tous les plaisirs sont pour elle : son printemps est plus riant et plus beau que celui de l'année. Tant qu'une Anglaise n'a point subi le joug quelquefois un peu rude du mariage, c'est une reine, c'est une fête autour de laquelle tout est sourire et bonheur ; elle est libre, elle est fière et dicte des lois à tout ce qui l'approche. Il y a long-temps qu'on l'a dit, il faudrait être jeune fille en Angleterre et femme en France.

J'aurais assez aimé à cumuler ces deux libertés, dit Diana moitié gaie, moitié triste.

—Il tient qu'à vous, chère Diana ; venez passer l'hiver prochain à Paris.

—Je ne sais point ce que je ferai l'hiver prochain, je vis au jour le jour, n'aimant pas à songer au lendemain ; mais dites-moi quelle est l'existence des jeunes filles en France ; vous ne m'en avez jamais parlé !

Je ne m'en rendais pas encore bien compte dans ce temps-là ; mais deux ans apportent bien des changements. A notre âge, qui est celui de toutes les curiosités, on regarde et on apprend mille choses auxquelles on ne faisait point attention ; eh bien ! voici notre vie : Les jeunes personnes, comme on nous appelle, eussions-nous trente-six ans, si nous sommes encore à marier, les jeunes personnes ne comptent pour rien dans notre faubourg Saint-Germain : tout se fait *pour elles*, dit-on, mais rien *par elles*.

C'est là une maxime que les gouvernements voudraient bien adopter pour les peuples.

—Oui, mais les peuples se révoltent ; et nous, dont l'état est d'être agneaux ou colombes, nous subissons la loi commune, et on en abuse ; du moins dans les familles qui n'ont point encore adopté la nouvelle mode, et où l'on ne nous contraint pas à faire des mariages d'inclination.

—Contraindre à faire des mariages d'inclination ! allons, vous vous railler de moi pauvre étrangère.

—Non, je ne me raille point, c'est une nouvelle mode ; mais il faut être énormément riche pour la suivre ; il faut avoir cent mille livres de rente, une mère dont l'amie intime a un fils qui n'en a que cinquante tout au plus, mais en revanche un titre ou un très-beau nom, de ces noms qui sont à eux seuls une dignité ; alors les mères arrêtent le mariage de leurs enfants dans un jour d'expension sentimentale auquel on a pensé depuis dix ans. Cependant on décide qu'on ne doit unir les jeunes gens que quand ils s'aimeront, et on débite là-dessus de charmantes maximes, car nos mères aiment toutes à parler d'amour. A dater de ce moment, le jeune homme reçoit l'autorisation de chercher à se faire aimer ; et comme les cent mille livres de rente lui plaisent prodigieusement il se promet bien de réussir ; il abandonne le jockey's club et les parties ruineuses qui pourraient lui faire du tort si on le savait ; il vient au bal et ne fait danser que sa future fortune ; il vient caracoler au Bois autour de la calèche où elle est promenée par sa mère. Si elle aime les chiens, il se met à aimer les chiens ; si elle est musicienne, il aime la musique ; si elle est gaie, il est gai ; si son humeur est mélancolique, il est mélancolique, et ne lit que Byron et nos poètes ténébreux ; enfin pendant six mois il est aussi parfaitement hypocrite qu'on nous force à l'être du berceau jusqu'à notre contrat de mariage.

—Mais les parents, les amis, ne disent-ils rien ?

—Non ; les parents, les amis sont dans le secret et chacun dit :

" Comme monsieur tel est bien ! qu'il est agréable ! comme il monte bien à cheval ! comme il a bon air ! etc., etc. La mère dit à sa fille ;—Comme il aime sa mère ! qu'il est bon, distingué, spirituel ! il sera pair un jour, et certainement il se fera remarquer à la chambre ;" car si beau que soit un nom, voyez-vous, maintenant on sent bien qu'il faut retremper ses titres dans un peu de mérite personnel.

—Et que dit la fille à cela ?

—La jeune fille rougit un peu ; elle se rappelle un soupir qu'il a fait semblant d'étouffer, en apprenant qu'elle part pour la campagne : et pourtant c'est à la campagne que se frapperont les grands coups, d'autant qu'on a remarqué qu'à force d'entendre vanter les mariages d'inclination, la pauvre fille a pris la chose au sérieux, et semble accorder qu

tomne. Alors il tombe éperdument amoureux ; on le laisse gémir et soupirer pendant *trois mois*, plus ou moins ; mais au bout de ce temps il faudrait avoir bien du malheur ou de la maladresse pour qu'une jeune fille ne finit pas par se rendre un peu éprise.

—Marguerite, je vous trouve bien savante, vous m'étonnez ! Où donc avez-vous appris tout cela !

(La fin au prochain No.)

A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent à cet établissement sont priés de venir régler à ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annoncé sont notifiées que leurs annonces seront publiées comme d'ordinaire jusqu'à nouvel ordre ou d'après de nouveaux arrangements.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

☞ Nous allons cette semaine adresser de nouveau à tous ceux qui nous doivent pour annonces, abonnements, etc., les montants de leurs comptes.

Si on ne répond point à notre appel nous serons forcés si on ne fait prompte justice aux réclamations que nous avons contre eux, de poursuivre tous les rétardataires, afin de rencontrer nous-mêmes nos propres engagements. Nous avons dans d'autres circonstances fait appel au bon sens et à la raison de tous ceux qui doivent depuis près d'un an à cet établissement. On a paru sourds et on a cru que nous devions nous sacrifier seul sans l'aide et la coopération de ceux qui demandaient cependant un " organe des intérêts des Canadiens-Français du Canada-Central"—On ne pourra point donc nous blâmer si nous agissons de rigueur pour assurer l'existence de cet organe.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa, 13 Fevrier 1862.

Nous publions ci-dessous notre CORRESPONDANCE AMERICAINE : — Notre ami du Détroit en prend seul la responsabilité. Nous lui avouerons franchement que nous ne partageons pas tous ses sentiments, ni ses opinions sur la *force* ou l'*influence* des Etats-Unis du Nord, ni sur la *faiblesse* de l'Angleterre et de ses *colonies* en Amérique mises en évidence dans le cas d'une guerre entre les deux nations.

Nous dirons aussi que nous devons en toute justice ajouter qu'on peut parfois différer d'opinion avec notre correspondant, mais qu'on ne le lit jamais sans plaisir.

Rapporteur consciencieux, il résume, discute, compose, examine, attend ne se décide pas toujours, indique les nuances, fait sentir les difficultés, propose les doutes ; et au milieu de cette apparente et impartiale incertitude, une généreuse pensée de civilisation et d'avenir se mêle à sa vénération pour le passé au scrupule de l'arbitre honnête homme qui embrasse beaucoup de rapports et craint de se tromper.

Nous craignons cependant qu'en traitant le grand sujet qui l'occupe dans la correspondance de ce jour, il se soit laissé entraîner par quelques sentiments de cet ancien *patriotisme* qui poussèrent plusieurs de nos compatriotes vers la rébellion, et qui plus tard reconnurent que la force *morale* seul ne peut toujours conduire à la victoire, ou à la conquête de toutes les libertés demandées pour et au nom du peuple.

Nous avons toujours considéré que pour nos lecteurs comme pour nous-mêmes que c'était une vraie bonne fortune d'offrir de temps à autre une *Correspondance Américaine*, renfermant tout ce qu'il y avait de plus important sur les affaires de la République, et les détails les plus instructifs que sait toujours y apporter notre correspondant rendaient ainsi ses productions aussi utiles qu'agréables.

Nous espérons néanmoins que les quelques lignes d'improvisation que nous allons hasarder au sujet de sa dernière correspondance, ne le distrayera pas des sujets intéressants dont il a promis de nous entretenir.

Comme lui, nous avons autrefois admiré la grande République, nous l'avons louangée lorsqu'elle le méritait, et nous avons cru un jour, que cette souveraine confédération était la plus belle institution politique du monde, mais quand nous l'avons vu livrée plus tard à la merci des factieux sans nombre qui ne vivent que dans les orages, de factieux à la tête desquels se trouvaient le président Lincoln et son secrétaire Seward, persuadant au peuple qu'il fallait violer la Constitution, et profitant du penchant inquiet de la multitude, la conduire tout doucement à un éternel carnage et à une éternelle révolution, et spéculer sur le sang de ce peuple, eux abolitionistes hypocrites qui demanderaient la destruction du genre humain pour pouvoir jouir de toutes les fortunes qu'ils se partageraient ; quand nous avons vu que l'on rompait le soir les serments solennels qu'on avait fait le matin, nous avons cru alors que les étoiles américaines sous l'administration actuelle représentaient ces phares trompeurs que les brigands allument la nuit sur des écueils pour attirer les vaisseaux au naufrage.

Tel est l'abîme où l'on fait accourir grande nombre de nos compatriotes guidés par ces lumières fausses. Les républicains américains réduits à abandonner la base de leur propre édifice tandis qu'ils continuent d'en user pour en faire le comble, écrivait M. Russell, le correspondant du *London Times*, donnent une preuve frappante de leur faiblesse. La liberté ne supportant plus le joug de la règle ou de la loi, cette liberté n'est plus éclairée, elle est exposée à se perdre par les passions.

Nous le disions il y a un instant, nous avons eu foi en la république américaine dans ses jours de prospérité, alors qu'elle était conduite dans sa course vers le progrès, par de VRAIS DÉMOCRATES, amis de leur pays, et de la Constitution pour lesquels ils avaient un souverain respect.

Il y a quelque temps, vivant nous même sur le sol américain, n'entrevoyant qu'anarchie et la ruine complète de ce beau pays autrefois prospère, et voyant que les *grands* hommes du jour n'avaient point honte de nier la proposition au soutien de laquelle leurs ancêtres avaient versé leur sang, nous sommes entré comme le voyageur fatigué d'une longue course, instruit par l'expérience, le cœur apaisé, l'âme plus forte.

Dans le moment en se heurtant contre l'Angleterre on se donne du mal inutilement, on brise sa plume comme son épée sur ce pur et dur diamant de l'Océan. Malgré tout ce que l'on pourrait avoir contre elle, au milieu des misères et des petitesses américaines, et quoiqu'il en soit, l'Angleterre nous donne un grand et noble spectacle. Pas plus qu'aux Etats-Unis, voir même en France on n'y est insensible aux progrès matériels au développement de la richesse ; pas plus qu'aux Etats-Unis les intérêts privés n'y sont muets ou inactifs ; pas plus qu'aux Etats-Unis, la corruption sous une forme ou sous l'autre, ne s'y arrête au seuil des colléges électoraux et même du parlement.

A travers tout cela, il y a pourtant des idées morales qui agitent les esprits et qui remuent les cœurs, des intérêts généraux qui font oublier les intérêts personnels. Quelque fois aussi les idées sont bien étroites, ces intérêts bien mal entendus ; mais en face alors surgissent d'autres idées plus larges, d'autres intérêts mieux compris, qui s'emparent de toutes les intelligences élevées et qui finissent par triompher.

Ce n'est point en Angleterre, d'ailleurs qu'on verrait toutes les notions de justice et de liberté foulées aux pieds avec mépris pour ceux là même dont elles ont fait la fortune ; ce n'est pas en Angleterre que la vie publique ne serait plus considérée que comme un moyen de faire ses affaires privées ; ce n'est pas en Angleterre enfin que la lassitude ou l'indifférence politique deviendrait la cause ou le prétexte des plus déplorables compromis, et que le besoin de s'enrichir ferait dédaigner la grandeur du pays ! Voyez dans le parlement et hors du parlement quelles belles luttes ! S'occupe-t-on comme aux Etats-Unis de conserver ou de gagner le pouvoir à tout prix ! Non. Et quand il s'agit des affaires étrangères, quel accord dans la pensée, lors même qu'il y a désaccord dans le langage ! Quel parti pris parmi les tories, parmi les whigs, comme parmi les radicaux de défendre contre tous au besoin même contre l'apathie populaire, l'honneur, la puissance, les grands intérêts de l'Angleterre ! !

Non les intérêts individuels ne passent pas là avant les intérêts généraux du pays.

Nous ne pouvons croire comme notre correspondant à l'influence de *Brother Jonathan*. Sa force ne réside qu'autour de lui, auprès de Washington—On semble garder la capitale—et courir les bords du Potomac et de temps à autre afin d'amuser le gén. McClellan qui s'ennuie sur son lit de camp on lui apporte la glorieuse nouvelle de la prise de quelques rebelles qui plus braves que l'ennemi se seraient exposés fatigués d'attendre, ou quelques autres exploits de ce genre.

Dans le moment les partis sont divisés, et dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre, le Canada serait le réfuge de tous ceux qui l'ont abandonné par milliers, anglais, canadiens, écossais, irlandais, etc., qui reviendraient par millions.

Si la guerre s'était déclarée lors de l'arrestation Slidell et Mason, le parti qui désapprouve la politique du cabinet Lincoln, aurait fait certainement défaut à la nouvelle administration.

Nous avons toujours cru que si les habitants du Nord (les fédéraux) avaient été unis, ils auraient pu au commencement de l'année dernière détruire la rébellion, et reconquérir avec l'aide d'un gouvernement plus habile les puissances qui lui ont échappées.

Le Gén. Scott et après lui le Gén. McClellan ont repété depuis un an qu'ils se sentaient de force à rétablir l'autorité de ce gouvernement dans le Sud, et toujours dans un bref délai, et qu'a-t-on fait ?

En face de cette suprême impuissance, que peut craindre le Canada ? Et l'Angleterre donc !

Et si guerre il y a, dans quelle position d'être se trouveront nos voisins !

Divisés en deux camps dans le centre même de leurs opérations militaires, la majorité désirant la paix et abhorrant l'idée de la continuation de la présente guerre civile, ayant pour ennemis les vaillantes armées du Sud, commandées par des chefs distingués, tels que les Beauregard, Johnston, et le Président Jefferson Davis qui aiment leur cause de toutes leurs entrailles, parce qu'elle leur semble bonne et juste, et pour adversaires jurés dans le Nord nos volontaires et nos de Salaberry canadiens, qui leur donneraient de nouveaux Chateauguay, pendant que les soldats du Sud leur improviseraient de nouveaux Bull's Run...

Que feraient-ils ?

Qu'ils ne s'engagent donc pas dans une lutte qui serait inégale.

Vaut mieux encore pour M. Seward recevoir quelques dures épitres de la part de Lord Russell ou de Lord Lyons sur ordre et les devoirs que le gouvernement a à remplir, lui signalant de temps à autre qu'il ne faut point violer les droits des nations, et l'avertissant que les commandants des croiseurs des Etats-Unis prennent bien garde de répéter les *mêmes actes* dont le gouvernement anglais aurait à demander réparation.

La république destinée à périr sera entraînée au précipice par bien des mains.

L'Angleterre n'a rien à craindre, elle conservera ses colonies sans qu'elle soit obligée de les défendre.

(Pour le Courrier d'Ottawa.)

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

L'Angleterre et les Etats-Unis.

Depuis six mois, le hasard m'ayant fait tomber de temps à autre entre les mains des journaux du Canada, je n'ai pas été étonné d'y trouver souvent, concernant les Etats-Unis, des opinions correctes, justes et proprement émises ; mais souvent aussi j'y ai vu des articles éditoriaux, des commentaires, ou des correspondances qui dénotaient chez l'écrivain un manque d'appreciation, de justesse ou de sincérité. Plus particulièrement dans la presse anglaise, la malice, l'ignorance ou la jalousie se peignaient souvent au fond des articles ayant trait à la République Américaine. Pourtant, si ces écrivains voulaient se dépouiller de tous préjugés, de toutes passions et de tout intérêt d'agrandissement personnel et jeter un coup d'œil sur la conduite politique tenue par la presse britannique, depuis vingt cinq ans, par rapport aux Etats-Unis, ils verraient, *sans s'y tromper*, que la cause de nos malheureux troubles, de notre guerre civile est due en grande partie au cabinet de St. James, aux journaux britanniques, aux émissaires anglais et à l'or de l'Angleterre.

La souveraine de l'Angleterre, si longtemps couverte du manteau de la philantropie, se domine fortement dans son attitude présente vis-à-vis le gouvernement américain. Elle ne peut, plus longtemps, comprimer sa bile, le vase est rempli, il déborde. Depuis de longues années, elle ne pouvait souffrir, sans voir son orgueil blessé, l'ascendance graduelle des Etats-Unis au rang des premières puissances du monde. La prospérité de Jonathan, sa force, sa grandeur, sa puissance, sa gloire et son influence l'agitent dans son sommeil, la troublent dans ses calculs, déjouent ses projets et lui portent ombrage. Sa rancune contre lui est de vieille date. Elle n'a jamais oublié d'abord sa rébellion et son indépendance ensuite contre l'autorité-mère. Elle sut cacher avec une adresse admirable son amour-propre froissé sous le voile de l'entente cordiale ; et sa profonde diplomatie la força de couver pendant cinquante neuf ans l'inimitié qu'elle a toujours entretenue dans son cœur contre la République Américaine. Sa haine, si longtemps retenue, se manifesta enfin au grand jour, quand elle vit son complot déjoué par l'habilité et l'attitude ferme du général Lewis Cass ministre des Etats-Unis auprès de la cour des Tuileries qui persuada à la France de ne point faire cause commune avec l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse. La défaite du quintuple traité fit éclater sa colère et tomber le voile qui cachait ses desseins contre le pavillon américain. Quelques années plustard, elle crut pouvoir intimider les Etats-Unis ; mais la fermeté et les justes demandes du gouvernement de Washington lui firent mettre l'epée dans le fourreau, et la question de l'Orégon fut amicalement réglée. N'ayant pu par *des moyens détournés* atteindre son but ou trouver cause à nous quereller, elle fit volte face. Elle dirigea secrétement ses batteries contre l'existence d'un mal qu'elle avait elle-même introduit dans ses colonies américaines avant l'établissement de notre gouvernement. Ses personnages les plus illustres, ses ministres, sa presse, ses émissaires et son or firent jouer tous les ressorts de la duplicité, et sous le manteau de la philantropie, elle choisit l'esclavage comme point de mire pour attaquer nos institutions domestiques et saper les fondements de notre gouvernement. Elle s'ingenia en tous sens et de toute manière pour exciter la division, créer la discorde, troubler le repos public et mettre en discrédit le respect dû aux lois et à la Constitution. Le résultat de ses actes est maintenant devant nous ; car c'est elle en effet qui fit sortir de leur obscurité les Giddings, les Vendell Phillips, les Gerrit Smith, les Garrison, les Lovejoy, les Beecher, les Greeley et tant d'autres de la même trempe qui souillent aujourd'hui le sol américain. L'Abolitionisme fut l'enfant qu'elle créa, nourrit et a été entretenu jusque dernièrement. Ses leçons, ses faveurs et son or firent chaque année des prosélytes qui vinrent grossir les rangs abolitionistes ; et en 1844, Birney fut choisi par elle comme la digne representant de sa doctrine et le porte-drapeau du parti abolitioniste, de ce parti anti-constitutionel. Sa presse, son influence et son or furent mises, mais en vain, à la disposition de ce nouveau candidat pour le soutenir dans sa campagne présidentielle. Depuis 1835 jusqu'au commencement de nos troubles, elle n'a fait qu'attiquer les institutions du Sud et n'a cessé de représenter l'esclavage qu'elle a planté elle-même sous les formes les plus hideuses et en conséquence le gouvernement des Etats-Unis digne de l'animadversion générale. Si l'Angleterre était vraiment sincère dans sa doctrine, fidèle à ses principes, bornée dans tous ses actes, elle aurait été conséquente en tout et partout, et aurait prouvé la sincérité de ses enseignements et de sa philantropie, en soutenant ordinairement le gouvernement fédéral contre la confédération du Sud ; elle se serait empressée de tendre une main amie à son fils l'abolitionisme pendant les huit mois qu'il était au pouvoir, et l'émancipation des nègres esclaves serait aujourd'hui le fruit de tout ce qu'elle n'a cessé de prêcher depuis trente-cinq ans. A présent il est trop tard, le voile est tombé, l'abolitionisme est mort et l'Angleterre montre toutes les tachres de la fourberie et la faiblesse de la vieillesse. Mais qu'importe qu'elle soit vue telle qu'elle est, elle a gagné son point, atteint son but, et selon elle, L'UNION NE SERA PLUS, NÉVERTE.

Depuis 175 ans l'histoire nous montre que l'Angleterre a toujours été au fond de toutes les guerres qui ont ensanglanté l'ancien comme le nouveau continent. Son égoisme pour alimenter son commerce, grossir son trésor et nourrir son orgueil, a souffé partout par fois en secret en d'autre fois ouvertement le feu de la discorde. Elle semble se répandre du sang qu'elle fait répandre, ce veut la paix que quand elle troublé le dit monde, et ne pleure que sur le sang qu'elle verse. Elle divise pour mieux régner, attaque la faible pour l'écraser, et s'humilie devant le fort. Elle se nourrit dans le sang, semble que des millions de ses sujets languissent dans l'indigence ou crèvent de faim. Si, plus encore que vos yeux peuvent le voir, vous pouviez lire dans le cœur de cette mère patrie, vous y verriez qu'elle n'aime à l'étranger et plaint que la race noire à laquelle il ne manque rien. Le drapeau de la révolte qu'elle a fait arborer par la main de l'abolitionisme qui devient l'espoir de séparer des Etats-Unis plusieurs et de obtenir le gouvernement qui a donné un asile à des millions de ses sujets qui sont venus chercher un abri à leurs maux sous l'étandard étoilé des Etats-Unis. En ce moment, elle s'agite, se tourmente, s'arme, crie, gronde et tonne, parce qu'elle craint le temps opportun pour accomplir à la minuté l'enfant qui est mort de son sein. Mais 1812 devrait lui rappeler que cet enfant est devenu fort, grand et puissant, et qu'aujourd'hui il est dans l'âge viril, capable de son beau vigoureux réunissant la rébellion du Sud et faire ainsi respecter son drapeau dévant le lion britannique.

Le Canada, son fils adoptif, qu'elle flatte, cajole et mignarde depuis vingt ans pour le rendre docile et conserver sa loyauté, à l'instar de sa mère, a pris aussi lui un air belliqueux ; il s'agite, crie et s'arme, et veut sans cesse et sans raison mesurer l'épée avec un ami, un frère, un bienfaiteur qui ne lui a jamais fait le moindre mal, mais qui veut au contraire son bien, sa prospérité, son bonheur..... sa LIBERTÉ. Quel sera le résultat de sa lutte avec les Etats-Unis ? Quel bien pourrait-il lui en revenir ? Voilà ce qu'il doit bien examiner avant de s'engager dans une guerre insulte. Une énorme dette territoriale, des impôts exhorbitants, la ruine de son commerce, la destruction de ses principales villes et la défaite seront certainement le fruit de son aveuglement et de son attachement à la mère patrie. Et l'Angleterre sera-t-elle plus généreuse, plus reconnaissante en 1862 qu'elle l'a été en 1812, envers ses braves enfants qui volèrent à la frontière pour défendre leur sol natal et soutenir l'honneur du drapeau britannique ? Le passé, comme a dit un écrivain, " est une lampe placée dans le présent pour nous éclairer dans l'avenir," et l'histoire est cette lampe qui devrait éclairer leurs pas dans le temps à venir. Et si les troubles de 37 et 38 ont bien pu noyer dans le sang des patriotes en faire publier par l'exil les maux, les injustices et les griefs que l'Angleterre a fait souffrir au peuple du Canada, celui-ci au moins ne devrait pas oublier ses vingt-cinq années de souffrance et de patience pour obtenir le redressement de ses griefs et la jouissance de ses droits. L'Angleterre ne peut faire grace que quand elle ne peut plus sévir.

Depuis que le vent souffle à la guerre avec l'Angleterre, il est impossible de décrire l'enthousiasme qui règne parmi le peuple du Nord-Ouest. Depuis l'enfant de dix ans jusqu'au vieillard de quatre-vingt ans, chacun se croit fort, et capable de porter le mousquet. Les 20,000 hommes du Michigan qui sont sur le champ de bataille pour soumettre la rébellion du Sud n'ont fait qu'enflammer le courage et accroitre l'ardeur de ceux qui sont restés pour défendre ses frontières. La trahison du gouverneur Hull qui livra le Détroit au général anglais, le massacre de la rivière aux Raisins, et la guerre de 1812 rappellent encore de trop tristes souvenirs pour que les habitants de l'Ouest se tiennent les bras croisés devant leur implacable ennemi. L'armée américaine se compose en ce moment de plus de 650,000 hommes, et si jamais la guerre vient à se déclarer avec l'Angleterre, nous aurions avant trois mois, *sans gasconade*, plus d'un million d'hommes sous les armes, tant est grande l'ardeur de combattre contre la croix de St. George. Des milliers d'hommes dans l'Ouest qui n'ont point voulu aller porter les armes contre le Sud se rangeront avec feu et enthousiasme sous le drapeau du Nord contre l'Angleterre. Que peut-elle faire avec son armée de terre de 212,773 hommes contre des forces si nombreuses que peut lui opposer le gouvernement fédéral ? Et puis ses finances nationales de 1861 sont-elles dans des conditions prospères ? au contraire elles montrent une diminution considérable de revenus comparés avec 1860, qui n'est pas moins de $16,-818,220, et ajoutez à cela les dépenses extraordinaires qu'il faut qu'elle fasse pour armer le Canada, et son déficit ne sera pas moins de $25,000,000. A l'ouverture du parlement, en face des difficultés de son département, M. Gladstone sera à déployer une habilité plus qu'ordinaire s'il veut se maintenir au pouvoir lui et ses collègues. Enfin l'Angleterre est-elle dans une position si forte qu'elle n'a rien à craindre de nulle part dans le cas d'une guerre avec les Etats-Unis ? Supposez, ce qui n'est pas, qu'il en serait ainsi, que gagnerait-elle ? Rien absolument rien. Supposez aussi qu'à la fin la victoire salue son drapeau, gagnerait-elle assez pour la dédommager des sacrifices énormes qu'elle sera obligée de faire ? Ne sait-elle pas que l'Inde qu'elle maintenant soumise devant sa baïonnette n'attend que l'occasion favorable pour briser ses entraves ? La Turquie n'a pas oublié que *le vieil homme malade* a recouvert sa santé. La Chine grande et ne veut pas que son thé engraisse toujours le gousset de John Bull. La France a encore souvenance de la trahison de Waterloo, et la mission du nerveux ne sera accomplie que quand il aura vengé les injustes traitements de son oncle sur le rocher de St. Hélène. Et sans qu'elle sache aussi que la voix de l'enfant de la Verte Erin, assis sur les rivages d'Antrim n'a pas encore cessé de gémir dans le silence du mer. Qu'il y daigne prêter l'oreille et son encore grand de gémir dans le silence du mer. Qu'il y daigne prêter l'oreille et son vacarme indescriptible par toutes les voix de toutes les choses passées et les choses actuelles de la verte terre sur laquelle le nombre Albion a fait germer la misère et l'esclavage. Qu'elle sache que l'Irlande n'a pas oublié ses sept siècles de souffrances et qu'elle ne demeurera point sans gloire dans l'abîme profond de malheurs ses braves enfants sauront ouvrir pour elle ; oui l'Irlande espère de voir fair comme autrefois devant son épée victorieuse l'anglais épouvanté ; un cri de soûlèvement et de liberté retentira un jour dans les échos de ses montagnes ; la voix de son peuple unira alors comme l'Ordon aux approches de la tempête ; c'est alors que ces bords organisées, ces avides marchands, ces soldats mercenaires frémiront d'épouvante ; déjà ils croient voir la harpe irlandaise sur les vieilles embrasures de la Tour de Londres, accompagnant un champ de mort."

Après toute considération faite, ne vaudrait-il pas mieux tous d'un commun accord rappeler l'épée dans le fourreau, offrir la médiation d'ensemble, se tendre une main amie, continuer chacune de la paix, de l'abondance et vivre dans une parfaite entente cordiale ?

E. N. L.

Détroit Mich. 4 Fév. 1862.

L'orgue de la Cathédrale

Marché de la Cathédrale a été bâtie par Mgr. Joseph Canevan, en 1849. Il a été cette année réparé, nettoyé, amélioré, augmenté par MM. Mitchell et Fuste, compagnie canadienne française de Montréal.

L'orgue a trois claviers de 58 notes et un pédalier de 20 notes.

Il a 21 jeux complets distribués comme suit :—

Premier clavier, rôles ou orgue d'expression, flûte, bour-bon de 8 pieds, bourdon de 8 pieds, flûte à cheminée, 4 pieds, salicional 8 pieds, basse de bourdon, 8 pieds, tremolo doux, 2 claviers, orgue de chœur, ou positif, flûte à cheminée, 4 pieds, bourdon 8 pieds, principal 8 pieds, prestant 4 pieds, doublette 2 pieds, cornopre 8 pieds.

3me clavier, ou grand orgue :—grande flûte de 16 pieds en métal, bourdon de 8 pieds, flûte harmonique de 8 pieds, prestant de 4 pieds, cornet à trois rangs, doublette, 2 pieds, trompette, 8 pieds, Nazard, 3 pieds, copula du grand orgue au positif.

Pédalier :—montre en grande flûte en bois de 16 pieds ouverte, copula des pédales au grand orgue. Copula des pédales à l'orgue de chœur.

Les jeux à bouche ont été faits par M. Casavant, les jeux à anches par MM. Mitchell et Fuste. L'orgue est maintenant considéré comme un orgue de première classe.

Il s'est glissé dans notre article *L'orgue de la Cathédrale* quelques erreurs typographiques que nos lecteurs ont du corriger eux-mêmes.

Si vous désirez avoir de bonnes chaussures allez chez Lapierre et Lebeau. Ils ont un assortiment complet.

Le Dr. de Chevry a un dentifrice que nous pouvons recommander à nos lecteurs d'Ottawa. On nous assure que le Dr. a une bonne clientèle, et qu'il réussit on ne peut mieux dans la pose des dents artificielles.

On doit prochainement donner un concert dans le but d'aider au paiement de l'orgue de l'église St. Joseph.

Ce concert promet beaucoup par son programme qui est très riche et très varié. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

M. Dan Goode tient un hotel sur un plan tout à fait Européen.

Ses liqueurs et ses vins sont de la meilleure crue. Sur demande Dan, est à l'œuvre et sait satisfaire ses pratiques.

Mardi nous avons assisté à la *drill* des officiers de notre milice sédentaire. C'était le premier exercice, et nous pouvons augurer beaucoup pour l'avenir si on peut en juger par ce début. Nous avons remarqué parmi eux trois de nos compatriotes, le Lt. Col. Anmond, le Capt. Beaubien et le Lieutenant Traversy.

Le Dr. Lacroix, malade depuis longtemps à l'hôpital est décédé mardi dernier.

Faute de renseignements, il nous est impossible de publier cette semaine la notice nécrologique que nous lui devons.

Le Dr. Lacroix avait pris part à nos troubles de 1837, avait autrefois pratiqué sa profession dans cette ville et publié un journal français et anglais qui lui faisait honneur nous assure-t-on dans le temps.

UN CURIEUX VOLEUR SE FAIT SINGULIÈREMENT PIÉGER.—Arthur Owen tient une boucherie dans la rue Sussex, porte voisine du salon de M. Brown. Son étal avait été visité la nuit par des individus qui ne manquent pas d'appétit, mais qui le jour n'ont pas le sou pour acheter ce qu'il faut pour l'apaiser. Arthur avait promis un jour, et juré sur son billot de boucher qu'il se vengerait de cet offense, et qu'il empoignerait un de ces fripons. Vendredi dans la nuit l'étal est fortement garni. Le voleur à peine touche le morceau de lard qu'il enviait, qu'un fusil à ressorts décharge son contenu de petits plombs sur le morceau de lard et la main de l'escroc qui invoqua sans doute la déesse des bonnes jambes de lui venir en aide.

Il se sauva, mais il paraît qu'une petite trace de sang le suivait partout, elle s'étendait jusqu'à la porte d'une maison de la rue St. Patrice, mais sur informations, on apprit que la veille, la femme de la maison avait eu un accouchement de sexe.

Tout cela paraissait invraisemblable, cependant il était établi qu'un homme Grégoire Labelle avait couché dans la soi-disant maison la nuit même de l'affaire en question.

Le connétable Olivier Patry fut mis sur la piste de notre fuyard et le trouva à Hull. De retour en ville avec son homme, il le remit entre les mains du grand connétable. On trouva que la main du prisonnier était estropiée, mais comme on ne pouvait prouver rien de plus, il fut acquitté, se promettant bien en lui-même que plus tard il se procurerait son lard par des moyens plus honnêtes.

—Nous regrettons de ne pouvoir citer l'admirable lettre dans laquelle Mgr. Dupanloup recommande à ses ouailles les besoins urgents de l'auguste chef de la chrétienté. Mais nous ne pourrons résister au désir de citer le trait suivant par lequel l'éloquent prélat entame sa recommandation de *l'obole de St. Pierre aux pauvres* comme aux riches :

" Dans un diocèse religieux, et un de ceux ainsi qui ont donné le plus généreusement au Saint-Père, une pauvre femme qui reçoit de la charité le pain que son roux ne suffit pas à lui gagner, se présente un soir, au mois de février dernier, à la porte du presbytère de D... Elle était accompagnée de ses trois enfants. Le curé de la ville avec bonté et s'apprête à lui donner un secours. Elle remercie avec une douce fierté :—" Mon " sieur le curé, je ne vous demande " pas l'aumône, je viens vous apporter " mon Denier de saint Pierre et ce " nomisé sou par sou sur ce que je " reçois des braves gens ; veillez le " donner en Cour et m'inscrire dans " l'association." La dignité pauvre refuse un don aussi considérable.—" Je vous inscrirai avec vos trois enfants, bonne mère, mais je n'accepte qu'un centime ; c'est assez pour témoigner au Pape combien vous l'aimez."—Mais, monsieur le curé, si vous saviez le bonheur que j'ai eu à réunir cette petite somme ! J'y travaille depuis deux mois. Non, je ne touche plus à cet argent, ce serait un vol, cet argent n'est plus à moi, il appartient au Saint-Père !"—La pauvre femme était éloquente dans ses instances : elle se mit à pleurer de ce que sa pauvreté empêchait de recevoir son offrande. Le bon prêtre y tint plus : il joignit ses larmes aux siennes et accepta cette sainte aumône.

Pouvait-il refuser ?"

Palais de l'Exposition de 1862.

La construction du palais de l'Exposition à Londres avance avec rapidité. Quoique l'édifice doit être au moins trois fois plus grand que le Palais d'Hyde Park, il sera prêt beaucoup plus tôt pour la réception des produits. Pour prouver jusqu'à quel point la division du travail est portée dans ce bâtiment, il suffira de dire que, il y a quelque temps, 2,600 ouvriers travaillaient au palais. Le meilleur lieu pour juger des progrès de l'édifice est aujourd'hui le jardin de la Société d'horticulture. On peut observer de là les progrès quotidiens de la construction. La lutte des entrepreneurs pour l'érection des deux dômes est intéressante. On se rappelle peut-être que M. Kelk entreprit la construction du dôme occidental six semaines avant que le dôme oriental ne fut commencé. Profitant de l'expérience acquise, M. Ashion a adopté un mode de construction différent de celui de son rival, et, quoiqu'il se soit plu à multiplier les détails, il est déjà si avancé qu'il n'est pas douteux qu'il achèvera son œuvre en même temps que M. Kelk achèvera la sienne. Sur le dôme oriental s'élèvera une lanterne d'environ 13 pieds anglais, très favorable aux observations météorologiques.

Tout l'espace occupé par la France à l'exposition de 1862, soit dans les galeries de peinture, soit dans celles de l'industrie, sera tapissé élégamment. Des glaces, des girandoles seront placées dans les conditions les plus favorables, et les colonnes de la grande cour qui a été assignée à la France dans la partie sud-est du bâtiment seront ornées de tentures qui rendront cette partie de l'exposition la plus élégante la plus distinguée et la mieux décorée de tout le bâtiment.

La Suède contribuera à l'exposition des beaux arts par l'envoi de quelques toiles remarquables. Trois célèbres peintures d'Adolphe Tidemand sont promises : la première est *une Assemblée de secrétaires dans une hutte norwégienne*, qui appartient à la galerie nationale de Christiania ; la deuxième, qui est la propriété du roi, s'intitule *Dimanche soir*, et représente un cathéchisme dans une église ; enfin, *le Bénéfice* sera empruntée à la collection du duc d'Hamilton. D'autres toiles sont encore attendues.

Un bâtiment doit, dit l'*Express* être élevé pour recevoir les produits refusés à l'exposition. Les exposants évincés ont souscrit une somme de 50,000 liv. st. pour organiser cette exposition indépendante.

L'article ci-dessous que nous traduisons du *Daily Telegraph*, de Londres, nous montre l'effet qu'a produit en Angleterre la noble attitude des Canadiens, pendant la crise anglo-américaine soulevée par l'affaire du *Trent* :

Si jamais l'Angleterre a eu raison d'être fière du Canada, c'est bien maintenant. On doit quelque chose de plus que des éloges à sa population pour la loyauté avec laquelle elle s'est rangée sous le drapeau de la mère-patrie et a approuvé ses justes demandes. On lui doit des actions de grâces nationales (*national thanks*). Sa noble conduite a été plus favorable au maintien de la paix que l'était rassurante dans la perspective d'une guerre. Une frontière de 570 milles, hommes ne pouvait, bien entendu, dans l'espace d'un mois, se transformer en rempart hérissé de canons et de fusils ; mais nous avons vu avec orgueil cette frontière défendue par quelque chose qui vaut mieux que des canons, par un peuple brave et loyal, prêt à défendre aux Yankees le sol de sa patrie.

Quand le Prince de Galles, au Canada le fils de notre reine, il lui fit une réception cordiale enthousiaste. Il préparait une autre réception aux visiteurs qu'il attendait, si la passion du Nord l'eut emporté sur sa prudence. Ce sont les Canadiens qui auraient ouvert le bal ; et nous avons bien fait de leur envoyer comme parlementaires, 30,000 fusils, 2 régiments et 3 batteries de canons Armstrong.

L'attitude des provinces anglaises a jeté de la lumière sur la question internationale. Si le Canada eut manifesté de l'indifférence, New-York et Washington auraient bien moins été portés à croire que " Wilkes d'après Wheaton " n'était pas une autorité incontestable. Mais avec un commentaire de la part du Canada le Cabinet a pu lire les auteurs de droit Yankee.

La disposition où était le Canada lui fait donc honneur et c'était une garantie pour nous. En effet les beaux temps que nous avons eus cet hiver nous auraient permis, si c'eut été nécessaire d'envoyer des chaloupes canonnières très à bonne heure par le canal [illegible] et le canal Welland de jeter [illegible] grandes sœurs du Haut [illegible] qui aurait protégé [illegible] Mais si la [illegible] et si l'hiver fut [illegible] et si l'hiver eut été difficile à traverser les districts de l'Ouest. Le bas-Canada était aussi exposé à un coup de main. La ligne du lac Champlain aurait permis à une armée de tomber en peu de temps sur Montréal. Maîtres de cette ville, les Américains auraient coupé toute communication entre Québec et les provinces de l'Ouest, car Montréal est la clef des grands cours d'eau de l'intérieur et des chemins qui auraient servi de théâtre de la guerre. Son attitude et sa prépondérance ont honoré et font rougir d'envier aux dangers en décourageant les Yankees tourmentés par l'idée de l'invasion.

Au premier signal du danger, le Canada a couru aux armes et il les soldats qu'il a mis sur pied n'étaient pas habitués aux exercices militaires, ils n'étaient pas aux moins inférieurs aux levées de Yankees et ils étaient certainement mieux commandés. Les provinces anglaises n'ont jamais montré plus de loyauté et d'union.

La ville de Montréal loin de se décourager à l'approche d'une guerre dont elle était destinée à ressentir la première les horreurs, l'envisagea avec enthousiasme. Elle avait organisé des régiments Français, Ecossais et Irlandais. Ses colléges, manufactures, toutes ses institutions manifestaient le plus grand désintéressement. Parcequ'les circonstances ont changé, n'oublions pas combien cette noble attitude était nécessaire. Il y avait assez de folie dans le Nord pour faire craindre la guerre et encore maintenant les dispositions d'un grand nombre d'Américains sont bien moins pacifiques que les termes de leur dernière réparation.

La conduite du Canada prouve à l'Angleterre que dans le cas d'une guerre, elle peut avoir confiance dans ses braves et loyales colonies.

Correspondance.

M. le Rédacteur,—

M'étant procuré une copie de l'*Almanach Légal* pour cette année, *Law Almanac* de M. Eutrope, qui donne entr'autres informations, la population des différentes localités de Bas-Canada, d'après le recensement de 1861, j'ai regretté qu'on ait jugé à propos de ne pas donner la population de chaque paroisse, dans diverses seigneuries, séparément, empêchant ainsi d'en connaître la population !—*Un seul exemple* :—La seigneurie de la Petite Nation, comté d'Outaouais, contenant 3 paroisses, savoir :

Population d'après le récensement de 1861 :	
Ste. Angélique, comprenant Papineauville	1552
St. André Avellin	1534
N. D. de Bonsecours	918
Total,	4004 âmes

Eh bien ! sur l'*Almanach*, l'on vous indique par ce signe " ——— ", que la population de ces paroisses, se trouve comprise dans un autre endroit, —lequel ?—devinez si possible ! mais en lisant un peu plus loin, vous trouverez le mot *Petite Nation*, et supposez avec raison, qu'on veut parler de la seigneurie de ce nom et que vous trouverez le chiffre de vos trois paroisses—détrompez-vous—il n'y a que 2437, tandis que c'est 4004 ou en moins 1567 âmes ! d'après les retours officiels de ces paroisses que j'ai vu.

Il serait à désirer qu'à l'avenir cet *Almanach* si intéressant d'ailleurs, pour les gens de professions et d'affaires, ne contint pas de pareilles erreurs.

C'est le vœu d'UN CENSITAIRE.

Papine

Discours de S. S. P. le Pape.

A l'occasion du Jour de l'An.

C'est vrai, général, les jours et les années passent avec rapidité pour nous faire comprendre que nous n'avons pas ici-bas une place permanente, mais qu'elle est au ciel. Tout passe et passe rapidement: cependant c'est pour moi comme une circonstance heureuse que celle qui me permet de pouvoir vous assurer que si le temps passe, notre affection pour votre auguste empereur ne passe pas.

Je vous assure que chaque jour, prosterné devant Dieu, je forme des vœux bien sincères aux pieds des autels; je demande qu'ils s'accomplissent bientôt afin que la France, et particulièrement pour cette grande partie de la France qui, dans la situation où nous sommes, prend un si grand intérêt à notre personne et à la défense du Saint-Siège.

Cette bénédiction particulière est aussi pour vous et pour tous ces braves officiers remarquables par le bon esprit et la discipline qu'ils entretiennent chez leurs soldats! ces bons soldats qui m'entourent toujours avec tant d'affection et dont je puis dire avec l'apôtre Saint-Paul:

Vos estis gloria et coronamea.

J'espère, je pense, je suis convaincu que cette armée est ici pour empêcher de consommer l'œuvre d'injustice, d'irréligion, je dirai même l'œuvre anti-politique que l'on cherche à accomplir. Oui, elle est ici pour cela. Admirable par sa discipline, elle sera admirable aussi par son courage et par sa valeur.

Mais je ne suis pas appelé à décider de ces choses; je me remets entièrement dans les bras de la Providence.

Je vous suis reconnaissant pour les vœux que vous exprimez et j'y réponds par ceux que je fais pour l'empereur et la famille impériale comme pour vous, général, qui m'exprimez au nom de tous ces officiers, des sentiments de dévouement et de respect.

Gazette de France.

Petite ignorance de la conversation.

On apprend dans ce petit manuel, à l'usage de tout le monde, le sens et l'origine d'une foule de mots et de locutions qui se rencontrent à chaque instant dans la conversation même la plus banale.

En voici quelques-uns :

COLIN-MAILLARD.

Les grammairiens ne veulent pas qu'on donne la marque du pluriel au mot *Colin-Maillard*; suivant eux, le nom n'y s'oppose: "C'est un jeu où *Colin* cherche, poursuit *Maillard*." Cette signification ne s'accorde pas avec l'origine que l'on attribue d'ordinaire à ce jeu. Jean-Colin-Maillard est un guerrier du pays de Liége qui fut fait chevalier par le roi Robert, en 999. Il doit son nom de *Maillard* à l'habitude qu'il avait de s'armer toujours d'un maillet pour le combat. Le maillet dont s'armèrent plus tard les séditieux qui sont restés dans notre histoire sous le nom de *maillotins* était destiné à désigner tous ceux qui en feraient usage. Dans la dernière bataille qu'il livra au comte de Louvain, Jean-Colin eut les yeux crevés, et il continua de combattre guidé par ses cuyers. Si c'est à ce souvenir historique qu'il faut rapporter l'invention de la dénomination de ce jeu, le *Colin-Maillard*, c'est l'enfant qui, les yeux bandés, cherche à saisir l'un des autres enfants qui fuient à son approche.—Cette origine ne laisserait pas entrevoir grand'chose de l'application qui pourrait en être faite, mais le mot court après un autre nommé *Maillard*. Si en effet, *Colin-Maillard* doit être considéré comme un mot invariable, la raison qu'on en a donnée n'est pas la bonne.

Le quart d'heure de Rabelais.

Cette manière de caractériser le moment toujours désagréable et quelquefois embarrassant où il faut délier les cordons de la bourse, a pour origine une anecdote que tout le monde répète sans la garantir, et que le bibliophile Jacob raconte ainsi: "Rabelais, après être resté à peine six mois à Rome, où il eut encore le temps d'apprendre l'arabe, que lui enseigna un évêque de Génamith, fut rappelé en France *ciard principis patriaque voce*, dit-il. Peut-être allait-il porter au roi quelque communication importante de l'ambassadeur. On raconte qu'en arrivant à Lyon, il fut force de s'arrêter dans une hôtellerie, faute d'argent, pour continuer sa route, et comme il ne voulait pas se faire connaître, de peur de compromettre le secret de sa mission, il imagina un singulier stratagème pour sortir de cette embarras, qui est passé en proverbe sous le nom du *quart d'heure de Rabelais*. Il s'était déguisé de manière à n'être reconnu de personne, et il fit avertir les principaux médecins de la ville, qu'un docteur de distinction, au retour de longs voyages, souhaitait leur faire part de ses observations: la curiosité lui amena un nombreux auditoire, devant lequel il se présenta vêtu singulièrement, et parla [illegible] sur les questions les plus ardues de la médecine. On l'écoutait avec stupéfaction. Tout à coup il se recueille, prend un air mystérieux, ferme lui-même toutes les portes, et annonce aux assistants qu'il va leur révéler son secret. L'attention redouble: "Voici, leur dit-il, un poison très subtil "(*toscan*) que je suis allé chercher en Italie pour vous délivrer du roi et de ses enfants. Oui, je le destine à ce tyran qui "boit le sang du peuple et qui dévore la "France." A ces mots, on se regarde en silence, on se tait, on se trouble; Rabelais est abandonné de tous. Puis, peu d'instants après, les magistrats de la ville font cerner l'hôtellerie, on se saisit du prétendu empoisonneur, la voiture dans une litière et on l'emmène à Paris sous bonne escorte. Pendant le chemin, il est hébergé aux frais de la ville et [illegible] même magnifiquement comme un prisonnier de distinction; il arrive enfin à sa destination, frais et dispos. François Ier est prévenu de l'arrestation d'un grand criminel; il veut le voir; on conduit devant lui Rabelais, qui a repris son visage et sa voix ordinaires. François Ier sourit en l'apercevant. "C'est bien fait "à vous, dit-il en se tournant vers les no- "tables de Lyon qui avaient suivi leur cap- "tif, vous vouliez une grande leçon, vous "en avez pas peu de solliciude pour la conser- "vation de votre roi; mais je n'avais ja- "mais soupçonné d'une méchante entre- "prise le fameux Rabelais... Là-dessus, il accueille très-gracieusement les Lyonnais confondus, et veillait à couper Rabelais, qui but largement à la santé du roi et à la bonne ville de Lyon.

Nouvelles des Etats-Unis.

New-York, 7 février.

Une lettre de Fort au Prince du 26 janvier dit que la nouvelle de la reddition de Mason et Slidell a été reçue avec joie par toute la population d'Held.

Le correspondant du "New-York Times" à Paris dit que Jefferson Davis a communiqué aux cabinets français et anglais un secret document qui donne d'amples détails sur les ressources commerciales et militaires de la confédération, et démontrent les avantages que l'on retirerait en reconnaissant l'établissement du nouveau gouvernement. Ce document changea à persuader à la France qu'elle peut invinciblement résister au Nord et cela lui donne des droits à être reconnue par cette puissance, à laquelle on fait entrevoir la séduisante chimère du commerce libre et d'abondantes richesses commerciales.

Philadelphie, 8 février.

L'Inquirer de cette ville dit qu'il y a eu des troubles à Norfolk, mardi soir, et que l'on supposait que la loi martiale serait proclamée. Cette nouvelle a été démentie; il paraît que ces troubles sont arrivés à Richmond.

Cairo, 8.

Fort Henry, sur la rivière Tennessee, s'est rendu, hier, à 2h. P. M., après une vigoureuse résistance. Le combat a duré 1h. 20m. Le "Cincinati," le "St. Louis" et "l'Essex" ont tiré plusieurs bordées qui ont causé quelque dommage. A peu près 40 personnes ont été tuées. 2 généraux rebelles, 1 colonel, 2 capitaines et 100 soldats ont été faits prisonniers. Les fédéraux se sont emparés des ponts de Memphis et de l'Ohio, à 15 milles au-dessus du fort.

L'expédition de Burnside est encore au fort Hatteras. 6,000 hommes de troupes ont été débarqués.

La dépêche de Richmond dit que l'Espagne est l'alliée naturelle du Sud. Il demande que le gouvernement y envoie des représentants.

Washington, 8.

On peut affirmer sur la foi des plus hautes autorités qu'il n'est point vrai que le parlementaire rebelle venu dernièrement dans nos quartiers généraux, ait apporté une communication menaçant la vie des otages Corcoran et autres dans le cas d'une exécution des incendiaires du Pont de Missouri.

Nouvelles d'Europe.

Rome.—Un consistoire a été tenu à Rome le 9 janvier, et le Souverain Pontife y a préconisé un nouvel archevêque pour l'église metropolitaine de Varsovie. Ce prelat se nomme Mgr. Filinski.—Il a été aussi décrété qu'un service funèbre pour feu dont Pedro V de Alcantara, roi de Portugal, aurait lieu le 14 de ce mois dans la chapelle Sixtine, au Vatican.

—Le Pape a publié un bref apostolique dans lequel il dit qu'il continue à consacrer tous ses soins à la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine. Une commission spéciale permanente a été créée dans le sein de la Propagande: elle s'occupera exclusivement des Eglises d'Orient.

La princesse Clotilde, épouse du Prince Napoléon, et la reine d'Espagne sont enceintes.

Dernieres Nouvelles

12 février 1862.

Le "Jura" venant de Liverpool est arrivé. Il a laissé Londonderry le 31 janvier.

Les nouvelles qu'il apporte n'ont pas toute l'importance qu'on attendait.

Le Comte Russell dans une dépêche en date du 28 janvier à Lord Lyons dit que le gouvernement de la Grande Bretagne n'embrasse pas les conclusions au même point de vue de M. Seward sur la question de savoir si les personnes prises à bord du Trent et leurs dépêches étaient contrebandes de guerre.

Napoléon a ouvert les chambres le 27 de janvier. Dans son discours il a dit que la guerre civile qui désolait l'Amérique avait grandement compromis les intérêts du commerce de la France, et en autant que le droit nes neutres serait respectés, l'on devait faire des vœux pour la prompte cessation de ces dissentions.

Ciuffa Prest, du Tribunal Civil de Rome a été assassiné, et l'assassin a été arrêté.

On disait que le pape était encore malade.

Aux Correspondants.

F S. M. Papineauville. Maintenant que le *Courrier* vous parvient régulièrement—veuillez donc souffler un bon mot à l'oreille de ceux qui ne le reçoivent pas. Vous pouvez agir comme agent.

J. E. G. Hyde Park, Vt.—Nous ne pouvons vous expédier l'*Union*, vous pourrez recevoir le *Courrier*, mais il faut se conformer aux conditions.

B*** Ottawa, votre correspondance "*Un Charivari*" est inadmissible. Elle ne vous fait point honneur ni par le style, ni par le fond—Apprenez votre alphabet avant d'écrire des nouvelles.

P. D.—Nous n'enverrons plus le journal aux souscripteurs en question—mais nous expédirons le montant de leurs comptes à l'avocat que vous mentionnerez dans votre lettre.

REVUE ANECDOTIQUE.

Bonaparte recevait souvent David. —Un jour on parlait théâtre, et on vantait le talant de Lekain. Bonaparte qui admirait beaucoup le talent de Talma, s'étonnait que l'on vantât toujours les anciens.

—On ne parle tant des anciens que pour rabaisser la gloire des vivants dit-il.

—Général, répondit David, on ne parle plus de César.

Cette flatterie, dut toucher beaucoup Bonaparte, dans la bouche de l'austère républicain.

—Voici une histoire d'ivresse. Ce n'est pas d'une ivresse politique qu'il s'agit, une de ces ivresses tristes et souriantes, ivresse de l'imagination qui a vidé son verre et parfois son calice jusqu'à la lie, ivresse qui garde, même en chancelant, l'image mystérieuse d'une femme aimée.

Il s'agit tout simplement d'un digne musicien de l'orchestre d'un théâtre du boulevard.

Ce brave homme ayant fêté la divine bouteille, rentrait chez lui à deux heures du matin en chancelant et en chantonnant; arrivé à sa porte, il trouve un ivrogne couché sur le seuil. Il s'intéresse à cette faiblesse qu'il partage.

—Allons, mon bonhomme, dit-il à l'ivrogne, tu ne peux pas rester là... Mon lit est grand... je t'offre l'hospitalité...

En disant cela, il relève l'homme qui est plus ivre que lui et ne peut se soutenir. Notre musicien, montié le portant, atteint enfin son quatrième étage il ouvre sa porte, pousse l'autre dans sa chambre, tire les rideaux de son alcôve, prend son pauvre camarade dans ses bras et le jette sur son lit.

Tranquille alors sur le sort de son nouvel ami, il se dit à lui-même:

—Vraiment, mon garçon, c'est bon-eux... Voilà un camarade qui est plus ivre que toi. Ça ne doit pas être; ça ne doit pas être; ça ne sera pas.

Et, en tabant ce beau raisonnement, il sort de sa chambre et descend son escalier pour aller chercher où se mettre au niveau de son camarade.

Dans la rue, il trébuche contre un homme étendu par terre. C'est un autre ivrogne encore plus ivre que le premier.

Il veut relever l'homme, mais il est tellement ivre qu'il ne peut pas même se tenir debout. Le musicien le charge sur ses épaules, et, après de grands efforts, il parvient à le hisser jusque chez lui. Il le prend dans ses bras et il le jette sur son lit à côté du premier. Puis poursuivi par son idée fixe, il redescend encore pour aller boire, afin d'être aussi ivre que ses deux hôtes.

A sa porte il trouve un troisième ivrogne.

—Que signifie cela? dit-il... C'est pourtant pas lundi, aujourd'hui... Ils vont être gênés là-haut... Trois dans mon lit... Enfin, qu'ils s'arrangent.

Il charge sur son dos le troisième ivrogne; il le porte dans sa chambre et le jette sur son lit, puis harrassé de fatigue, il tombe dans un fauteuil et s'endort.

Le jour commence à poindre. Un vent frais réveille notre musicien... Il regarde... Son lit n'est pas défait et sa fenêtre est ouverte.

—Comment dit-il, ils sont partis sans me dire adieu... c'est mal... Obligez donc des ingrats... Et ils ont refait le lit...

Il se lève, regarde par la fenêtre, et en bas, dans la rue, il apperçoit un homme gisant par terre. Décidément c'est la nuit aux ivrognes, Notre musicien ne veut pas être moins humain pour celui-ci. Il descend le chercher, et il trouve un homme mort et horriblement broyé contre le pavé.

C'était son ivrogne, le premier, toujours le même, qu'il avait jeté trois fois par la fenêtre croyant le jeter sur son lit.

Faits Divers.

—Un ouvrier imprimeur, du nom de Hubert Gouge, est tombé mort dans la rue à Québec, presqu'en sortant de l'atelier de M. Desbarrats où il était employé.

—Si l'on en croit le *Times* de New-York la guerre actuelle coûte déjà au gouvernement du Nord 500 millions de piastres.

—Lord Lyons, l'ambassadeur anglais à Washington a reçu l'ordre du Bain, en considération de sa conduite pleine de dignité et de fermeté dans la difficulté anglo-américaine crée par l'affaire du *Trent*.

—Combat de coqs.—Il y a quelques jours un grand combat de coqs a eu lieu à Troy. Vingt-six héros d'Albany étaient engagés contre vingt-six de Troy. Le combat a été terrible et a duré depuis 10 heures du soir jusqu'à 6 heurs du matin. Les Troyens ont gagné la partie, 9 manches sur 13. Les enjeux ne montaient pas à moins de $3,000, sur lesquels Morrissy, l'organisateur de la fête, a empoché $2,000. L'assistance était composée principalement de *sport-men* de bas étage appartenant à toutes les grandes villes du Nord. On annonce maintenant une prochaine partie entre les coqs de Troy et ceux de New-York.—Il est incroyable que la police ne sache rien de ces réunions et ne réussisse pas à les prévenir. Il est vrai qu'on s'en étonne moins en se rappelant qu'un député sherif a été arrêté il y a quelques jours autour du tapis vert d'un tripo clandestin.—*Courrier E-U.*

Nous lisons dans le *Monde*, que le directeur de ce journal et M. Barrier sont cités à comparaître le 13 de février prochain, devant le tribunal de police correctionnelle de Nime, sous cette triple inculpation: 1e delit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de l'Empereur; 2e délit de publication de fausses nouvelles, de nature à troubler la paix publique; 3e contravention du défaut de signature, à la charge du sieur Taconet. L'article qui a motivé cette poursuite est un compte-rendu de la réception faite à Mgr. Plantier par la population de Nimes, lors de son retour d'une visite pastorale. Ce compte-rendu avait été inséré dans le *Monde* du 4 décembre dernier.

Munitions pour le canada.—On vient d'embarquer sur le *Spartan*, à destination du Canada, 300 tonnes de boulets et de bombes pour les canons Armstrong de 100 livres 50 tonnes d'approvisionnements médicaux, 100 caisses de fusils, beaucoup de litterie, des vêtements à l'usage des malades dans les hôpitaux, etc.

Fatal accident.—Un employé du Grand Trone, répondant au nom de Smith et demeurant en cette ville, a été écrasé sur la ligne du Grand Trone par un convoi de fret, près Danville, C. O., vendredi dernier. L'infortuné est mort le lendemain des suites de ses blessures, et son corps à été transporté en cette ville où une enquête a eu lieu lundi soir et le verdict du jury a été "mort accidentelle... Il laisse une femme et deux enfants.

—On dit que M. de Lamartine va faire jouer à L'Odeon une pièce en cinq actes. On dit aussi que M. de Laprade vient d'écrire une nouvelle satire intitulée: *Les Démolisseurs*. Elle n'est pas encore imprimée.

—Parmi les hôtes distingués du St. Lawrence Hall sont remarqués W. H. Russell, correspondant du *London Times*, l'hon. major Anson et M. Reuis.—*Minerve.*

—Dimanche, vers 9 heures dans la soirée, la population de Saint-Roch a été mise en émoi par un incendie qui se déclara dans la rue Richardson, en arrière de la chapelle de la Congrégation.

Le feu origina dans une maison situé du côté sud de la rue Richardson et appartenant à M. Moïse Thibault, menuisier. Vers l'heure en question, ce dernier veillait avec sa famille lorsque son attention fut tout à coup attirée par une chaleur excessive qui se fit sentir et par une épaisse fumée qui venait du haut de la maison. Alors madame Thibault et sa fille montèrent précipitamment aux mansardes qu'elles trouvèrent remplies de fumée. Le feu semblait ravager dans une armoire contenant le linge de la famille. Les flammes sortaient déjà avec une extrême violence, si bien que peu de chose put être sortie de la maison.

M. Thibault alla bientôt rejoindre les deux femmes, prévoyant quelque danger pour elles, et il trouva sa malheureuse femme entourée d'un cercle de feu et presque asphyxiée. Il la saisit et l'emporta dans ses bras, mais la pauvre femme avait la figure et la poitrine horriblement brûlées. Après l'avoir mise en sûreté, il s'aperçut que sa fille manquait, mais helas! ce malheureux père eut la douleur de voir qu'il était trop tard. Sa fille était âgée de vingt-cinq-ans, et ses restes carbonisés ont été retrouvés que quelques heures après.

Une petite maison voisine, appartenant à M. Joseph Lachance, a été aussi réduite en cendres, ainsi qu'une boutique appartenant encore à M. Thibault. Ce dernier a littéralement vu brûler tout ce qu'il possédait et ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que rien n'était assuré.

Madame Thibault est, dit on, dans un état très précaire.—*Journal de Québec.*

Depuis Mme. T. est morte.

—L'Académie française a pris un jour pour pourvoir aux deux vacances qui existent dans son sein. L'élection au fauteuil vacant par la mort de M. Scribe est fixée au 4 février. Le 18, on pourvoira au fauteuil vacant par la mort du P. Lacordaire.

Se présentent comme candidats au fauteuil de M. Scribe: Mesars, Cuvillier-Fleury, Mazères, Octave Feuillet, Camille Doucet et Léon Halévy.

Se présentent, dit-on, pour la succession au fauteuil du P. Lacordaire: le prince Albert de Broglie, Messieurs Dufaure, de Carné et Philarète Chasles.

Décès.

Après 7 jours de souffrances causées par la Rougeolle rentrée.—Charles Joseph Emery agé de 2 ans 6 mois et 22 jours fils de M. Jollion Instituteur. Cet enfant, doué d'une physionomie intéressante aurait fait certainement l'orgueil d'un père et d'une mere.

Son babil enfantin et ses gracieuses gentillesses ne s'effaceront jamais de la mémoire de ses parents inconsolables.

(Com.)

HOTEL
DE
DAN GOODE,
COIN DES RUES
RIDEAU ET ST. NICHOLAS
OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'il y a de mieux, en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862

THOMAS PATTERSON
Importateur et Marchand de
Groceries,
EN GROS ET EN DETAIL
No. 17
RUE RIDEAU, OTTAWA,

Ou l'on trouve Vins, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.,—Ainsi que Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.

Ottawa, 23 janv. 1862.

THE
OTTAWA CITIZEN

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau—Ottawa.

Le Citizen, semi-hebdomadaire, paraît tous les Mardis et Vendredis, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, a raison de Trois Piastres par année, payable d'avance ou Quatre Piastres a crédit.

Le CITIZEN de la semaine

est publié tous les Samedis matin — Prix: une piastre et demi ($1,50) par année, ou $2,00 a crédit.

LA GUERRE! LA GUERRE!
SUR LE HAUT PRIX.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

OFFRENT MAINTENANT EN VENTE

LES EFFETS SUIVANTS:

MAGNIFIQUE (WINCEYS)	8d	per yd.
" COBOURGS	9d	"
" INDIENNES LILAS	6d	"
" MOUSSELINE DE LAINE	5d	"
" GINGHAMS	7½	"
" PATRONS DE ROBES (13 yrs chaque)	8s. 6d	"
" DRAPS POUR PARDESSUS	7s. 6d	"
" SATINETTE	1s. 3d	"
" COUVERTES (toute laine)	9s. 6d	la paire.

GROS DRAP de (Rosamond) et TWEEDS de Hunt et Elliot,

TOUS A BAS BRIS.

Les personnes qui desirent faire de bons marches sont invitées a venir de suite.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE.,
Rue Rideau, Ottawa,
PRES DU PONT.

Ottawa, 30 janv. '62

GRANDE VENTE
D'UN
Etablissement de Marchandises seches
EN BANQUEROUTE
CI-DEVANT CONNU SOUS LE NOM DE LA
MAISON DU PEUPLE

LES SOUSSIGNES ont acheté cet établissement d'EFFETS NOUVEAUX dont l'assortiment est varié et convenable pour l'automne et l'hiver, se composant en grande partie de

DRAPS SUPERFINS,
(WHITNEYS,)
DRAP DE DAME
NOIR ET BRUN,
FLANELLES ROUGES
ET BLANCHES,
COTONS BLANC ET JAUNE,
SOIES DE TOUTES COULEURS,
DRAPS DE CASTOR,
DRAPS DE PILOT,
TWEEDS,
INDIENNES DE
TOUTES SORTES,
CARROTES,
COUTIL DE FIL,
COUTIL POUR LIT,
PELLETERIES,
MANTEAUX.

Enfin tout ce qui est nécessaire en fait de

MARCHANDISES SECHES.

Les SOUSSIGNES sont déterminés de les offrir à de tels prix, qu'ils veulent de suite en effectuer la vente.

Le public est invité respectueusement de venir les examiner. Chaque article est distinctement marqué.

Ottawa, 3 janv. '62. KEARNS & RYAN.

LE MERITE EXTRAORDINAIRE
Doit appartenir
A CELUI QUI PLAIT A CHACUN
IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE
Sans Rival de nos
CAFFES
De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE,
Brough, Buchanan & Cie.,
Rue Sussex.
Ottawa, 3 janv. 1862.

SALON DE PERFUMERIE
DU
CHEMIN DE FER
MM. MILES ET EDDIX,
Perruquiers et Barbiers.

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne ou ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ce MM. peuvent barb-fier autant l'art.

Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce Salon est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.
Rue Rideau.

M. Miles est dans le Barbier des Princes et le Prince des Barbiers

Ottawa, 2 Janvier 1862. E. Miles et Eddix.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe
TIENT CONSTAMENT LES
PELLETERIES
LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES
Dans son Grand Etablissement de la Rue
PRINCESSE
VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITE,
Ottawa, 15 janv. '62. KINGSTON.

Hotel National,
RUE SUSSEX,
TENU PAR M. LAFONTAINE.
On y recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

Table ouverte à toute heure tout temps. L'on y trouvera toujours les mets les plus recherchés, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés:—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
			Nord de la Riviere Ottawa.		
W. Thompson	Pittsalen—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalabery		
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Hartwell, Ripon	101,000	30 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	35,000	60 cts.
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	160,000	"
Mic. McBean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan	185,000	"
G. M. Judgson	Glarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Osslow	150,000	"
Thos. Barron	Lachute	Partie d'Argenteuil	Wentworth	180,000	"
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	30,000	30 cts.
			Nord de la Riviere St. Laurent.	60,000	"
A. B. Lavallée	Ste. Adele d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beresford,		
Alex. Daly	Rawdon	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londoncaster	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon	141,000	"
A. Dubord	Trois-Rivieres	St. Maurice et Maskinonge	Peterborough, Caxton, Shawenegan	49,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain	Radnor, Alton, Montauban	40,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	25,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Kesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	26,000	"
			Sud de la Riviere St. Laurent.	250,000	20 cts.
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton			
F. H. Pratte	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden		
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Maddington, Blandford, Stanfold, Bolstrode	160,000	60 cts.
J. C. C. Arcand	St. Joseph, Beauce	artie de Mégantic	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	100,000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	rance	Broughton, Thetford	299,000	"
Andrew Ross	Frampton, [François	Dorchester, part. Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	44,000	40 cts.
			Shenley, Jersey, Morlon, Rixborough, Ditchfield, Lemieux, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	130,000	"
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Maillioux	200,000	30 cts
Frs. Tétu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Ronz, Bellechasse, partie de Buckland, Danquam, Armagh	92,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago		
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Iaworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Rungay, Chabot, Pohenegamook	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Demonville, Begon, Rodot	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Dequesne, Macpes, Neigette, Cabot, Fleuriau, Manseider	135,000	"
			Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Alibert, Cherbourg		
J. A. LeBeb	New Carlisle	Bonaventure	Matapedtiac, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Marin, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	300,000	"
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	180,000	35 cts.
				130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.
Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'environ 36 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. Stanislas Drapeaux, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.
Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. Lepage, Ecuier, à Rimouski.
Le chemin Taché, de Bucklaud dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, Stanislas Drapeaux, Ecuier, à St. Jean Port Joli.
Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. Lepage Ecuier, à Rimouski.
Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. Gauvreau, Ecuier, Isle Verte.
Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:—
1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et
4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.
Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.
Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.
Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.
Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.
Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:—

QUEBEC . . . A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.
MONTREAL . . C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

DPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées en messieurs et portant sur la dite "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ces ouvrages, devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenus.

La signature de deux personnes responsables devra se porter caution pour la dite exécution de contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-3m.

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 23 avril, le tarif pour le trafic entre Montréal et Ottawa City, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe,	.....	25 cts. par 100lbs.	
Seconde	"	.....	22½ " " "
Troisième	"	.....	17½ " " "

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. Surintendant.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

A commencer Lundi, 4 Nov, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 8.45 AM., et arrivera à Prescott à 11 30 AM., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec le Paquet de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains du Chemin de fer d'Ogdensburgh, et avec allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront Prescott 4.0½ P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 8, 10 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera Prescott à 7.30 A.M., arrivant à Ottawa à 11.10 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 P.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 6.0 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

S. FRENCH,
Prescott, 28 oct., 1861. Surintendant.

HUITRES NOUVELLES
Venant d'être reçues
—AU—
RESTAURANT LAFONTAINE.

A l'Ensigne du Faisan Rouge, RUE SUSSEX.

N. B—M. LAFONTAINE reçoit ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa, 21 août 1861.

EXHIBITION INTERNATIONALE
DE LONDRES, 1862.

LES COMMISSAIRES du CANADA pour l'EXHIBITION INTERNATIONALE de 1862, donnent avis à toute personne qui désire exhiber des produits canadiens (soit qu'application ait déjà été faite ou non pour cet objet) que les articles doivent être envoyés pour l'examen et l'appréciation au dépôt du chemin de fer du Grand Tronc, à Ottawa, en tout temps depuis le DIXIEME au VINGT-DEUXIEME JOUR de FEVRIER prochain.

Les commissaires commenceront l'inspection à 10 heures A. M., le jour ou dernier lieu mentionné. Les Exhibants doivent transporter leurs articles rendus aux stations susmentionnées exempts de tous frais. S'ils ne sont point approuvés, le chemin de fer du Grand Tronc les transportera gratis à tout dépôt sur la ligne d'où ils auront été expédiés.

Les personnes qui exposent des graines ou des bois sont requises, dans chaque cas, de transmettre un certificat établissant les espèces, les variétés, et l'endroit où ils ont été pris. Les bois envoyés seront suivant les dimensions ordinaires du commerce, et les commissaires de sa Majesté ont exprimé le désir qu'ils soient exhibés en planches de 4 pouces d'épaisseur, laissant voir l'aubier de chaque côté, ou en échantillons de 4 pouces, et engagés, autant que possible, de rejeter avec des feuilles ou des fleurs.

Ceux qui désireront d'autres informations pourront s'adresser pour les minéraux et les spécimens de géologie à sir W. E. Logan, Montréal, pour les produits des fo-ts et des rivières au Dr. Taché à Québec ; ou au Dr. Hurlbert, Hamilton ; pour les produits agricoles à l'Hon L. V. Sicotte, St. Hyacinthe, et c-l. Thompson Toronto ; pour les articles de Manufacture Canadienne, au Dr. Beaty, Cobourg, ou au sécrétaire à Montréal, auquel on doit aussi s'adresser pour toutes les autres affaires concernant la commission.

B. CHAMBERLIN, Com.
Secrétaire.

Montréal, 18 Décembre 1861.

P. CHABOT.
IMPORTATEUR DE
MARCHANDISES ANGLAISES
ET
AMERICAINES,
QUEBEC

A LOUER.

Tout ou bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé Rue Sparks, Ottawa central, contenant quatre magasins en bonne condition, et 4 quelques pas seulement des

BATISSES DU GOUVERNEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CH. LAFRETTE Propriétaire,
Rue Sussex, en face la Banque.

Western Assurance Company,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $50 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA D. BEARD,	MARCUS ROSSIN,
J. C. GILMOUR,	THOMAS HAMILTON,
JOHN MCMURRICH,	ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON,	AND
GEORGE MACKIE,	WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERR. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANQ. DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

E. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 13 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de Pontefract, comté de Pontiac, C.-E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11ème *jour* de décembre prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de la vente, s'adresser à l'agent de la localité, G. M. Judgson, Ecuier, à Clarendon, dans le dit Comté.

ANDREW RUSSELL.

Ottawa, 13 Nov. 1861 35-6m.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet. 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir :

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la-dite rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hôtel de Cains, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour la limites en arrière des rivières Severn, Muskoka et Noire, au Rouis House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Baie des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 16 du même mois.

"Territoire Chaudières et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en gros public, à tel point d'enchère, sous la cent dernière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente fonc ère de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les tiges des limites, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisièmement.—Les licences seront émises en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatrièmement.—Sous tous autres rapports, les limites seront assujetties aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, ou et après le NEUF de mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localités respectives.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.
T. de la C.

2? août, 1861.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toute sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'adresse &c. &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous du cour délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Armond, Rue Rideau, près du pont des soupeurs.

Ottawa, mars, 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES.

Québec, 6 juin 1861

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, en conseil nommer les inspecteurs de pêcheries suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JOSEPH KIRKALL GOODWIN, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOSE FONTAINE, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

FERDAND LABELLE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE ROCHEBLAVE, Ecuier, Ecuier de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DE
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PARFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien coiffés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents. M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le Soussigné a transporté son bureau porte voisine de l'Hôtel de M. Daniel Goods, Court House Avenue.

WILLIAM KING,
Avocat.

Ottawa, 20 Nov. 1861. f.—3 ms.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix

Ottawa, mars, 1861.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 12 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 25,000 acres, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 70e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McSHAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté

Andrew Russell,
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

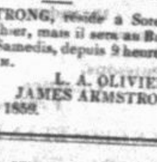

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Coletts, Chemises, etc, etc.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A.M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné que les agences sous-mentionnés, dans le Haut Canada, seront closes le PREMIER de JANVIER prochain, après laquelle date, les personnes ayant des paiements à faire, ou aucune transactions en rapport avec les terres publiques devront s'adresser directement à ce département.

AGENCES.	AGENTS.
Stormont, Dundas et Glengarry	S. HART,
Prescott et Russell	N. STEWART,
Carleton	J. DURIE,
Lanark	G. KERR,
Leeds et Grenville	W. J. SCOTT,
Prince Edward	S. BALLARD,
Hastings, (Partie Sud)	F. MCANEANY,
Northumberland et Durham	W. WALLIS,
Peterborough (Partie Sud)	W. CRAWFORD,
Wentworth	T.A. ARRELDGE,
Lincoln, Haldemand et Welland	H. SMITH,
Norfolk	D. CAMPBELL,
Oxford et Brant	J. CARROLL,
Kent	R. MORSE,
Lambton	A. SCOTT.
Waterloo	H. S. HUBER,

Les personnes désirant faire des réclamations par l'entremise des agents locaux susmentionnés devront le faire sans délai.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement, EDMOND GERMAIN, Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX DE VEAU, PEAUX DE MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

Desirez vous acheter a bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
☞ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

G. MORTMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumerie, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.

Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.

Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepôt ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et puisent au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cleveland.

Pennsyvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestnut Street, Philadelphia.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse vousine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRE raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmont et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moet & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaïque, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites, Buiscuits supérieurs de Watson, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.

Ottawa, 2 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN

(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin en assortiment considérable et variété de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chasser, Bottes fines Souliers, Congrees, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE ose attirer l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de Ferronnerie, provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans les

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Enseigne de l'Enclume,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERET
GENERALE

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME.
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.
JAMES STARKE.

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans
Ogdensburgh et des environs,
qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur,
Mérinos Français et Mérinos Ecossais,
Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY. BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY,

Les améliorations qu'il a fait faire à son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur le marché, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Propriétaire.
Ottawa, 1861.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHE,
CONSISTANT EN
Patrons de Robes de soie et autres,
Rubans, Dentelles,
Broderies sur Mousseline, Gazts,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c.. &c.

Casimires, Draps, Merinos,
Mousseline de Laine,
Indiennes: Guinghams, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents,
Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline
Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Ens Fort
OGDENSBURGH, N. Y.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureau Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.
Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

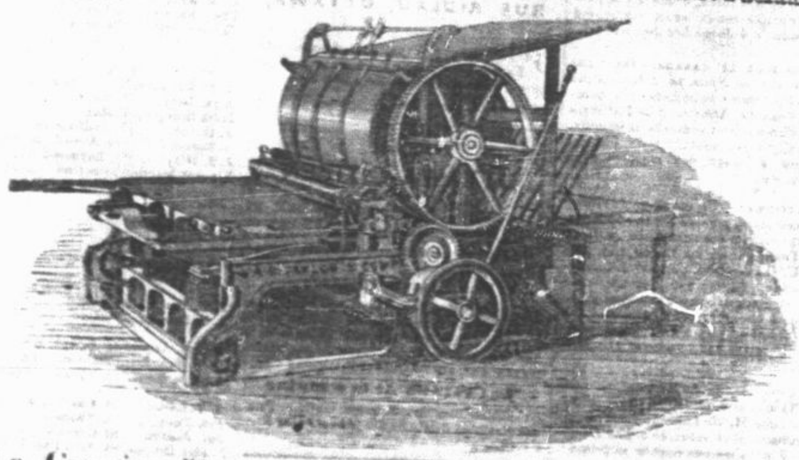

Le Courrier d'Ottawa, parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,
ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCS.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces excédant dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la première insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	
Un QUARRÉ (20 lignes)	$12.00
Pour chaque carré additionnel	$20.00
Les AVIS SPECIAUX et RÉCLAMES se paieront par ligne	$15.
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "
	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funéraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Reçus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Premiere Annee. Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 20 Fevrier 1862. No. XLVI.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scorbute ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaitre ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsalsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant;—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsalsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 uillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement detruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Revd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspésie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—sm.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous s'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction du notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriéaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certaine que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préference à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt. Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'Américan House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "PASTILLES PULMONAIRES," soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressious.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-desus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRAYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmlhe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerister Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Meinbre à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX,

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et à toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Porland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scieure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 *Février* 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, diners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 6 mars 1861.

Poesie.

LA RETRAITE.

A Victor Hugo.

(Suite et fin.)

Je sais sur la colline
Une blanche maison:
Un rocher la domine,
Un buisson d'aubépine,
Est tout son horizon.

Là jamais ne s'élève
Bruit qui fasse penser;
Jusqu'à ce qu'il s'achève
On peut mener son rêve
Et le recommencer.

Le clocher du village
Surmonte ce séjour,
Sa voix comme un hommage
Monte au premier nuage
Que colore le jour!

Signal de la prière,
Elle part du saint lieu,
Appelant la première
L'enfant de la chaumière
A la maison de Dieu.

Aux sons que l'écho roule
Le long des églantiers,
Vous voyez l'humble foule
Qui serpente et s'écoule
Dans les pieux sentiers;

C'est la pauvre orpheline
Pour qui le jour est court,
Qui déroule et termine
Pendant qu'elle chemine
Son fuseau déjà lourd;

C'est l'aveugle que guide
Le mur accoutumé,
Le mendiant timide
Et dont la main décide
Son rosaire enfumé;

C'est l'enfant qui caresse
En passant chaque fleur,
Le vieillard qui se presse:
L'enfance et la vieillesse
Son amis du Seigneur!

La fenêtre est tournée
Vers le champ des tombeaux,
Où l'herbe moutonnée
Couvre après la journée
Le sommeil des hameaux.

Plus d'une fleur nuance
Ce voile du sommeil;
Là tout fut innocence,
Là tout dit: Espérance!
Tout parle de réveil!

Mon œil, quand il y tombe,
Voit l'amoureux oiseau
Voler de tombe en tombe
Ainsi que la colombe,
Qui porta le rameau.

Ou quelque pauvre veuve,
Aux longs rayons du soir,
Sur une pierre neuve,
Signe de son épreuve,
S'agenouille, s'assoir;

Et l'espoir sur la bouche,
Contempler du tombeau,
Sous les cyprès qu'il touche,
Le soleil qui se couche
Pour se lever plus beau.

Paix et mélancolie
Veillent là près des morts,
Et l'âme recueillie
Des vagues de la vie
Croit y toucher les bords!

A. DE LAMARTINE.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

La Demoiselle a Marier.

—J'ai appris tout cela d'une de mes amies, laquelle a été ainsi conduite à épouser un homme qu'elle ne pouvait pas souffrir, et avec qui elle est fort malheureuse, parce qu'il aimait passionnément sa fortune et qu'il se souciait fort peu d'elle.

—Vos mariages d'inclination sont très-plaisants.

—Pas trop, je vous l'assure.

—Alors ce n'est pas un mariage d'inclination que vous faites?

—Non, non! je ne suis pas assez riche et je ne dois m'éprendre de personne. On répète souvent devant moi qu'une fille bien née ne doit avoir aucune préférence dans le cœur. Seulement, si un grand seigneur très-riche voulait bien devenir follement amoureux de moi, ma mère serait la plus heureuse et la plus triomphante des mères. Pauvre femme! elle attendra longtemps. Les jeunes gens ont trop bien appris l'arithmétique depuis un temps pour songer à moi. L'arithmétique est l'ennemie jurée des jeunes filles; c'est un préservatif assuré contre l'amour qu'elles pourraient inspirer.

—Cependant vous êtes riche, je crois?

—Non, pas du tout. Ma mère a un très-beau douaire, et paraît riche; mais j'ai des frères et des sœurs tous mariés et en possession de légitime héritiers. J'ai dix mille livres de rente, pas davantage: donc je ne puis plaire qu'à ceux qui n'ont rien.

—Et pourquoi cela? Je ne comprends pas la logique de ce raisonnement.

—Parce que ceux qui possèdent, ne fût-ce que six mille livres de rente, sont infiniment plus riches vivants garçons qu'ils ne le seraient avec seize mille livres de rente et une femme à loger, vêtir et nourrir. Ma mère sait merveilleusement cela, aussi elle a placé ses espérances ailleurs; et pour essayer de l'effet de mes charmes, elle me mène depuis deux ans à toutes les ambassades afin d'y rencontrer des étrangers.

—Pourquoi des étrangers?

—Parce qu'ils passent pour plus riches et moins bons calculteurs que les Français.

—On pourrait bien se tromper.

—Peut-être. Et d'ailleurs, que voulez-vous? je ne sais pas être aimable pour tous les vieux princes russes, allemands, goths, bossus boiteux ou manchots, que nos mères se sont mises à cajoler pour nous. Aussi la mienne dit-elle en riant, mais avec un grand fonds de tristesse, que je suis d'une très-difficile défaite.

—Eh bien! pourquoi veut-elle donc se défaire de vous?

—Parce qu'il faut bien marier sa fille.

—Mais, quelle nécessité!

—C'est l'usage; et une mère ne passe pour avoir bien rempli son devoir maternel que quand, vaille que vaille, elle a marié tous ses enfants.

—Votre société française est singulière, en vérité! donc, pour conformer à l'usage, vous, ma chère Marguerite, à qui j'ai vu de tout autres idées, vous vous mariez seulement pour en finir, ainsi que vous disiez tout-à-l'heure. Et quel homme est celui que vous devez épouser?

—Je ne sais trop, répondit nonchalement Marguerite.

—Est-il beau?

—Voilà bien une question d'Anglaise. Non, il n'est ni beau ni laid.

—Est-il jeune?

—Ni vieux ni jeune, trente-trois ans à peu près.

—Est-il riche?

—Non, je dirais qu'il n'est ni riche ni pauvre, si ce n'est qu'il n'est vraiment pas assez riche à beaucoup près pour vivre dans la haute société dans laquelle son mariago va le placer, et qu'il faudra nécessairement que nous passions ensemble beaucoup de temps à la campagne, non pour y avoir une belle et large existence comme on la mène en Angleterre, mais pour y vivre mesquinement pendant huit mois, afin d'en passer quatre à Paris convenablement.

A-t-il de l'esprit pour défrayer tout ce long temps que vous passerez ensemble éloigné du monde?

—Eh non! il n'est point sot, mais il n'a point d'esprit; il n'est pas bon, du moins de cette bonté forte et généreuse qui n'appartient qu'aux gens d'élite, mais on dit aussi qu'il n'est pas méchant: il n'est pas grand, il n'est pas petit; il n'a pas l'air extrêmement provincial quoiqu'il vienne, comme Petit-Jean, *d'Amiens pour être suisse;* il n'a pas un grand nom, il n'en n'a pas un trop obscur, il est dans le medium de tout; et jusqu'à sa voix (car il chante) a subi cette loi fatale de juste milieu dans lequel il semble avoir été pétri de toute éternité: c'est un baryton, la seule voix pour laquelle je me sente une aversion prononcée.

—Mais, ma pauvre enfant, vous qui n'aimiez que les extrêmes et à qui le médiocre a toujours été odieux, comment allez-vous faire?

—Je n'en sais rien.

Je ne vous donne pas deux ans pour mourir de dégoût et d'ennui.

—Je le crois."

Et mademoiselle de Bussy, la tête appuyée snr sa main, faisait danser un de ses petits pieds dans une cadence rapide, ainsi qu'il arrive quand on veut paraître calme au dehors et que cependant on éprouve une grande agitation intérieure.

"Quelle folie! reprit Diana; en vérité, Marguerite, je ne vous comprends pas. On voit bien que vous ne savez guère encore ce que c'est que le mariage; ses difficultés, ses exigences, son despotisme. Vous ne comprenez pas à quel point il faudrait profondément se convenir pour s'y trouver longtemps heureux. Ce n'est pas même toujours assez de l'amour pour opérer une complète fusion de deux êtres: il peut s'éteindre, ajouta-elle d'une voix profondément triste, et montrer qu'on s'est étrangement épris quand on s'est cru faits l'un pour l'autre: voyez-vous, Marguerite, il faut être de la même sphère, du même pays moral, pour ainsi dire; autrement on souffre chacun toutes les peines des exilés qui n'entendent plus jamais parler le langage de la patrie; et encore si c'était la tout! mais, mon enfant, dans l'angoisse qu'on éprouve d'une telle torture, on peut perdre la raison, on peut écouter des accents qui répondent à toutes les pensées de votre cœur, se laisser fasciner, séduire, succomber sous le charme, et ne comprendre le danger que quand il n'est plus temps de le fuir, car on est devenu coupable. . . ."

Marguerite leva les yeux sur lady L . . . . et vit qu'elle pleurait.

Diana baissa ses regards sous ceux de son amie, sa poitrine se soutenait oppressée de sanglots; mais elle reprit brusquement:

"Il faut rompre ce mariage, il le faut!"

Marguerite essuya ses yeux: en voyant pleurer Diana, dont elle croyait que les larmes coulaient pour elle, la jeune fille avait perdu quelque peu de sa fermeté.

"Non, répondit-elle, il est arrêté, et le contrat doit se signer ce soir: ce serait une esclandre; d'ailleurs que gagnerai-je à attendre? ce mariage est encore un des meilleurs de ceux qu'on me propose depuis longtemps; tout est dit, il en sera ce qu'il pourra.

—Mais, mon enfant, expliquez-moi ce qui a pu vous conduire, vous que j'ai vue décidée dans un temps à faire, comme nous autres Anglaises, un mariage d'amour, à faire aujourd'hui la sotte affaire que vous êtes sur le point de conclure? y a-t-il de votre part inclination contrariée, dépit, désespoir? En vérité, je ne comprends rien à cette décision.

—Il n'y a rien au monde que l'ennui d'être ce qu'on appelle une fille à marier: je me marie pour être mariée et qu'il n'en soit plus question; pour ne pas être, par exemple, un jour comme ma tante Eléonore: pauvre créature! elle a vieilli sous le harnais d'une fille à marier, et je la vois encore, malgrés ses quarante-cinq ans, se rechercher à faire la charmante quand un célibataire passe auprès d'elle: elle me rappelle toujours le cheval du grand Frédéric, qui dressait l'oreille et piaffait encore dans sa vieillesse quand il entendait sonner la trompette.

—Si vous riez, Marguerite, nous voilà perdues; c'est un indice certain que vous allez vous affermir dans votre folie.

—Folie! folie! demandez à ma mère si je ne fais pas une action raisonnable. Ecoutez, je veux bien vous le dire en confidence, malgré l'air de jeunesse que me donnent mes cheveux blonds et une certaine délicatesse répandue dans toute ma personne, j'ai vingt-quatre ans passés. Quand les vingt-cinq auront sonné, j'aurai perdu toutes les chances de me marier en jeune fille, on ne pensera plus pour moi qu'aux hommes de quarante ans au moins; puis, si j'ai le malheur d'arriver à trente, il ne tiendra qu'à moi de croire qu'il n'y a plus au monde que des hommes de cinquante ans (bien conservés à la vérité); ensuite chaque année comptera quadruple, et en peu de temps je deviendrai une *fille de mérite*, et je ne devrai plus aspirer qu'aux veufs de soixante ans, goutteux, asthmatiques ou sourds, qui penseront à moi pour *mes vertus*, parce qu'ils auront besoin de cataplasmes, de tisanes, et de soins dans leurs vieux jours. Hélas! hélas! c'est ma dernière année de jeunesse comme fille à marier, et j'en veux profiter.

—Pour faire une belle fin, vraiment!

—Que voulez-vous, Diana? les choses sont arrangées en France de façon que je n'ai point de chance de mieux faire, puisque je suis arrivée jusqu'ici sans changer d'état.

—Pourquoi aussi ne vous êtes-vous pas mariée plus tôt?

—Oh! pourquoi, répondit Marguerite en soupirant, parce que j'avais un brin de roman dans le cœur, et que ma mère avait dans la tête dix grains d'ambition; à mon entrée dans le monde on me trouva jolie.

—Je vous trouve encore plus charmante cette année.

—C'est possible, mais il y a huit ans qu'on me voit, et cela me fait perdre infiniment de valeur; enfin, n'importe? aux premiers moments de mon apparition, j'eus, comme dirait ma mère, le bonheur de plaire au jeune prince héréditaire de N . .

—Le prince Frédéric de N . . .! répéta Diana d'un ton assez singulier. Une rougeur rapide passa sur son visage et la laissa très-pâle.

—Lui-même; ses assiduités furent assez marquées pendant tout l'hiver.

—Et vous plaisaient-elles? reprit Diana du même ton . . . . , il passe pour . . . . très-agréable.

—Elles ne me déplaisaient pas? parce qu'elles me mettaient à la mode.

—Seulement pour cela?

—Oui, car il est très-blond et je n'aime point un homme blond.

—Allons, allons, c'est une bonne raison, dit Diana en riant à demi.

—Quant à ma mère, elle était d'une joie contenue, digne et pleine de convenance dans le monde, mais qui éclatait parfois dans l'intérieur.

Eh bien! il me semble que tout allait fort bien, reprit Diana d'une voix un peu amère.

—Oui, mon histoire aurait pu devenir un roman et finir de bonne heure; mais le vieux prince de N . . n'était pas si joyeux, et un beau matin il emmena son fils en Allemagne; depuis, ma mère m'a dit (pour se consoler elle-même) qu'il avait assez mal tourné, et qu'il avait fait beaucoup parler de ses aventures galantes en Allemagne et aussi en Angleterre.

Lady L . . . . ne répondit rien, mais elle parut oppressée et souffrante: cependant elle se contint et dit:

—Eh bien! après celui-là, ne vint-il pas quelque noble et beau prétendant?

—On m'a proposé pendant deux ans d'excellents partis: je disais non, parce qu'aucun n'était l'idéal que mon imagination avait forgé, et ma mère aussi non, parce qu'aucun n'était ni duc ni prince, et que le prince Frédéric avait élévé très-haut le diapason des espérances de ma mère; je ne pouvais point, à son avis, être moins que duchesse; les pauvres mères s'abusent souvent beaucoup; de refus en refus, je gagnai vingt et un ans. Cette année-là fut bien terrible, j'allais être *majeure;* majeure, c'est là un mot épouvantable pour une jeune personne. Et pour éviter d'être publiée *fille majeure*, je crois que nous aurions renoncé, moi à mes rêves, et ma mère à me voir titrée. C'est une véritable désolation: mais que faire? il faut s'accoutumer à tout; même à vieillir, reprit Marguerite avec une moue charmante; et jetant un coup d'œil à la glace de sa toilette placée vis-à-vis de la causeuse, elle ne put s'empêcher de sourire, car la figure qu'elle y vit n'était rien moins que vieille assurément. Cependant, continua-t-elle, après le jour irrévocable qui m'enrôlait dans les filles majeures, après avoir évoqué tous les exemples des temps passés et présents qui pouvaient nous rassurer, nous avons repris peu à peu chacune nos espérances et nos illusions.

—Et comment n'avez-vous pas rencontré, chemin faisant, votre idéal! cela se rencontre toujours, reprit Diana en rougissant.

—Que sais-je? ceux-ci ne me plaisaient pas, je ne plaisais point à ceux-là. En France, les jeunes gens font la cour aux femmes et non pas aux jeunes personnes, attendu que les usages nous enjoignent de ne parler de rien *par innocence*.

—Pourtant j'ai ouï dire qu'à Paris la conversation était souvent très libre, et je pense que vous devez parfois entendre des choses singulières.

—Oui, on parle de tout devant nous, d'histoires galantes, d'anecdotes passablement scandaleuses, de bons mots qui ne sont pas toujours très châtiés; mais malheur à nous si nous comprenions le langage le plus clair! nous ne devons ni sourire ni rougir, sous peine de passer pour savoir plus de choses qu'il ne convient à notre état de jeunes personnes.

—Et êtes-vous en effet si ignorantes!

—Oh! je crois, dit Marguerite en riant dans sa jolie figure fine, que nous sommes un peu comme les enfants muets dont les nourrices se vantent avec orgueil; "Il ne parle pas encore, disent-elles, mais il n'ignore rien."

—Vous vous vantez, ma chère enfant, reprit Diana avec une certaine pédanterie de femme mariée.

Marguerite rougit et craignit d'avoir outrepassé sa pensée, mais elle continua—Vous voyez qu'avec ce système qui nous rend stupides à plaisir devant les hommes, il est très-difficile à une jeune fille de faire sortir son roman de l'état d'abstraction.

J'ai donc ainsi gagné vingt-quatre ans, autre année fatale depuis près de dix mois que j'y suis entrée, ma mère a quitté toutes ses espérances, et un désir effréné, une impatience sans espoir s'est emparée d'elle; elle en parle le jour, elle y rêve la nuit; tous ses amis sont en campagne, et nous ne passons jamais une semaine sans faire au moins une entrevue.

—Qu'est-ce qu'une entrevue? dit lady L . . . .

(La fin au prochain No.)

Nous traduison du *Toronto Leader:*

"Des rapports dignes de foi nous mettent au fait de deux occurrences qui rendraient désirables qu'une garde fut placée au Pont de suspension, aux chûtes de Niagara. Voici les faits. Dimanche dernier, un officier recruteur Américain, accompagné de deux ou trois autres personnes, traversèrent le Pont de suspension et vinrent en Canada, dans le dessein de prendre violemment et illégalement un déserteur de l'armée fédérale. Le fugitif protesta contre cet acte attentatoire, et, sollicitant l'assistance des personnes présentes fut délivré des mains d'hommes dont l'intention était, s'ils eussent pu, de violer le droit d'asile en Canada dans la personne de ce déserteur. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'y a pas de loi d'après laquelle un déserteur américain, prenant refuge au Canada, puisse être forcé de retourner. La seule loi existante entre les deux pays, pour l'extradition des fugitifs qui échappent de l'un ou de l'autre pays, est celle renfermée dans le traité Ashburton; et cela regarde seulement certains criminels accusés de crimes spécifiés dans le dispositif de cet acte.

"L'autre cas, qui nous a été rapporté, est d'une nature différente, quoique, comme le premier, il semble requérir l'exercice de quelque vigilance à laquelle il n'est pas pourvu, au Pont de Suspension. Il est établi qu'un officier non-commissionné et un soldat du 30me régiment, appartenant à un détachement stationné à Sainte-Catherine, traversèrent le pont samedi soir, et qu'ayant été induits à boire, ils furent enrôlés dans l'armée américaine, pendant qu'ils étaient dans un état d'ivresse. Lundi matin, ils furent envoyés à Buffalo.

"Dans un temps où la présence de troupes sur les deux rives de la rivière Niagara peut donner lieu à des répétitions de semblables choses, il semblerait prudent que quelque garde préventive fut placée au Pont."

Voici ce qu'on lit dans le *Courrier des Etats-Unis*, qui reproduit un portrait de Beauregard fait par de *Day Book* de Norfolk. Si ce portrait n'est pas flatté, le général en chef des Etats confédérés serait l'idéal du héros, le type du guerrier accompli.

Beauregard va décidément commander à Columbus. Il emmène avec lui quinze mille vétérans de Manassas. Les journaux virginiens s'accordent à regretter le départ du vainqueur de Bull's Run, tout en lui souhaitant de nouveaux triomphes sur les bords du Mississippi. Le *Day Book* de Norfolk se fait particulièrement remarquer par un véritable accent d'enthousiasme lyrique.

Beauregard.—dit ce journal—est la plus haute expression de l'honneur. Il est un modèle des plus rigides vertus, et il commanderait le respect, lors même qu'il ne se distinguerait pas par ses talents. Il n'est pas besoin de dire qu'il est l'idole des soldats, qui le suivraient jusqu'à la mort, non-seulement par confiance dans sa capacité de général, mais encore par

dévouement à sa personne. C'est un grand patriote et un honnête homme, un homme droit, qui aime la cause du Sud de toutes ses entrailles, parce qu'elle lui semble bonne et juste, et non parce qu'il a obtenu par elle honneurs et influence. C'est un vrai gentilhomme créole, un héros. Il servirait en n'importe quel lieu et sous n'importe qui, pourvu qu'il pût servir la cause qui lui est plus chère que les honneurs, la gloire et la vie même. Quelque soit le théâtre ultérieur de ses services, les vœux des cœurs virginiens le suivront partout, et demanderont son salut et son bonheur: quelle que soit sa destinée, il trouvera toujours une place au foyer de chaque Virginien, et parmi les dieux domestiques de toute habitation virginienne, un seul héros prendra place avant lui, c'est George Washington."

A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent à cet établissement sont priés de venir régler à ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annoncé sont notifiées que leurs annonces seront publiées comme d'ordinaire jusqu'à nouvel ordre ou d'après de nouveaux arrangements.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa, 20 Fevrier 1862

Une édition extraordinaire de la *Gazette du Canada*, publiée vendredi, contient une proclamation de Son Excellence le gouverneur-général, convoquant les Chambres pour le 20 mars prochain, avec la formule pour *l'expédition des affaires*.

Convocation des Chambres.

Le parlement sera convoqué pour le 20 mars.

Sur quoi rouleront les débats? L'on devra s'occuper tout spécialement du nouveau Bill de Milice. Dans le moment, la commission chargée de préparer une mesure pour réorganiser la milice est à l'œuvre.

Nous aurons donc un Bill de Milice bien préparé, même avant l'époque de la convocation.

Il y a bien des manières de législater dit notre confrère de l'*Ordre*. La plus mauvaise, à coup sûr, est celle qui consiste à faire des lois sans prévoir les conséquences, sans se soucier des intérêts qu'elles peuvent léser. Ces lois hâtivement élaborées sont faites plutôt pour mettre au jour une théorie particulière mais insuffisante, un projet incomplet que pour établir solidement et efficacement un système mûri et définitif.

La loi d'enrégistrement passée à la dernière session nous paraît être de celles-là, et un des premiers actes de la nouvelle chambre devra être de la rappeler ou de la modifier profondément.

Nous soumettons à nos législateurs l'article suivant sur le fonctionnement de la loi; empranté à un correspondant du *Courrier du Canada*.

" De toutes les lois, celles qui regardent le droit et la régie de la propriété immobilière, sont bien celles qui ont le plus d'influence sur le bien être du peuple. On s'accupe avec raison d'établir des institutions de crédit foncier, pour multiplier les moyens de l'agriculteur; mais il y a une certitude sur les sûretés qu'offre le propriétaire emprunteur, si le système hypothécaire est défectueux, si dans les décrets des immeubles le créancier court risque de perdre sa créance, les capitaux s'éloignent et prennent une autre voie.

Cela dit, permettez-moi de signaler que les changements amenés par la législation récente sont ruineux pour le créancier et le débiteur honnêtes, dans tous les décrets qui s'exécutent depuis un an.

La nouvelle loi (chapitre 36 des Statuts Refondus du Bas Canada) exige que le Shérif se procure un certificat de toutes les hypothèques générales et spéciales inscrites contre le possesseur et les précédents possesseurs de l'immeuble saisi, et en vertu de ce certificat les créanciers apparents, que leurs créances soient acquittées ou non, sont colloqués dans l'ordre de la distribution du prix; sur ce nombre on trouve des créances inscrites au nom d'individus morts, ou absents ou inconnus. Or, il faut dans ce cas que le vrai créancier fasse une contestation, court après la quittance, et tous ces frais sont à ses dépens, et le prix de l'immeuble est absorbé en frais.

Les juges de la Cour Supérieure ont observé avec raison que cette législation devrait être rappelée, et l'un deux a même dit que l'excès du mal appellerait le remède.

En attendant, les créanciers sont ruinés, et le débiteur voit le prix de ses propriétés dévoré en frais de justice.

Pour montrer l'absurdité de ce système, qu'il suffise de dire que les frais occasionnés par ces contestations se montent dans chaque cause de £10 à £80, suivant l'importance et la complication des affaires et quand l'immeuble se vend un prix modique, il n'y a pas d'espoir souvent pour le bailleur de fonds payé.

Nous avons aussi l'espoir que la loi actuellement en force en Canada relativement au port des journaux sera abrogée et que l'on diminuera la taxe postale par intérêt pour le public comme pour le gouvernement.

Nous allons donc prochainement voir nos législateurs à l'œuvre. Les procédés de la Chambre nous informeront si chacun a tenu à son programme politique.

Nos jeunes membres feront-ils encore de la variante dans leurs opinions politiques. S'attacheront-ils au parti triomphant comme l'araignée qui fixe sa toile à la girouette dans un temps de calme. S'attacheront-ils au char du parti vaincu, après s'être accrochés à celui du vainqueur!

C'est ce que nous verrons.

Il est évident qu'un jeune homme ne trouve pas ses convictions en un jour. Jusqu'à un certain âge, la pensée comme l'organisation se transforme. Mais passé trente ou trente-cinq ans, quand l'âge virile est venu, on ne peut plus regarder ces variations comme le tâtonnement d'une conscience qui s'ignore. Le mot le moins sévère dont on peut qualifier une pareille manière d'agir est celui de *versalité*. Et la versalité serait encore, sinon respectable, au moins à peu près pardonnable, si dans l'âge mur elle n'était pas la servante d'intérêts ou d'ambitions cachés. L'homme éclairé qui reste dans l'âge mur versatile en politique, obéit à un calcul d'intérêt individuel. Les Romains, tous barbares, ou peu instruits qu'ils étaient dans les commencemens, ne confièrent pas le maniment de leurs affaires à des jeunes gens, mais à un *sénat*, c'est-à-dire à une assemblée d'hommes mûris par l'âge. En sortant de l'anarchie où les avaient mis leur *convention nationale* presqu'entièrement composés de jeunes gens, les français eurent recours à un conseil des *anciens* comme pour mettre un frein à la fougue de celui des *cinq cents*, où les jeunes gens pouvaient entrer. En Hollande, il faut avoir 30 ans pour être député et 40 pour être sénateur. Louis XVIII, exigea dans sa charte l'âge de 40 ans, même pour les députés des départements, et nous ne voyons guère que l'Angleterre offrir l'anomalie de sénateurs, ou pairs à peine sortis de l'enfance.

Nous ne voulons point dire par là que parmi les jeunes membres, il n'y ait pas de nobles exceptions, mais généralement nos jeunes M.P.P., deviennent pas mal jocrisses ou trop indépendants sans éducation parlementaire, sans la pratique des affaires. Plusieurs de ces jeunes législateurs viennent de laisser et d'essuyer la poussière des bancs de collèges, et ils veulent législater!!!

Comme le disait autrefois un de nos premiers écrivains: " Au collége ils avaient caressé comme tous les jeunes cœurs ce fantôme du republicanisme à la façon de Rome et de Lacédémone, personifié par les Scevola, les Cocles et les Léonidas. Entrés dans le monde, ils s'aperçurent bientôt que de se faire crever un œil, était de nos jours un triste moyen d'arriver à la postérité, qu'il n'y avait pas souvent de Thermopyles à défendre, qu'enfin de se brûler la main sur le brasier d'un bivouac, était commettre une action susceptible de demeurer incomprise."

Nous ne voulons pas tant de désintéressement; mais nous voulons plus d'aptitude dans les affaires, moins d'éloquence en pure perte.

Bonaparte a dit: " Il ne faut ni passions ni préjugés, ni de mots tardés dans les affaires, la seule permise est celle du bien public."

Il avait raison.

Les Canadiens-Français du Canada Central.

Il y a quelque temps un de nos compatriotes des plus distingués du Canada-Central nous écrivait:

Je vous envois ci-bas les noms des MM. qui composent le Conseil Municipal de ce Township de North Plantagenet pour cette année et qui sont les mêmes que l'année dernière; vous y lirez quatre noms canadiens-français et un irlandais catholique, et vous pourrez juger de l'influence française qui se trouve plus que représentée eu égard à la population, ce qui me ramene à l'idée qu'une expérience acquise durant près de cinq ans que j'habite ce township m'a déjà suggeré et dont je crois devoir vous faire part, c'est-à-dire l'importance qu'il y a pour les Canadiens-Français du Canada Central d'avoir parmi eux, quelques hommes de leur origine possédant une bonne éducation dans les deux langues, car quoique je ne connaisse pas bien la population qui compose les différents townships de cette partie du Canada, néanmoins je pense qu'il y en a un certain nombre, où les Canadiens-Français sont exploités et où il serait assez facile de leur procurer l'influence, à laquelle leur donne droit leur nombre, si seulement il se trouvait parmi eux une personne capable de les guider, surtout en s'unissant aux Irlandais catholiques qui seraient bien aise de se lier à eux.

Je pense aussi, qu'il y a certains townships ou de jeunes médecins pourraient se caser avec avantage et qu'il y en a dans le Bas-Canada qui, s'ils étaient mieux renseignés affronteraient volontiers l'ennui qui les attend, dans ces établissements nouveaux, où ils auraient du moins l'espoir de bien faire leur chemin et laisseraient les campagnes du Bas-Canada où ils n'ont souvent que la perspective de végéter.

Je vous envoie ces quelques réflexions qui suffiront je crois pour vous faire comprendre toute ma pensée, avec l'espoir que peut-être vous pourrez en tirer parti pour l'avantage de nos compatriotes.

Notre correspondant termine en nous souhaitant dans l'intérêt des Canadiens-Français que le Courrier se tienne toujours à la hauteur de sa mission, et qu'il occupe une place distinguée parmi la presse de la Province.

Nous ne publions qu'une partie de cette lettre. Elle nous fait comprendre suffisamment l'influence que peuvent exercer nos compatriotes disséminés dans les vastes régions de la vallée de l'Ottawa.

Nous croyons comme notre correspondant qu'il est de l'intérêt de nos jeunes gens instruits venant s'établir dans nos campagnes du Haut-Canada comme hommes de profession, de profiter de la position qui leur est offerte. Ce serait le moyen d'augmenter et de maintenir notre puissance ou notre importance sociale comme l'a dit un jour un de nos publicistes = Une nationalité pour se maintenir, doit avoir pour point d'appui des hommes réunis en société, et ces hommes doivent posséder une importance sociale égale, pour la mettre à toute force défendre victorieuse." Nous sommes dans un monde où tout se meut, s'agite, tourbillonne. Nous serons vain, broyés, si nous ne remuons aussi.

Il y a dans nos campagnes du Bas-Canada de jeunes médecins et avocats qui végètent ayant à lutter contre des hommes de profession d'un âge plus avancé; ils trouveraient de suite de l'occupation en venant s'établir dans nos townships du Haut-Canada, et jouir d'une position qui serait loin d'être secondaire. Par leurs conseils au milieu d'une population qui malheureusement manque d'éducation, ils contribueraient ces industrieux colons qui détrichent constamment nos immenses forêts de l'Ouest, et qui ont besoin de l'encouragement de ceux qu'ils prendraient pour leurs guides.

Ce serait encore un moyen d'assurer à notre nationalité la garantie de permanence la plus forte que nous puissions lui procurer.

Division Rideau.

Nous apprenons que l'Hon. M. Vankoughnet aurait accepté un siége sur le Banc Judiciaire. Il est tout probable qu'à son retour d'Europe il offrira sa résignation comme membre du cabinet, et de la division Rideau qu'il a représenté dans la Chambre Haute. L'on peut donc s'attendre à une nouvelle élection prochainement, et même déjà l'on parle de plusieurs candidats; résidant dans notre cité qui solliciteront les suffrages des électeurs de cette importante division.

Le Concert de St. Joseph.

Nous publierons prochainement le programme de ce Concert qui doit avoir lieu le 4 de mars.

Les morceaux que l'on doit chanter devront certainement plaire. Le chant des montagnards aura l'attrait de la nouveauté. Aussi nous voyons avec plaisir que les billets se vendent à merveille. Ce concert étant sous la patronage de nos dames, il ne peut faire autrement que de réussir. A l'heure qu'il est nous apprenons que l'on doit faire une nouvelle édition de billets, car il paraît qu'entre leurs mains (les dames) ils glissent si vite que nos marchands sont *jaloux* de leur succès.

Nous insérons avec plaisir la lettre suivante adressée à M. Mitchell, le facteur d'orgue, par le Rév. Père Dandurand pour le féliciter de son œuvre:

Cathédrale d'Ottawa.

2 février 1862.

Mon bien cher Mitchell,

Je ne vous laisserai pas partir de cette ville, sans vous témoigner par écrit toute la satisfaction que j'éprouve en voyant le plein succès qui a couronné vos longs et pénibles travaux de restauration de l'orgue de la Cathédrale d'Ottawa. Quand je vous ai fait venir pour entreprendre ce difficile coup de maître, je vous connaissais déjà de réputation. Votre habileté s'était déjà fait connaître dans toute l'étendue de la Province, et j'avais pleine confiance en vous. Mais le changement *quasi miraculeux* survenu à notre orgue, qui n'est plus reconnaissable, m'a montré au-delà de toutes mes espérances ce que vous êtes capable de faire. Benissez, mon bien cher Mitchell, le bon Dieu du splendide talent qu'il vous a donné pour sa plus grande gloire! Puissiez-vous être connu partout comme je vous connais, et un avenir de bonheur vous est réservé! Vous êtes enfant du sol, Canadien; puisse le Canada ne pas oublier de vous encourager en toute manière!

Ceux qui douteront de votre capacité transcendante, la première du pays, comme facteur d'orgue, qu'ils viennent me trouver et je saurai bientôt faire évanouir leur doute.

Après vous avoir vu à l'œuvre, pendant deux mois consécutifs, au milieu de difficultés toujours nouvelles, qui naissaient sous vos pas, et que vous avez vaincues si habilement, je ne puis comprendre comment on vous laisserait sans emploi pour courir à des étrangers, qui ne vous valent pas certainement.

Si je puis vous rendre service, comptez sur moi dorénavant. Ma sympathie vous est acquise. Mon bonheur sera de vous voir prospérer, comme vous le méritez.

Adieu, mon bien cher Mitchell.

D. Dandurand, Prêtre,
O. M. I.,
Curé de la Cathédrale d'Ottawa.

LA SENTINELLE.

Ce Journal vient de faire son apparition à Trois-Rivières. Nous souhaitons longue vie à notre confrère; et nous espérons qu'il défendra vigoureusement les droits des Canadiens au milieu desquels il se trouve placé.

Nous savons dit notre nouveau confrère que notre tâche est rude et difficile, comme doit l'être celle de tout journaliste sincère et consciencieux; car outre les études sérieuses, les recherches multipliées, et les travaux constants que nous impose la charge que nous embrassons, et le programme que nous venons de tracer, nous entrevoyons encore dans notre avenir bien des luttes et des combats. Devant nous se déroule une suite de circonstances critiques où nos intérêts les plus chers seront en jeu, et où il nous faudra faire face à des ennemis perfides, comme il en a toujours existé, qui ne cherchent qu'à avilir, à anéantir s'ils le pouvaient, notre nation, en méprisant ses droits et ses institutions. Alors nous mettrons la main sur l'arme qui est à notre disposition. Nous écrirons, à la vérité sans haine, ni passion mais nous sommes fiers de le dire ici, nous combattrons avec courage: nous nous montrerons les défenseurs inébranlables du précieux dépôt que nous ont légué nos ancêtres, c'est-à-dire, de notre religion, et de nos institutions, de notre langue et de notre nationalité.

La Sentinelle est publiée par M. J. A. N. Provencher, les mardis et Vendredis—L'abonnement est de $2 par an.

En politique *La Sentinelle* se déclare indépendante des partis.

Le télégraphe nous apporte la nouvelle de l'attaque et de la prise du Fort Donelson, situé sur la rivière Cumberland, après un combat de trois jours. Ce fort se trouve à douze milles de distance de Fort Henry. Il y a de vagues rapports sur la prise d'Edenton, Plymouth, et Savannah.

Musique.

Nous avons reçu le *Chant des Voyageurs*, paroles de M. Oct. Crémazie, musique de M. Dessane. Paroles et musique sont dignes du poète et de l'artiste.

Le Chant des Voyageurs est dédié à l'honorable J. Cauchon et se vend 25 cents.

Véritablement M. Dessane mérite l'encouragement de tous ceux qui ont du goût pour la musique. *Le Chant des Voyageurs*, mais voici quelque chose qui doit se chanter à Ottawa. Napoléon nous vient d'un de nos poètes les plus aimés. On le reconnaît par l'harmonie de ces vers pressés et de ces accords réguliers, et quel vers surtout pénétrable comme qui ne voudrait se trouver dans la liberté bénie de la grève.

Nous avons entendu chanter ce morceau, et nous pouvons dire sans trop flatter l'auteur qu'il est destiné à devenir très populaire.

Cette chanson est en vente au Bureau du *Courrier*.

L'Echo du Cabinet nous apporte une jolie valse ayant pour titre Ems. *L'Echo* se rend de plus en plus parlant.

Compagnie de Feu du Rideau.

Les MM. suivants ont été élus, officiers de la Compagnie du Feu du Rideau pour l'année courante:

Paul Faveron, Capitaine; Jean Guinard, Lieutenant; L. A. Gauson, Secrétaire et Trésorier; Charles Cantin, Assistant-Secrétaire; Amable Beauchamp, Ingénieur; John Leclerc, 2me Ingénieur; Aimé Lahaise, Paul Hogue, Edouard Rainville, Alexandre Deschamp.

L. A. Gauson, S.T.R.F. Co.

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur l'annonce de M. Caron, qui comme Canadien a droit à nos sympathies.

Nous avons lu quelques pages d'une nouvelle publication ayant pour titre *Sketches of celebrated Canadians* par Henry J. Morgan et dediée à Sir Allan N. MacNab.

Nous ne savons à quelle source l'auteur de ce livre "*les Canadiens célèbres*" a puisé ses renseignements, mais il s'est sans doute adressé au Col. Gugy pour avoir de lui sa propre biographie et à d'autres célébrités de ce genre. Il nous semble que quand on publie la vie de ses hommes illustres, on ne devrait point mettre de côté des noms comme ceux des Honorables Dorion, Sicotte, Drummond, feu E. R. Fabre et autres qui méritaient certainement des mentions plus honorables que celles que l'on accorde à d'autres qui sont à peine connus dans leur *propre village*.

Nous conseillerions à M. Morgan d'ajouter un appendix à son livre, de corriger toutes les erreurs qu'il contient s'il veut qu'on lui donne un jour le nom de *Biographe Impartial*.

Accident.

Le 10 du mois courant, Thomas Hudon de Batiscan était au chantier de M. Smith au Fort Coulange. Il travaillait à l'abattis des arbres comme ses compagnons de gauche et de droite, quand un de ces géants de la forêt lui tomba sur la jambe—la conséquence en fut, fracture composée du tibia—Admis à l'hôpital de cette ville il lui fallut subir l'amputation qui fut faite par le Dr. Beaubien assisté des Drs. Hill, Grant et Brouse.

La Mairie à Montréal.—MM. Rodier et J. L. Beaudry, sont sur les rangs.

Canons pour le Canada.—Un journal du Nouveau-Brunswick dit que 700 canons de fort calibre vont être transportés d'Halifax en Canada, par le chemin de la Rivière-du-Loup.

—MM. Slidell et Mason sont arrivés à Liverpool le 29 janvier, sur le steamer la "Plata." Le premier est parti pour Paris et le second est resté à Londres.

On distribue en ce moment aux abonnés des *Soirées Canadiennes*, les trois numeros additionels, accordés en prime, avec la table des matières, pour l'année 1861.

Les deux premières livraisons de l'année 1862 (Janvier et Fevrier) paraîtront la semaine prochaine, ensemble, pour ne pas interrompre le fil des deux légendes qu'ils contiennent.

—L'*Advertiser* annonce que de nombreuses pièces canadiennes circulent au Détroit. L'exécution est excellente mais on peut découvrir le subterfuge à la légèreté du poids.

—Une souscription a été ouverte à Kingston pour l'érection d'un monument sur les restes des 900 émigrants morts de la fièvre en 1847.

—Plusieurs jeunes gens d'Aylmer et des Townships environants séduits par les rapports qu'on vient de faire sur les mines de la rivière Frazer, vont partir pour chercher fortune dans cette région. Ils partiront le 25 pour New-York d'où ils se dirigeront vers Panama, de cette dernière place ils iront à San Francisco et de là à Victoria où ils arriveront au commencement d'avril.

Quartier d'Ottawa.—Dans ce quartier MM. Berichon et Kenedy ont remporté.

Il sera donc nécessaire d'avoir de suite une nouvelle élection de conseillers. Grand Dieu, quand verrons-nous donc la fin des élections—(?)

Le Dr. Russell et les citoyens de Quebec.—Quand le Dr. Russell fit son entrée, au *Calico Ball* de Québec, toute l'assemblée se leva et donna unanimement trois hourras pour la Reine, suivi de trois hourras pour le Dr. Russell lui-même. C'était une réponse spontanée, par toutes les origines, aux offenses dont ce Monsieur fut l'objet de la part du Nord. Ces hourras avaient une signification analogue aux hourras qui accueillirent le premier détachement de troupes envoyé d'Angleterre: c'était la " voix du peuple" parlant au nom du cœur du peuple.—*Mercury*.

DISCOURS

Prononcé par Sa Majesté l'Empereur,

A l'ouverture de la session législative, le 27 janvier 1862.

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

L'année qui vient de s'écouler à vu, malgré certaines inquiétudes, la paix se consolider. Toutes les rumeurs propagées à dessein sur des prétentions imaginaires sont tombées d'elles-mêmes devant la simple réalité des faits.

Mes relations avec les puissances étrangères me donnent la plus entière satisfaction, et la visite de plusieurs souverains a contribué encore à resserrer nos liens d'amitié. Le roi de Prusse, en venant en France, a pu juger par lui-même de notre désir de nous unir davantage à un gouvernement et à un peuple qui marchent d'un pas calme et sûr vers le progrès.

J'ai reconnu le royaume d'Italie avec la ferme attention de contribuer par des conseils sympathiques et désintéressés, à concilier deux causes dont l'antagonisme trouble partout les esprits et les consciences.

La guerre civile qui désole l'Amérique est venu compromettre gravement nos intérêts commerciaux. Cependant, tant que les droits des neutres seront respectés; nous devons nous borner à faire des vœux pour que ces dissentions aient bientôt un terme.

Notre établissement en Cochinchine s'est consolidé par la valeur de nos soldats et de nos marins. Les Espagnoles, associés à notre entreprise, trouveront, je l'espère, dans ces contrées, le prix de leur courageux concours. Les Annamites résistent faiblement à notre domination, et nous ne serions en lutte avec personne, si, au Mexique, les procédés d'un gouvernement sans scrupules ne nous avaient obligés de nous réunir à l'Espagne et à l'Angleterre pour protéger nos nationaux et réprimer les attentats contre l'humanité et le droit des gens.

Il ne peut sortir de ce conflit rien qui soit de nature à altérer la confiance dans l'avenir. Libre des préoccupations extérieures, j'ai porté plus spécialement mon attention sur l'état de nos finances.

Un exposé sincère vous en a fait connaître la véritable situation. Je ne dirai à ce sujet que quelques mots.

Le public s'est ému du chiffre de 963 millions, auquel s'est élevé la dette flottante; mais cette dette, en l'arrêtant désormais, n'a rien d'inquiétant, car elle avait déjà atteint ce chiffre avant 1848, alors que les revenus de la France étaient loin d'approcher de ce qu'ils sont aujourd'hui. D'ailleurs, qu'on retranche de cette somme, d'abord, les 652 millions qui grevaient l'État à une somme énorme antérieure à l'Empire; ensuite, les 78 millions remboursés aux rentiers à l'époque de la conversion; enfin, les 233 millions montant des découverts qu'ont amenés dans les deux derniers exercices des expéditions lointaines, et qu'il eût été possible de demander à un emprunt, on verra que, depuis l'établissement de l'Empire, grâce, il est vrai, aux consolidations successivement opérées, les découverts ne se sont pas accrus en proportion des nécessités auxquelles il a fallu pourvoir et des avantages obtenus depuis dix ans.

En effet, Messieurs, il ne serait pas juste d'oublier:

L'accroissement des dépenses exigées par le service annuel des emprunts contractés pour deux guerres qui n'ont pas été sans gloire;

Les 622 millions employés par le Trésor aux grands travaux d'utilité publique, indépendamment des trois milliards affectés par les compagnies à l'achèvement de 6,553 kilomètres de chemins de fer;

L'exécution du réseau télégraphique;

L'amélioration du sort de presque tous les serviteurs de l'État;

L'augmentation du bien-être du soldat; les cadres de l'armée mis en proportion de ce qu'exige, en temps de paix, la dignité de la France;

La transformation de la flotte et de tout notre matériel d'artillerie;

La réédification de nos édifices religieux et de nos monuments publics.

Ces dépenses ont imprimé à tous les travaux utiles, sur la surface de l'Empire, une impulsion féconde.

N'avons-nous pas vu les villes se transformer, les compagnies s'enrichir par les progrès de l'agriculture, et le commerce extérieur s'élever de deux milliards 500 millions à cinq milliards 800 millions! Enfin, par le seul accroissement de la prospérité publique, les revenus de l'État se sont accrus de plusieurs centaines de millions.

Cette énumération nous montre toute l'étendue des ressources financières de la France, et, pourtant, quelle que fut l'origine des découverts, quelques légitimes que fussent les dépenses, il était prudent de ne plus les augmenter.

Dans ce but, j'ai proposé au Sénat un moyen radical, qui confère au Corps législatif une plus grande faculté de contrôle et l'associe de plus en plus à ma politique. Mais cette mesure n'était point, comme il est facile de s'en vaincre, un expédient pour alléger ma responsabilité: c'était une réforme spontanée et sérieuse devant nous forcer à l'économie.

En renonçant au droit d'ouvrir des crédits supplémentaires et extraordinaires dans l'intervalle des sessions, il était cependant essentiel de se réserver la faculté de pourvoir à des nécessités imprévues. Le système des virements en fournit les moyens, et il a l'avantage de limiter cette faculté aux besoins vraiment urgents et indispensables.

L'application sévère de ce nouveau système nous aidera à asseoir notre régime financier sur des bases inébranlables. Je compte sur votre patriotisme et vos lumières pour seconder mes efforts par un concours empressé.

Le budget vous sera présenté dès l'ouverture de la session.

Ce n'est pas sans regret que je me suis décidé à vous proposer le remaniement de plusieurs impôts: mais, par l'accroissement de nos revenus, l'aggravation, j'en suis convaincu, ne sera que temporaire.

Vous voudrez bien vous occuper d'abord du projet de loi relatif à l'échange des titres de la rente 4 1/2 0/0, projet qui a pour but, en conciliant équitablement les intérêts du Trésor et ceux de ses créanciers, de préparer l'unification de la dette.

Je vous ai exposé, Messieurs, loyalement, l'état des choses.

Vous le savez, à chaque occasion où se présentait une réforme utile, j'en ai pris résolument l'initiative. Cependant je n'en maintiendrai pas moins intactes les bases fondamentales de la Constitution, qui a déjà valu au pays dix années d'ordre et de prospérité.

Le sort de tous ceux qui sont au pouvoir, je ne l'ignore pas, est de voir leurs intentions les plus pures méconnues, leurs actes les plus louables dénaturés par l'esprit de parti. Mais les clameurs sont impuissantes lorsqu'on possède la confiance de la Nation et qu'on ne néglige rien pour la mériter. Ce sentiment, qui se manifeste en toutes circonstances, est ma récompense la plus précieuse et fait ma plus grande force. Survient-il de ces événements imprévus, tels que la cherté des subsistances et le ralentissement du travail, le peuple souffre; mais, dans sa justice, il ne me rend pas responsable de ses souffrances, parce qu'il sait que toutes mes pensées, tous mes efforts, toutes mes actions, tendent sans cesse à améliorer son sort et à augmenter la prospérité de la France.

Ne nous faisons pas illusion sur ce qui nous reste à accomplir; mais, en même temps, félicitons-nous d'avoir traversé dix années au milieu du calme des populations satisfaites et de l'union des grands corps de l'État. Persévérons dans notre tâche avec énergie, et confions-nous dans la Providence, qui nous a toujours donné des signes visibles de sa protection.

—On lit dans le *Constitutionnel*, sous la date du 22: " Il circule depuis hier, au sujet de la santé de S. A. I. le prince Napoléon, des bruits d'une nature alarmante, dont nous sommes heureux de pouvoir démentir l'exagération.

" Son Altesse Impériale est, il est vrai, atteint depuis plusieurs jours d'une amygdalite très-douloureuse; mais cette indisposition est entrée dans sa période de décroissance, et l'état du prince est aujourd'hui notablement amélioré."

—Aujourd'hui, 23 janvier, dit le même journal, le mieux continue à se manifester dans l'état du prince Napoléon. S. A. I. est en pleine convalescence.

Mardi soir, l'empereur et l'impératrice sont allés visiter le prince au Palais-Royal; la visite de Leurs Majestés s'est prolongée assez longtemps.

L'Expédition de Burnside.

Nous avons appris le succès complet de l'expédition de Burnside à Roanoke Island. L'île a été prise et la flotte du commodore Lynch complètement détruite. La ville d'Elizabeth fut attaquée dimanche et évacuée par les habitants. La ville avait été incendiée mais on ne sait si ce sont les bombes yankees ou les habitants qui ont mis le feu. Les premières nouvelles de la défaite sont arrivées à Norfolk, dimanche après-midi, et elles ont causé beaucoup d'excitation. Les nouvelles reçues auparavant étaient satisfaisantes; on disait que les Yankees donnaient dans un piége. On croit que les forces actives des rebelles, sur l'île, ne s'élevaient pas au-delà de 3,000 hommes. Toutes les canonnières, à l'exception d'une, furent prises, et on a raison de croire que cette dernière a été détruite.

On rapport dit que 70, et un autre que 25 confédérés seulement se sont échappés. Le général Hoger a télégraphié à Richmond que 50 s'étaient échappés.

L'*Examiner* de Richmond de ce matin dit que la perte d'une armée entière sur l'île Roanoke est l'événement le plus deplorable de la guerre. 2500 braves ont été exposés sur une île dans la mer, à toute la force de la flotte de Burnside. Ils ont résisté avec le courage le plus déterminé; mais lorsque 15,000 fédéraux furent débarqués, toute retraite étant coupée par l'élément qui les entoure, ils ont été forcés de se rendre. D'après des dépêches publiées dans les journaux de Richmond, les Confédérés auraient eu 300 tués et 1000 blessés, et les fédéraux à peu près un égal nombre de blessés.

Plusieurs dépêches publiées dans les journaux de cette même ville, confirment les nouvelles relatées plus haut; savoir, l'incendie de la ville d'Elizabeth, la fuite de ses habitants, la prise des canonnières de Lynch, etc. Une de ces dépêches dit que les vaisseaux avaient été abandonnés par leurs équipages avant d'être rendus à l'ennemi. S'il en est ainsi, pourquoi les vaisseaux n'ont-ils pas été livrés aux flammes. Les vaisseaux, dit encore cette dépêche, s'étaient rendus à la ville d'Elizabeth pour prendre du charbon; mais ils n'en purent trouver; de sorte qu'ils ont été empêchés de marcher au secours de l'île.

Tous les détails publiés au sujet de la prise de l'île de Roanoke sont confirmés par le *Courrier* qui évalue la perte à 300 tués et celle de l'ennemi à 1,000. Il est rumeur que le gén. Wise a été blessé. Le nombre des prisonniers faits par les fédéraux s'élève au moins à 2000.

Correspondances.

M. le Rédacteur,—

Comme diverses personnes ont manifesté le désir de me voir écrire quelques correspondances; je me rends à leur appel, afin qu'elles soient bien persuadées que, je puis tout hasarder dès que je croirai pouvoir leur être agréable. Du reste: c'est ma manie, c'est mon penchant; j'ai même connu des gens qui ont osé dire " *maladie*." Eh, pardienne, c'est peut-être le cas?.... Qui sait? Après tout, si c'est là ma maladie (?)... elle est pareille à celle de bien d'autres qui, cependant se croyent en bonne santé! Quant à moi, je connais mon mal, c'est pourquoi j'espère peu à peu y porter remède, si toute fois il n'est pas incurrable. Il faut donc MM. me conformer à mon sort et, rester ce que je suis, c'est-à-dire un petit écrivain dont les écrits n'atteignent pas toujours le but que se propose leur auteur. Mais, l'expérience du passé est, comme l'a dit un ancien: " Une lampe suspendue pour éclairer l'avenir." C'est pour cette raison que je conserve encore un rayon d'espérance dont je vais profiter pour exprimer mon opinion sur le système d'enseignement adopté dans les écoles françaises de cette cité. Mon opinion, que dit-je là encore? L'homme sans influence, sans fortune doit-t-il avoir la témérité d'avoir une opinion? C'est ce que j'ignore, quelques-uns pourraient bien me traiter de mécréant. Malgré tout ce qui pourrait advenir je vais me hasarder et prendre pour titre de mon sujet: " nécessité urgente d'avoir une bonne école française dans la future capitale des Canadas. Quel titre! Est-ce à moi d'entreprendre de traiter un pareil sujet? Oh! il faut que je sois plus hardi qu'un page? Le sujet est délicat, ses lieux sont communs, de plus, ils sont labourés, ensemencés et hersés en tous sens, il faut absolument répéter ce qui a été dit des millions et des millions de fois... Il faut donc pour vous plaire devenir un plagiaire? A Dieu ne plaise! Non, je n'achèterai pas votre suffrage à ce prix! non, je veux que mon ouvrage soit ma propriété, je veux qu'il ne ressemble en rien aux écrits des autres! mais je m'avance trop, pour atteindre ce but il faudrait posséder le grand talent; eh, c'est pour moi le plus vilain côté de la medaille.

Il serait trop long MM. d'énumérer les milliers d'entraves qui pourraient enrayer ma marche: je les vois, je les palpe, mais, je les méprise tout, j'ai confiance dans l'intelligence des citoyens de la future Capitale. Je vais donc avec confiance me reposer en leur jugement sain et impartial; persuadé que, si j'encours leur censure elle sera charitable. Ils sauront aussi je l'espère entrevoir des raisons plausibles que je pourrais objecter. Comme vieil instituteur je m'arrogerai ce droit; puisse-t-il contribuer à l'amélioration de l'enseignement et au bien-être des instituteurs. Ce sont là les deux points les plus essentiels et en même temps les plus faciles à obtenir vu le bonheur que nous avons de posséder parmi Messieurs les Commissaires d'Ecoles, une assez belle majorité d'hommes instruits et influents contre qui toute opposition deviendrait infructueuse.

Education — Nécessité urgente d'une bonne école française dans la future Capitale des Canadas.

Trois choses sont absolument nécessaires pour conserver notre nationalité et le type caractéristique de nos ancêtres, savoir: la Religion, l'Enseignement de notre langue et la Presse.

Cette vérité irrécusable est bien sentie par la population française d'Outaouais. Nous en avons sous les yeux des preuves palpables.

La religion sous la sauvegarde du clergé ne peut que s'affermir de plus en plus. La Presse, espérons-le continuera ses généreux efforts; espérons aussi qu'elle rencontrera l'encouragement nécessaire à son existence. Il ne me reste donc plus que de commenter sur l'Education Elémentaire.

Le titre de cette écrit devra au premier abord frapper l'attention du lecteur! Eh! je suis certain que plusieurs personnes diront: Quoi! est-ce que nos écoles françaises sont de mauvaises écoles?

Là dessus je repondrai—non, ce sont de bonnes écoles, les instituteurs sont des hommes dévoués et esclaves de leur devoir. Mais, ces écoles pourraient être meilleures, plus utiles au public, plus agréables aux jeunes enfants, plus lucratives et moins fatigantes pour les instituteurs, les progrès plus sensibles, et les talents d'un instituteur plus à porté de se développer et d'être appréciés. Tels sont les énoncés que je me fais fort de prouver et de developper au prochain No.

Un Moniteur au mois.

NOUVELLES D'EUROPE.

L'*Asia*, parti de Queenstown le 2 courant, est arrivé à New-York samedi matin. L'ambassadeur du Mexique Don Almonte était arrivé à Triste et avait été reçu par l'archiduc Maximilien. Les journaux Autrichiens annoncent la nomination de l'archiduc au commandement de la Marine de l'Autriche, et nient sa candidature au trône du Mexique. L'*Indépendance Belge* affirme que les commissionnaires du Sud ont déclaré au gouvernement Anglais que s'il reconnaissait le Sud, celui-ci, de son côté établirait la liberté de commerce pour 50 ans, abolirait le trafic des noirs et émanciperait tous les esclaves nés après ce traité. On ajoute que malgré cela, Lord Palmerston persiste dans ses idées de neutralité. On s'attend que la proposition qui sera faite après l'ouverture du Parlement, dans le but de faire reconnaitre le Sud par l'Angleterre, sera rejettée. Une mine d'or a été découverte à Mahratta.

Nouvelles des Etats-Unis.

St. Louis, 14.—La dépêche ci-dessous a été envoyée au général McClellan à Washington:—Le drapeau de l'union flotte sur la cour de Springfield. L'ennemi a retraité après un engagement de peu de durée. Une grande quantité de magasins est tombée entre nos mains. Notre cavalerie est à la poursuite de l'ennemi.

Wahsington, 14.

Il paraît que les moyens de défense des confédérés à l'île Roanoque étaient formidables, leur courage digne d'une meilleure cause, ils étaient au nombre de 5,000, dont 3000 sont maintenant prisonniers, des canons de gros calibre et des ouvrages de toutes sortes les protégeaient.

Fort Monroe, 14.—La chaloupe canonnière " Stars and Stripes" est arrivée ce matin de l'expédition Burnside. La perte des fédéraux est d'environ 42 tués et 140 blessés

Le Morning Post publie les biographies suivantes de MM. Slidell et Mason :

" M. Mason est né dans l'Etat de Virginie en 1798. Il a fait son éducation dans le Nord et a pris ses grades à l'Université de Pensylvanie en 1818. Peu de temps après son retour en Virginie, M. Mason a commencé ses cours de droit au collége de Gaillandet Marie, où ses études ne paraissent pas avoir été très fortes à cette époque, car après deux ans seulement le jeune Mason fut admis à plaider, en 1820, devant les tribunaux de Richmond. Le jeune avocat entra dans la vie politique en 1826, année où il fut élu membre du corps des delegués de Virginie. A la fin de son mandat, il ne se représenta pas et se présenta avec succès à la Chambre nationale des représentants. En 1847, la législature de Virginie choisit M. Mason pour sénateur des Etats-Unis, poste qu'il occupa sans interruption jusqu'à l'époque de la sécession. Lors de l'organisation du gouvernement provisoire des Etats du Sud, M. Mason fut élu membre du Congrès des Etats confédérés par le huitième district de la Virginie. Dans le Sénat des Etats-Unis, M. Mason n'avait jamais jeté un grand éclat, mais il avait longtemps occupé la position de président du comité des affaires étrangères de cette assemblée, et, en cette qualité, il avait des notions étendues sur les relations extérieures de l'Amérique : c'est la cause qui l'avait fait choisir pour être envoyé en Europe.

" M. John Slidell est de quelques années plus âgé que son compagnon de captivité, et est né dans l'Etat de New-York ; son père était un riche marchand de cette ville. Dans sa jeunesse, M. Slidell eut un duel très grave qui le determina à émigrer à la Nouvelle-Orléans, où il étudia le droit et fut rapidement reçu avocat. Sa première apparition sur la scène politique eut lieu en qualité d'attorney des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans, fonction à laquelle il fut nommé par le président Jackson. Il fut élu membre de la législature de la Louisiane, et subsequemment de la Chambre des Deputés des Etats-Unis. Au moment où éclata la guerre avec le Mexique, M. Slidell partit pour ce pays en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire ; mais il revint aussitôt, sa mission ayant échoué. L'Etat de la Louisiane choisit alors M. Slidell pour son représentant au Sénat. Là, M. Slidell se montra ardent partisan des annexions, et quand M. Pierre Soulé prit sa place au Sénat, il fut nommé par le président Pierce ministre dans l'Amérique centrale. Lorsque M. Soulé, à son tour, fut envoyé comme ministre à Madrid, M. Slidell redevint sénateur de la Louisiane dans le Sénat. Ce fut là que la sécession le trouva. M. Slidell possède une grande fortune."

REVUE ANECDOTIQUE.

On lit dans le *Moniteur du Loiret* :

" Nous garantissons l'anecdote qui suit :

" Ces jours derniers, dans l'étude d'un notaire des environs d'Orléans, deux familles de cultivateurs faisaient dresser un contrat de mariage. Lorsqu'il s'agit de constituer un douaire à la future, le père de celle-ci dit au père du jeune homme :

" —Combien reconnaîtrez-vous à ma fille ?

" —Cinquante francs.

" —Oh ! ce n'est pas assez. Vous mettrez cent francs.

" —Non ; cinquante, et pas une centime de plus.

" —Eh bien ! alors, *je n'emmenons la bête*, dit le premier beau-père.

" Et il sortit avec sa fille.—Le mariage en est resté là."

* * *

Il y a sept ou huit ans, un huissier de province, n'ayant pu réussir dans sa petite ville, ne fut pas plus heureux à Paris, où il avait cherché refuge. Il mourut de chagrin et de misère dans un pauvre logement de la rue Cadet. Les voisins furent obligés de faire une collecte et de s'adresser aux notables du quartier pour obtenir la somme necessaire aux frais du convoi.

Alexandre Dumas père demeurait alors rue Bleue. Tout naturellement il se trouvait en tête de la liste des personnes auxquelles on pouvait avoir recours.

On se présente chez lui.

Sans s'informer des droits du défunt à sa commisération, il ouvre son secrétaire et donne quinze francs.

—Ah ! monsieur Dumas, dit l'individu chargé de la collecte, si tout le monde se montrait aussi généreux que vous, nous pourrions avoir un convoi de deuxième classe, et ce serait plus convenable, car ce pauvre M.... a longtemps exercé les fonctions d'huissier.

Peste ! fit Dumas, c'est donc un huissier qu'on enterre ! tenez ! Tenez ! voici quinze autres francs... tâchez d'en faire enterrer deux !

* * *

Ces jours derniers, un cuirassier de la garde, en grand costume, se présente dans la galerie d'un photographe, située au septième étage.

Mettez vous en place, dit l'artiste. Voyons la tête haute, les yeux à vingt-cinq pas, les mains à la couture du pantalon.

Pardon ! excusez ! dit le cuirassier ; mais je desire être représenté à cheval.

Tiens ! repond l'artiste, vous êtes de la force de l'invalide qui, privé d'un bras et d'une jambe, voulait être reproduit sur la plaque au complet, tous les membres présents à l'appel. Un photographe, sachez-le, ne reproduit que ce qu'il voit.

Mais vous pouvez le voir, mon cheval, puisqu'il est en bas à votre porte.

Il fallait le faire monter, dit l'artiste en riant.

Allons, je vois ce que c'est, farceur ! repartit le cuirassier. Il fallait le dire : vous ne savez pas faire les chevaux. Mon brigadier m'indiquera un plus habile que vous, voilà tout ! Et il sortit en haussant les épaules.

Aux Correspondants.

La correspondance que nous publions aujourd'hui signé " *un Moniteur au mois*" serait plus intéressante pour le public si notre correspondant touchait de suite la question ; les divagations avant d'entrer en matières nous déplaisent. Il faudra nécessairement que M. le *Moniteur* se conforme aux préceptes de l'art d'écrire. Il y a un certain recueil de règles à suivre qui seront capables de le diriger dans ses compositions.

P. T. Longueil.—Nous ne pouvons publier cette naissance. Il nous faut d'autres responsabilités. Quand elle aura paru dans les journaux de Montréal, nous la reproduirons.

Musicalle.—au prochain No.

La poésie.—*A ma brune* par P*** n'est pas vilaine, mais ses accents ne sont pas cadencés. Un langage mesuré et de la cadence sont essentiels pour exprimer même un *brin* d'amour en vers.

Les *Correspondances Américaines* ayant pour titres,—l'une—*Quelle est la cause de notre guerre civile ?* et l'autre—*La confiance du peuple dans ses chefs*—reçues trop tard pour ce No. Nous sommes fâchés qu'elles nous soient parvenues au moment de mettre sous presse.

—Washington et le Prince Albert sont morts dans les mêmes mois, jour et heure, 14 décembre 1799 et 1861. C'est vraiment une curieuse coincidence.

—Le *Persia* dans son voyage de retour n'a pris que sept jours et vingt-trois heures de traversée.

Faits Divers.

Le *Commercial Advertiser* de Montréal raconte ainsi une violation du territoire du Canada par un officier de l'armée des Etats-Unis :

—Ononhyatekha, un Indien Mohawk de 21 ans, est parti, samedi dernier par le *City of New-York*, pour Oxford en Angleterre, afin d'y terminer son éducation. Ononhyatekha est de la Reservation des Six Nations, près de Brantford, sur la Grande Rivière, Haut-Canada. Depuis 2 ans il étudiait au collége Kenyon de l'Ohio et lors de la dernière visite du prince de Galles, il excita à un haut dégré l'intérêt de l'entourage royale. M. Henry L. Ackland, M. D., F. R. S. qui accompagnait le prince comme médecin et qui occupe maintenant la Chaire de Professeur Royale à l'Université d'Oxford le prit sous sa protection. Aussitôt arrivé à Oxford le jeune Indien se mettra à l'étude.

—Un journal étranger annonce le fait suivant :

" L'Empereur des Français a acheté du prince Demidoff, pour la somme de 1.5000,000 fr. le Musée-Napoléon de l'Ile d'Elbe."

Un mot de ce musée devient donc de l'à-propos.

Le prince Anatole Demidoff est possesseur de la maison de campagne habitée de 1814 à 1815 à l'île d'Elbe, par l'empereur Napoléon. Cette maison, nommé *San-Martino*, est voisine de Porto-Ferrajo. Le prince russe l'a achetée de l'ancien roi de Westphalie. M. Demidoff s'est attaché à rendre à cette demeure historique son caractère primitif. La maison étant sur une petite colline, le nouveau propriétaire a utilisé la pente des terrains pour faire construire une longue galerie terminée par une chapelle. Le jardin a repris son ancien aspect : les murs grattés ont laissé reparaître de vieilles et précieuses peintures. L'édifice prêt, le prince, qui, depuis de longues années, recherchait soigneusement tout ce qui avait appartenu à l'Empereur, a concentré là ses trouvailles : des armes, des livres, des meubles, des bijoux, des autographes, des effets à usage, etc., etc. Une suite de tableaux représente le développement épisodique de la vie du héros, qui eut deux îles et pour berceau et pour tombeau.

Nous voyons par le *Montréal Gazette* que le Parlement est convoqué pour le 20 mars.

—Nous traduisons du *New-York Tablet*, l'entrefilet suivant : l'entretien d'une armée coûte plus cher aux Etats-Unis qu'à aucun autre pays. Le soldat russe ne reçoit que $36 par an pour prix de ses services et sa nourriture n'est que du pain noir. Le soldat français reçoit 56 centins par mois, les nôtres coûtent au moins vingt fois ce montant.

D'après le même journal, il paraitrait que le cabinet de Richmond a grande espérance de voir la confédération du Sud reconnue par les cours européennes vers le printemps prochain ; quelques membres mêmes se prétendent en possession de documents qui mettraient ce fait hors de doute.

" Le capitaine Crary de l'armée des Etats-Unis avec un piquet de 10 soldats armé, a traversé la frontière canadienne dans le comté de Huntingdon, venant de Malone, Etat de New-York, au milieu de la nuit entra avec violence dans une maison près de Dundee, y fit prisonnier un canadien-français du nom de d'Aout, et l'emmena à Malone, où il fut emprisonné comme déserteur d'un régiment fédéral stationné là.

Le général Thorndyke qui commande les troupes fédérales sur la frontière est de New-York a depuis donné à d'Aout son congé et on a payé au propriétaire de la maison le montant des dommages qui y avaient été faits. Mais il n'y a pas eu de réparation faite pour la violation du territoire anglais, et cette invasion et la capture d'un sujet anglais n'ont pas été publiquement désavouées par le gouvernement fédéral."

—La rumeur mise la première fois en circulation par le *Chetham Planet* que M. Malcolm Cameron devait partir pour la Colombie anglaise n'est point fondée. Nous sommes heureux d'apprendre que sa santé est bien meilleure et qu'il espère pouvoir remplir ses devoir parlementaires au mois de mars.—*Leader*.

Ottawa se distingue, ses officiers municipaux doivent être élus deux fois avant de pouvoir *légalement* siéger, depuis le maire jusqu'au dernier des conseillers.

C'est ce que l'on peut appeler " passer par le creuset des souffrances électorales. "

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis :*

S'il en croire le récit d'un Français, publié par le *Herald*, les soldats confédérés seraient fort mécontents de leurs officiers, dont la brutalité passerait toute créance. Ce Français, nommé Léonard Dentz, a passé plusieurs mois dans l'armée du Sud, en qualité de sergent instructeur ; il a subi d'assez mauvais traitements de la part de ses supérieurs et a enfin réussi à s'échapper. Il parle de Columbus comme d'une place presque imprenable, d'un nouveau Sébastopol. Il y a là environ 40,000 hommes mal armés et mal équipés, mais les munitions et les canons ne manquent pas ; les canonniers sont de pauvres artilleurs. *Beauregard* est attendu à Columbus avec vingt mille hommes.

M. Dentz dit que la population allemande de la Louisiane est toute en faveur de l'Union, mais que dans les autres Etats on ne réveillerait que difficilement le moindre sentiment unioniste, excepté peut-être dans le Tennessee oriental.

Nous ne savons encore quel effet aura produit dans le Sud la prise du fort Henry. Ou ce grand revers abattra les courages, ou il les élevera encore au-dessus d'eux-mêmes. Dans ce dernier cas, la révolution est pleine de vitalité, et il faudra plus d'un échec pour la réduire. Si au contraire le découragement s'empare des populations du Sud, c'est qu'elles n'étaient pas animées de cette ferme détermination que rien n'ébranle, qui grandit par les revers mêmes et devient irrévocable en face de la défaite.

DEUX FRÈRES IVRES-MORTS.—Le *Herald* de Rutland (Vermont), rapporte le fait suivant : deux frères nommés Elisha et Douglas Eastman, de West Clarendon, partirent de Rutland lundi dernier dans la soirée, pour retourner chez eux. Ils étaient ivres tous deux. Mardi matin, on a trouvé Douglas près de la porte de Thomas Quincy, à deux milles de Rutland, couché dans la neige, et privé de sentiment. Un mille plus loin, gisait son frère, glacé aussi roide qu'une pierre ; il était mort. Douglas, rappelé un instant à la vie, est mort le même jour à onze heures. Il a dû se traîner près d'un mille sur les mains et sur les genoux ; ses chairs étaient déchirées, et on suivait sa trace ensanglantée sur la neige.

MARIAGE.

A Plattsburg, E. U., le 5 du courant, Ed. Belle-Isle, écr. M. D. de Plattsburgh, à Dlle Victoire Massé, fille de M. Michel Massé, de la ville d'Iberville.

A Montréal, mardi le 11 courant, à l'église St. Patrice, par le Rev. P. O'Dowd, DANIEL O'CONNOR, Ecr. Avocat, d'Ottawa, à Dlle ANNA MARIA, fille unique de M. O'Meara, Ecr., de Montréal.

Décès.

A Toronto, le 11 courant, HENRY JOHN, fils de feu M. H. Hughes à l'âge de 14 ans et 15 jours, et neveu de Thos. Caron, Ecr., d'Ottawa.

CARON & CIE.,
NOUVEAU
MAGASIN A BON MARCHE
COINS DES RUES
CUMBERLAND & CATHCART
OTTAWA.

On peut tiens en tout temps les meilleures
GROCERIES
Et un choix de Liqueurs.
Ottawa, 15 fev. '62.

HOTEL
DE
DAN GOODE,
COIN DES RUES
RIDEAU ET ST. NICHOLAS
OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'il y a de mieux, en fait de
Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.
EN GROS ET EN DETAIL.
Ottawa, 13 fév. 1862.

THOMAS PATTERSON
Importateur et Marchand de
Groceries,
EN GROS ET EN DETAIL
No. 17
RUE RIDEAU, OTTAWA,

On trouve VINS, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.,—Ainsi que Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.
Ottawa, 23 janv. 1862.

LE MERITE EXTRAORDINAIRE
Doit appartenir
A CELUI QUI PLAIT A CHACUN
IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE
Sans Rival de nos
CAFFES
De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.
BROUGH, BUCHANAN & CIE.,
Rue Sussex.
Ottawa, 3 janv. 1862.

!!! GRANDE ATTENTION !!!
DR LOUIS DE CHEVRY,
Chirurgien Dentiste.
Cabinet d'opération :
RUE SUSSEX,
A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.
Par le nouveau système du DR. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la mastication des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.
Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.
PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS { montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame.
RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. P.—Le DR. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.
Ottawa, 3 Décembre 1861.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.
La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.
Par ordre,
JOHN MORRIS.
Surintendant.
Ottawa, le 13 Avril, 1860.

Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

THE
OTTAWA CITIZEN

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,
Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur,
Rue Rideau—Ottawa.
Le CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, a raison de TROIS PIASTRES par année, payable d'avance ou QUATRE PIASTRES à crédit.
Le CITIZEN de la semaine
est publié tous les SAMEDIS matin — Prix : une piastre et demi ($1,50) par année ou $2,00 à crédit.

SALON DE PERFUMERIE
DU
CHEMIN DE FER.
MM. MILES ET EDDIX,
PERRUQUIERS ET BARBIERS.
ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne où ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.
Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art.
Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,
DE PLUS
Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.
Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom
Salon du Prince de Galles.
RUE RIDEAU.
M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.
B. MILES ET EDDIX.
Ottawa, 2 janvier 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe
TIENT CONSTAMENT LES
PELLETERIES
LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES
Dans son Grand Etablissement de la Rue
PRINCESSE
VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,
KINGSTON.
Ottawa, 15 janv. '62.

LA GUERRE ! LA GUERRE !
SUR LE HAUT PRIX.
GARLAND, MUTCHMOR & CIE,
OFFRENT MAINTENANT EN VENTE
LES EFFETS SUIVANTS :

MAGNIFIQUE (WINCEYS)	8d	per yd.
" COBOURGS	9d	"
" INDIENNES LILAS	6d	"
" MOUSSELINE DE LAINE	5d	"
" GINGHAMS	7½	"
" PATRONS DE ROBES (13 yrs chaque)	8s.	0d "
" DRAPS POUR PARDESSUS	7s.	6d "
" SATINETTE	1s.	3d "
" COUVERTES (toute laine)	9s.	0d la paire.

GROS DRAP de (Rosamond) et TWEEDS de Hunt et Elliot,
TOUS A BAS PRIX.
Les personnes qui desirent faire de bons marches sont invitées à venir de suite.
GARLAND, MUTCHMOR & CIE.,
RUE RIDEAU, OTTAWA,
PRES DU PONT.
Ottawa, 30 janv. '62

GRANDE VENTE
D'UN
Etablissement de Marchandises seches
EN BANQUEROUTE
CI-DEVANT CONNU SOUS LE NOM DE LA
MAISON DU PEUPLE

LES SOUSSIGNES ont acheté cet établissement d'EFFETS NOUVEAUX dont l'assortiment est varié et convenable pour l'automne et l'hiver, se composant en grande partie de
DRAPS SUPERFINS,
(WHITNEYS,)
DRAP DE DAME
NOIR ET BRUN,
FLANELLES ROUGES
ET BLANCHES,
COTONS BLANC ET JAUNE,
SOIES DE TOUTES COULEURS,
DRAPS DE CASTOR,
DRAPS DE PILOT,
TWEEDS,
INDIENNES DE
TOUTES SORTES,
CARROTES,
COUTIL DE FIL,
COUTIL POUR LIT,
PELLETERIES,
MANTEAUX.
Enfin tout ce qui est nécessaire en fait de
MARCHANDISES SECHES.
LES SOUSSIGNES sont déterminés de les offrir à de tels prix, qu'ils veulent de suite en effectuer la vente.
Le public est invité respectueusement de venir les examiner. Chaque article est distinctement marqué.
Ottawa, 3 janv. '62. KEARNS & RYAN.

A VENDRE.
Un moulin a scies situé dans le village de Gloucester. Avec un peu de réparations à la chaudière l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.
S'adresser à ce Bureau.
Ottawa, 5 Nov. 1861. 22, tfns.

M. F. M'DOUGAL,
REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de
Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,
—SAVOIR—
Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON ! ! ! enfin toute sorte de Ferronnerie.
A BON MARCHE,
Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.
RUE SUSSEX OTTAWA.

Etablissement de
HARDES FAITES
DE
DOHERTY,
Rue Sussex, Ottawa.
LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ETOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu a des
Prix extrêmement modérés.
Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.
Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.
HARDES D'ENFANT de toute grandeur et de toute dimension, à
PRIX MODERES.
F. DOHERTY.
15 mai, Ottawa, 1861 12m.

Hotel National,
RUE SUSSEX,
TENU PAR M. LAFONTAINE.
On y reçoit des Pensionaires au mois et a la semaine.
TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la	**Riviere Ottawa.**		
W. Thompson..	Pitzalen—Arundel....	Partie d'Argenteuil.....	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalabery.....	101,000	**30 cts.**
G.W. Cameron.	Thurso.....	Partie d'Ottawa.....	Hartwell, Ripon.....	35,000	**60 cts.**
E. E. Murray..	Buckingham.....	Partie d'Ottawa.....	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	160,000	"
Robt. Farley..	Wakefield.....	Partie d'Ottawa.....	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin.....	185,000	"
Mic. McLean..	Northfield.....	Partie d'Ottawa.....	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan.....	190,000	"
G. M. Judgson	Glarendon.....	Partie de Pontiac.....	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow.....	180,000	"
Thos. Barron..	Lachute.....	Partie d'Argenteuil.....	Wentworth.....	30,000	**30 cts.**
Terance Smith.	Allumette.....	Partie de Pontiac.....	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester.....	60,000	"
		Nord de la	**Riviere St. Laurent.**		
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Aber-	Terrebonne.....	Abercrombie, Morin, Beresford.....	35,000	**30 cts.**
Alex. Daly....	Rawdon.....[crombie	Montcalm.....	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londoncaster	141,000	"
Jules Bourgeois	Kildare.....	Joliette et Berthier.....	Catheart, Kildare, Joliette, Brandon.....	49,000	"
A. Dubord.....	Trois-Rivières.....	St. Maurice et Maski-	Peterborough, Caxton, Shawenegan.....	40,000	"
A. Bochet.....	Ste. Anne de la Pérade	champlain.....[nongé	Radoor, Alton, Montauban.....	25,000	"
J. P. Déry.....	St. Raymond.....	Portneuf.....	Gosford, Colbert, Roquemont.....	28,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Mesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns.....	250,000	**20 cts.**
		Sud de la	**Riviere St. Laurent.**		
John Felton....	Sherbrooke.....	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de			
F. H. Pratte...	Stanfold.....	Wolfe et Compton.....	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden.....	160,000	**60 cts.**
J. T. Lebel....	Wotton.....	Partie d'Artibaska.....	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode.....	100,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph. Beauce..	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow.....	200 000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	artie de Mégantic.....	Broughton, Thetford.....	44,000	**40 cts.**
Andrew Ross..	Frampton..[François	eauce.....	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	130,000	"
		Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	200,000	**30 ct'**
S. V. Larue....	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse.....	Maillioux.....	20,000	"
Frs. Têtu.....	St. Thomas.....	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton.....	120,000	"
Jos. Jolivet....	St. Gervais.....	Bellechasse.....	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquam, Armagh..	92,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly....	L'Islet et Chemin Elgin.	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago.....	110,000	"
F. DeGuise....	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska.....	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook.....	285,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte.....	Témiscouata.....	Whitworth, Yiger, Demers, Denonville, Begon, Rodot.....	135,000	"
J. Bte. Lepage.	Rimouski.....	Rimouski.....	Duquesne, Macpès, Nelgette, Cabot, Fleurieu, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Albert, Cherbourg.....	300,000	"
J. A. LeBeb....	New Carlisle.....	Bonaventure.....	Matapedise, Restigouche. Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond. Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel.....	180,000	**35 cts.**
John Eden.....	Bassin de Gaspé.....	Gaspé.....	Newport, Percé, Malbaie, Douglas. York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.
Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.
Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.
Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.
Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.
Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.
Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—
1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et
4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.
Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.
Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.
Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.
Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.
Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.
MONTRÉAL - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

DPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ces ouvrages devront être remplies séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en pleine conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations pourront être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter cautions pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 24 août 1861. 15-3m.

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 avril, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe,	.....	25 cts. par 100lbs.
Seconde "	.....	22½ " " "
Troisième "	.....	17½ " " "

☞ Pour particularités, classification ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. B. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

A commencer Lundi, 4 Nov. 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 8.45 A.M., et arrivera à Prescott à 11 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 5½ P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Trone venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 8. 10 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera PRESCOTT à 7.30 A.M., arrivant à Ottawa à 11.10 A.M.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Trone allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.50 P.M.

B. FRENCH,
Prescott, 28 oct., 1861. *Surintendant.*

HUITRES NOUVELLES
Venant d'être reçues
—AU—
RESTAURANT LAFONTAINE.
A l'Hirondelle du Faubourg Rouge, RUE SUSSEX.

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express.*

Ottawa, 21 août 1861.

EXHIBITION INTERNATIONALE
DE LONDRES, 1862.

LES COMMISSAIRES du CANADA pour l'EXHIBITION INTERNATIONALE de 1862, donnent avis à toute personne qui désire exhiber des produits canadiens (soit qu'application ait déjà été faite ou non pour cet objet) que les articles doivent être envoyés pour l'examen et l'approbation au dépôt du chemin de fer du Grand Trone, à Ottawa, en tout temps depuis le DIXIEME au VINGT-DEUXIEME JOUR de FEVRIER prochain.

Les commissaires commenceront l'Inspection à 10 heures A. M., le jour en dernier lieu mentionné. Les Exhibants doivent transporter leurs articles au lieu sus-mentionné exempt de charge. S'ils ne sont point approuvés, le chemin de fer du Grand Trone les transportera gratis à tout dépot sur la ligne d'où ils auront été expédiés.

Les personnes qui envoient des graines ou des bois sont requises, dans chaque cas, de transmettre un certificat établissant les espèces, les variétés, et l'endroit où ils ont été pris. Les bois envoyés seront suivant les dimensions ordinaires du commerce, et les commissaires de sa Majesté ont exprimé le désir qu'ils soient exhibés en planches de 4 pouces d'épaisseur, laissant voir l'aubeile de chaque côté, ou en échantillons de 4 pouces, et accompagnés, autant que possible, de rejetons avec des feuilles ou des fleurs.

Ceux qui désireront d'autres informations pourront s'adresser pour les minéraux et les spécimens de géologie à sir W. E. Logan, Montréal, pour les produits des forêts et des rivières au Dr. Taché à Québec ; ou au Dr. Hurlbert, Hamilton ; pour les produits agricoles à l'Hon L. V. Sicotte, St. Hyacinthe, et col. Thompson Toronto ; pour les articles de Manufacture Canadienne, au Dr. Beaty, Cobourg, ou au secrétaire à Montréal, auquel on doit aussi s'adresser pour toutes les autres affaires concernant la commission.

R. CHAMBERLAIN, Com.
Secrétaire.

Montréal, 10 Décembre 1861.

P. CHABOT.
IMPORTATEUR DE
MARCHANDISES ANGLAISES
ET
AMERICAINES,
QUEBEC

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé Rue Sparks, Ottawa central, contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, et on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Cmpay,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD. | MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH, | ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON, | AND
GEORGE MICHIE, | WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solliciteur : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 13 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de Fontefract, comté de Pontiac, C.-E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11ème jour de décembre prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de la vente, s'adresser à l'agent de la localité, G. M. Judgson, Ecuier, à Clarendon, dans le dit Comté.

ANDREW RUSSELL.
Ottawa, 13 Nov. 1861 35-5m.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir :

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivieres Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Baie des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudières et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente par en encan public, à tel point d'enchère, outre la rent fonciere ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront adjugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisièmement.—Les licences seront émises en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatrièmement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localités respectives

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire,
T. de la C

29 août, 1861.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau.

sera exécutée avec le plus grand soin et sans un jour délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des zappeurs.

Ottawa, mars, 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Quebec, 8 juin 1861

Il a plus à Son Excellence le Gouverneur General en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isle de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILLIPPE RECHERCHAIRE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriente, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être *surpassé* dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de perfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le Soussigné a transporté son bureau porte voisine de l'Hotel de M. Daniel Goode, Court House Avenew.

WILLIAM KING,
Avocat.

Ottawa, 20 Nov. 1861. f.—3 ins.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Le terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres**, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 20e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McSEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté

Andrew Russell,
Assis. Commissaire.

Ottawa. 7 août 1861.

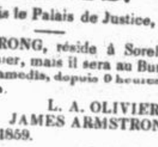

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-à-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il à reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné que les agences sous-mentionnées, dans le Haut Canada, seront closes closes le PREMIER de JANVIER prochain, après laquelle date, les personnes ayant des paiements à faire, ou aucune transactions en rapport avec les terres publiques devront s'adresser directement à ce département.

AGENCES.	AGENTS.
Stormont, Dundas et Glengary	S. HART,
Prescott et Russell	N. STEWART,
Carleton	J. DURIE,
Lanark	G. KERR,
Leeds et Grenville	W. J. SCOTT,
Prince Edward	N. BALLARD,
Hastings, (Partie Sud)	F. MCANNANY,
Northumberland et Durham	W. WALLIS,
Peterborough (Partie Sud)	W. CRAWFORD,
Wentworth	T.A. AMBRIDGE,
Lincoln, Haldimand et Welland	R. SMITH,
Norfolk	D. CAMPBELL,
Oxford et Brant	J. CARROLL,
Kent	R. MONCK,
Lambton	A. SCOTT,
Waterloo	H. S. RUBEL,

Les personnes désirant faire des réclamations par l'entremise des agents locaux susmentionnés devront le faire sous délai.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,
EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX DE VEAU, PEAUX DE MOUTON, &c. &c. &c. *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

Desirez vous acheter a bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
☞**ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.**

WILLIAM CLEGG,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

G. MORTMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

DR. ST. JEAG,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y.
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cheveland.

Pennsyvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamiton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestnut Street, Philadelphia.

DÉPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Morteil, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.

Ottawa, 9 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN
(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et variété de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description, et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, &c., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE con attiré l'attention des Citoyens d'Ottawa, et de s personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de FERRONNERIE, qu'il tient des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans les

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Enseig ne de l'Enclume,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERET
GENERALE

Dans toutes les branches, qui n'a jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau
JAMES STARR.

NOUVELLES MARCHANDISES
M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans **Ogdensburgh et des environs,** qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises d'*Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,

Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,

Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY. BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY.

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Proprietaire.

Ottawa, 1861.

MAGASIN DE MARCHANDISES.
J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHE,
CONSISTANT EN
Patrons de Robes de soie et autres,
Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c.. &c.

Casimires, Draps, Merinos,
Mousseline de Laine,

Indiennes: Guinghams, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE

Bureaux-Batisses de Brown, au-dessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

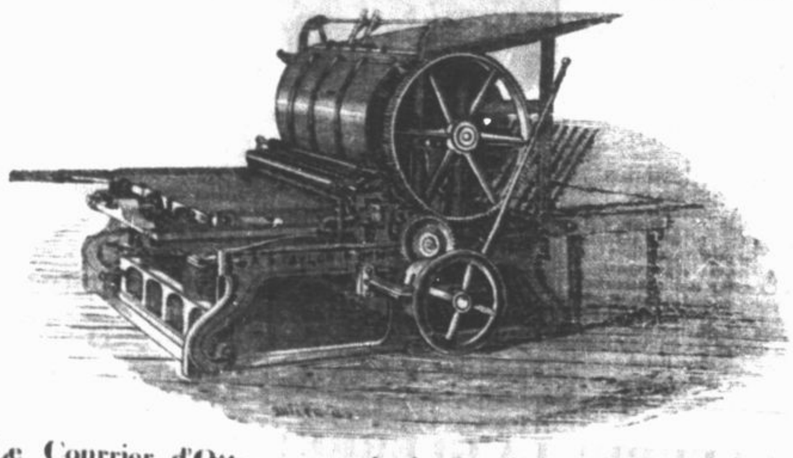

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,
ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS. A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCS.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion ..... 50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente ..... 12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion ..... 75 "
Pour chaque insertion subséquente ..... 20 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an $12.00
Un QUARRÉ (20 lignes) $20.00
Pour chaque carré additionel ..... $15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCLAMES paieront par ligne ..... 10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne ..... 10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Premiere Annee. Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 27 Fevrier 1862. No. XLVII.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaitre ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal mpirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N.Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complétement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant;—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tuméur ovaire qui avait jusqu'à pré-ent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'hourysantes souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 uillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse medecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complétement detruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommes se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspepsie, affection du cœur, abcès, épilepsie hr meur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes frods, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—an.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatsme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous s'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est telle ment rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction du notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'Américan House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "*PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est opposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressious.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amycdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Pour guérir *l'Asthme, l'Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie? Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Marchde à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BETTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaitre au signe que nous marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Heureusement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec ches

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scieure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercimente pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du publie, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dinors ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 *mars* 1861.

Poesie.

DE L'ÉTÉ A L'HIVER.

Mais hélas! juillet fait sa gerbe;
L'été, lentement effacé,
Tombe feuille à feuille dans l'herbe
Et jour à jour dans le passé.

Puis octobre perd sa dorure;
Et les bois dans les lointains bleus
Couvrent de leur rousse fourrure
L'épaule des coteaux frileux.

L'hiver des nuages sans nombre
Sort, et chasse l'été du ciel,
Pareil au temps, le faucheur sombre
Qui suit le semeur éternel!

Le pauvre alors s'effraie et prie.
L'hiver, hélas, c'est Dieu qui dort;
C'est la fin livide et maigrie
Qui tremble auprès du foyer mort!

Il croit voir une main de marbre
Qui, mutilant le jour obscur,
Retire tous les fruits de l'arbre
Et tous les rayons de l'azur.

Il pleure, la nature est morte!
O rude hiver! ô dure loi!
Soudain un ange ouvre sa porte
Et dit en souriant: C'est moi!

Cet ange qui donne et qui tremble,
C'est l'anémone aux yeux de douceur,
Au front crédule, et qui ressemble
A la foi dont elle est la sœur!

VICTOR HUGO.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

La Demoiselle a Marier.

(Suite et fin.)

—O bienheureuse Anglaise qui ne sait pas ce que c'est qu'une entrevue, s'écria Marguerite avec une emphase plaisante! une entrevue est une invention assommante et saugrenue de notre civilisation matrimoniale; c'est une rencontre fortuite où l'on fait trouver ensemble une jeune personne qui *ne se doute de rien* et un homme à marier. Avez-vous jamais vu vendre un cheval?

—J'en ai du moins vu beaucoup acheter.

Vous avez alors vu comment on le fait marcher au pas, au trot, au galop; on montre ses pieds, ses dents, on dit s'il a de bons poumons, s'il est bon coureur, s'il est facile à ferrer, s'il se nourrit bien; que sais-je encore? Eh bien! cette exhibition de toutes les qualités chevalines n'est rien auprès de celle d'une créature soumise à l'entrevue: on la pare des pieds à la tête [illegible] on la fait tourner pour voir si le bal lui va bien, c'est au bal qu'on la monte; si elle chante, c'est au concert; si elle n'est point trop sotte, c'est à un dîner, où chacun l'interroge, qui sur ses talents, qui sur ses goûts; l'un lui parle musique, l'autre dessin, un autre lui demande qui elle admire le plus, de Victor Hugo ou de M. de Lamartine, le tout pour la faire briller. Pour moi, j'en ai fait partout, et je les avais prises dans une telle horreur que je les manquais toutes! Au bal, quand j'avais soupçonné l'entrevue, j'étais mal coiffée et je me sentais gauche, ce qui est le meilleur moyen pour l'être en effet; tout me mettait à la gêne sous des regards inquisiteurs; au concert, je chantais faux, et j'étranglais toutes mes roulades.

—Mais aux dîners, du moins, vous n'étiez point sotte, j'imagine?

Eh bien! vous vous trompez, ma chère; je trouvais presque toujours à soutenir, je ne sais par quelle fatalité, quelque thèse odieuse à tous les maris. Un jour entre autres (je n'étais pas, il est vrai, dans la confidence de l'entrevue), je voulus prouver de la meilleure foi du monde et sans songer à mal, je vous l'assure, que les seules femmes heureuses que je connusse étaient toutes de jeunes veuves; ma mère toussa: je la pris à témoin; elle toussa plus fort, mais j'étais en verve de gaîté; j'allai mon train, accumulant les exemples, et je ne m'arrêtai que quand le monsieur de l'entrevue me dit d'un air gonflé de colère: "Mademoiselle, si l'état de veuve est celui qui vous paraît déjà le plus désirable, je pense que peu de gens seront ambitieux de vous offrir les moyens d'y arriver." Je le regardai très surprise, et je lui vis un air de dignité blessée, si sotte et si plaisante, que je fus prise d'un fou rire inextinguible.

—Oh le triste animal que celui qui ne sait pas rire d'une plaisanterie!

—D'autres fois je disais que j'aimais le monde devant un homme qui n'aimait que la campagne, ou que j'avais une santé délicate devant un jeune homme qui avait horreur d'une femme malade. On a dit qu'un courtisan ne doit avoir ni humeur, ni honneur; eh bien! ma chère enfant, une fille à marier ne doit avoir ni cœur, ni foie, ni poumons, ni goûts, ni opinions, ni esprit, ni yeux, ni oreille, de peur que si elle vient à montrer l'une de ces choses, ce ne soit pas celle qui cadre avec les idées hétéroclites du seigneur et maître qui vient l'observer dans une entrevue. J'ai connu deux mères qui portaient si loin les précautions, qu'elles n'avaient fait embrasser à leur fille aucune religion, afin qu'elles pussent épouser, selon l'occurence, un catholique ou un protestant; mais ces choses sont rares, parce que tous les hommes, qu'elles que soient d'ailleurs leurs idées religieuses, aiment à trouver une femme pieuse.

S'ils ne sont pas dévots, que leur importe!

—Ils disent que c'est une garantie.

On pourrait faire un livre de toutes mes entrevues; je n'y plaisais guère à personne, et personne ne m'y plaisait. Il faut dire aussi que l'homme du monde le plus séduisant devient intolérable dans une entrevue, et qu'une femme y est affreuse, et guindée et stupide. Voyez-vous bien, c'est une galère, et depuis que ces malheureux ving-quatre ans sont venus mettre ma mère en émoi, je fais perpétuellement de ces malheureuses rencontres. Et, je dois dire avec tristesse, que tous les jours les qualités du prétendant diminuent; nous écoutons maintenant des propositions, qu'on n'eût jamais osé nous faire il y a quelques années; c'est triste, voyez-vous, d'être au rabais, et à moins de quelque bonne succession qui relève nos actions, on ne sait où cela peut arrêter. La fable de La Fontaine prend une réalité désespérante, et voilà ce qui fait, qu'en un mot, j'en veux finir.

—Mais ce cousin dont vous ne voulez point que je vous parle, je l'ai vu dans un temps avoir pour vous une de ces tendres affections qui naissent dans l'enfance et peuvent durer toute la vie.

—Marguerite rougit beaucoup; mais elle reprit avec impatience: Roger a cinquante mille livres de rente, sa mère lui a défendu de songer à moi; quoiqu'il prétende vouloir attendre qu'il l'ait fléchie, je ne veux pas être une pierre d'achoppement entre ma tante et lui, et, quoique j'aie pour lui, non de l'amour, mais une bonne et sincère affection, je n'attendrai point l'incertaine bonne volonté de la princesse de M . . . , qui n'il soit revenu d'un long voyage qu'elle lui a fait entreprendre; en un mot, j'en veux finir.

—Quel refrain; et ne vaudrait-il pas cent fois mieux rester fille toute sa vie que de finir par une détestable union!

Ah! fi! rester fille comme ma tante Eléonore, j'aimerai autant être enterrée vive; j'aime assez le monde, et une vielle fille y joue un rôle insupportable; elle y devient ridicule; elle y vit sans considération, sans appui; de plus, elle y vit sans fortune; il n'y a point d'âge où des parents consentent à donner à leur fille ce qu'ils donneraient à leur gendre; on est en tutelle tant qu'on a le bonheur de conserver son père ou sa mère. mère, sans qu'elle trouve qu'il soit nécessaire de me donner un appartement plus agréable et plus commode; je vais me marier, dit-elle toujours. On me pare pour me montrer, mais je manque de beaucoup de choses nécessaires! A quoi bon faire ceci et cela, ne vais-je pas avoir un superbe trousseau? Pourquoi le moindre bijou, ne vais-je pas avoir une ravissante corbeille? Gêne et ennui, voilà pour l'intérieur; position fasse et désagréable, voilà pour l'exterieur. Il résulte de tout cela, ma belle Diana, qu'au lieu d'avoir pu faire comme vous un choix qui assure un bonheur romanesque à la vie entière, je vais m'ensevelir dans le plus triste de tous les tombeaux, un mariage de convenance qui ne me convient pas. Mais, paix! voilà la voiture de ma mère."

Diana se leva précipitamment en s'écriant:

"Mon Dieu, comment faire! il ne faut pas absolument qu'elle me voie ici.

—Marguerite réfléchit un instant, et se levant à son tour, elle dit: venez vite; on ne sort de ma chambre qu'en passant par celle de ma mère, mais vous pourrez la traverser avant qu'elle y soit arrivée."

En disant ces mots elle conduisit lady L . . . toute tremblante à travers l'appartement de Bussy, et lui ouvrant la porte d'un très petit cabinet où venait aboutir un escalier dérobé, elle lui indiqua les moyens de regagner la voiture qui l'attendait à quelque distance; mais, prête à la quitter, Marguerite lui dit:

"Chère Diana, pourquoi ce trouble et cette fuite précipitée? pourquoi me quitter si tôt? Tout votre air m'inquiète.

—Il le faut, il le faut! vous saurez tout, je vous écrirai; aimez-moi toujours. Hélas! bientôt peut-être vous serez la seule au monde! Et la belle jeune femme se jeta en sanglotant dans les bras de la jeune fille alarmée; puis ayant entendu quelque bruit, elle s'en arracha et se hâta de descendre le petit escalier...Après en avoir franchi quelques marches, elle se retourna et dit à Marguerite:

—Mon enfant, je vous en supplie, promettez-moi de ne pas vous marier ainsi . . . ni par amour, c'est le mal de la vie. Et elle disparut au tournant de l'escalier.

—Voilà qui est inexplicable: "ni ainsi, ni par amour." Mon Dieu! qu'a-t-elle? Serait-elle malheureuse?"

Marguerite retourna pensive dans sa chambre; madame de Bussy y entra un instant après, elle paraissait agitée, mais singulièrement heureuse.

Marguerite, chère enfant, lui dit-elle en la baisant au front, et s'asseyant tout émue à la place que lady L., venait de quitter, je t'apporte de grandes nouvelles. Tout va bien pour toi, et, Dieu merci? je l'ai su à temps! Oh! que je suis heureuse! notre vieux cousin le marquis de Bussy est mort.

—Oh j'en suis bien fâchée, dit Marguerite; il était si bon pour moi!

—Sans doute, sans doute; je le regrette aussi beaucoup; mais en mourant il s'est souvenu qu'il t'avait tenu sur les fonts de baptême, et au lieu de disséminer sa fortune entre ses vingt neveux, il te laisse cinquante cinq mille livres de rente, sans compter un très bel hôtel à Paris. Te voilà un des bons partis de la société, et déjà le duc de C . . . , le parent du marquis de Bussy, en me mandant cette nouvelle, te demande en mariage, pour resserrer, ajoute-t-il, de plus en plus les liens d'amitié qui l'unissent à ma famille.

—Et mon beau fiancé de ce soir, dit Marguerite, avec sa jolie physionomie moqueuse, qu'allez-vous en faire?

—Ce matin même, de chez mon notaire, où je viens d'apprendre ton changement de situation, je lui ai écrit, avant que la nouvelle fût ébruitée, pour lui dire que des réflexions sur la différence de vos goûts et de vos caractères me faisaient renoncer à l'honneur de son alliance.

—Vraiment! reprit Marguerite; je n'en suis assurément pas fâchée; pourtant, s'il faut le dire, ce procédé me semble un peu dur. Le trouver bon pour dix mille livres de rente, et le rejeter quand on en a cinquante, comment pourra-t-on traduire cela dans le monde?

—C'est mon devoir de mère de bien établir mes enfants, et personne ne saurait me blâmer de le remplir, répondit madame de Bussy d'un air digne mais positif; à présent tu peux aspirer à tout, et j'espère te faire faire un magnifique mariage.

—Allons, me voilà fille à marier comme devant; mais, ma bonne mère, maintenant que je suis riche, pourquoi n'essaierais-je pas un mariage d'inclination, non pas à la française, mais à l'anglaise, comme lady L . . . vous en souvenez-vous, quand nous étions en Angleterre: c'était bien beau, bien séduisant! ô maman, la fortune doit servir, ce me semble, à tout autre chose qu'à chercher la fortune; ne le pensez-vous pas?

—Un mariage d'amour comme lady L . . . , c'est en effet une belle chose! attendez. Mme Bussy sonna sa femme de chambre, et lui dit de lui apporter un journal anglais resté sur sa toilette; elle y lut ce qui [illegible] société anglaise, à la suite de vifs chagrins intérieurs, est partie de son hôtel dans Portland-Place, avec le prince Frédéric de N . . . , connu en Angleterre par des succès de plus d'un genre; les fugitifs se rendent, dit-on, en Italie en passant par la France."

—Marguerite restait confondue. Madame de Bussy, très fière de son argument, encore que ce fût la fille d'une amie qui le lui fournît, ajouta en regardant Marguerite:

—Voilà ce que sont tous les mariages d'amour.

—Je n'en reviens pas, répondit la jeune fille; c'est là l'explication de... Mais craignant de trahir le secret de la visite du matin, elle s'arrêta; un moment après elle reprit: En vérité, je ne comprends pas comment il faut se marier, si les mariages de seule convenance et les mariages d'amour sont tous également redoutables."

Elle y pensa quelques mois encore, non plus avec les idées que le monde lui avait faites; mais avec des idées sérieuses et vraies que lui suggèrent le malheur de lady L . . . mariée par amour, et celui de la plupart des femmes qui l'entouraient, mariées par convenance de nom, de fortune et de position. Madame de Bussy, pendant ce temps, nouait, dénouait, renouait un nombre infini de négociations auxquelles sa fille donnait peu d'attention.

A cette époque, Roger de M . . . , son cousin, revint de ses voyages. C'était un homme sérieux; le temps ne l'avait point détaché de ses souvenirs et de ses affections d'enfance. Son esprit s'était développé, son cœur mûri. Il rapportait un livre dont il avait connu l'auteur en parcourant l'Allemagne et la Prusse, où il était voyageur comme lui. Ce livre avait beaucoup servi à donner une direction élevée aux pensées de son cœur; il voulut le faire connaitre à Marguerite, et tous deux le lurent plusieurs fois ensemble. Roger n'avait plus de mère, et d'ailleurs Marguerite était devenue riche, ils se convenaient donc par tous les rapports extérieurs, et de doux souvenirs d'enfance, des rapports vrais, des convenances d'âge, d'esprit, de goût et de cœur les unissaient. Voici les pensées qu'ils méditèrent en peu de temps:

"Pense et prie avant de choisir
" avant d'aimer, et ne confie le secret
" de ton cœur qu'après en avoir
" longtemps causé avec Dieu et avec
" ceux qui t'aiment.
" Et si Dieu et ceux qui t'aiment
" approuvent ton amour, noue-le par
" le lien de la promesse au cœur de
" ta fiancée, de peur qu'il ne tombe de
" ta main comme les choses qui ne
" tiennent pas."
" Et quand tu lui auras donné ta
" foi et que tu auras reçu la sienne,
" ne ferme point tes lèvres aux pen-
" sées de son cœur, et laisse ta fian-
" cée appuyer sa vie sur ton bras et
" ses espérances sur ton cœur.
" Et le ciel, où l'on aime sans fin
" ni mesure, s'inclinera vers vous, et
" les anges prendront vos cœurs dans
" leurs mains et les aideront à s'ai-
" mer."

Beaucoup d'autres maximes étaient dans ce livre, et leur fit comprendre à tous deux le mariage sous un jour sérieux et vrai; ils s'aimèrent, et Marguerite se maria, mais pour devenir bonne et tendre épouse, et non plus comme elle l'avait longtemps voulu, seulement pour ne plus être cette chose à ressort, cette chose inerte, qui n'ose ni penser, ni agir; cette chose artificielle, sans réalité, sans couleur, sans saveur, sans personnalité propre; cette chose insaisissable, inexplicable, qui n'est rien, ne sait rien, ne veut rien; qui voudrait être seulement ce qui doit plaire à tous, et qu'on appelle *une demoiselle à marier*.

ANNA MARIE.

(*Les Français peints par eux-mêmes.*)

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

La confiance du Peuple dans ses Chefs.

L'histoire nous montre qu'il n'y a que deux formes de gouvernemen extrêmes. L'une de ces formes es celle qui donne aux têtes couronnée le droit de regarder leur pouvoir su prême comme émanant de l'autorité divine, et en conséquence la liberté de leurs sujets n'est que nominale.

L'autre reconnaît la voix du peuple comme le pouvoir immédiat et suprême.

La première tend au despotisme, et l'autre à l'anarchie. Le but de la civilisation a été de combiner aussi avantageusement que possible quelques uns des éléments de ces deux formes de gouvernement extrêmes.

L'Angleterre croit que la meilleure forme de gouvernement est celle dans laquelle la force démocratique est proprement restreinte par le pouvoir patricien. Elle renferme la royauté et la démocratie.

Le peuple des Etats-Unis croit que la voix de la majorité doit être suprême, non pas directement, mais par le moyen de ses délégués.

Le peuple choisit les personnes auxquelles il délègue le pouvoir de contrôler, régler et conduire les intérêts et les affaires variés de l'Etat. La valeur de ce système de gouvernement est en ce moment bien éprouvé. C'est le confiance du peuple dans

Lord Russell disait, il y a quelque temps, que l'anarchie serait le résultat de la reddition de Mason et Slidell. L'Angleterre espérait que l'impatience se terminerait par une violence populaire. Les pouvoirs Européen s'attendaient à chaque instant à voir tomber par lambeaux tout notre édifice politique faute d'un élément despotique pour le tenir débout.

Notre position était critique, embarassante, et c'était vraiment un temps d'épreuve, mais pendant ce semaines d'une incertitude agonisante et la foi du peuple dans ses chefs n'a pas été affaiblie, pas même ébranlée. La destitution d'un homme populaire du commandement d'une armée qu'il avait formée, et dont il était l'idole, a bien pu attrister ses nombreux partisans politiques, mais le peuple s'y est soumis sans mot dire.

L'émotion et l'excitation ont bien pu pour un moment causer quelque crainte, mais la confiance du peuple dans ceux qui le gouvernent est si grande, si forte qu'on dirait même qu'elle est sacrée, et rien n'a eu lieu. Mason et Slidell que le peuple du Nord avait jugé comme méritant le sort du traître ont été remis aux mains des autorités britanniques. Leur reddition n'a pas produit le bruit qui avait été prédit et n'a pas même causé la moindre commotion. L'habile inactivité de l'armée du Nord sur le Potomac par l'ordre du Général en chef est regardée par le peuple comme une dispensation impénétrable de la providence, tandis que la suspension des paiements en espèces est considérée comme une nécessité nationale.

Quel est le pays au monde qui puisse donner un exemple de la confiance si forte du peuple dans ses chefs. Un demi siècle de paix n'a jamais si bien éprouvé la valeur de nos institutions républicaines.

Si le gouvernement venait à faillir dans ses efforts à soumettre la rébellion du Sud, ce ne serait point la faute du peuple, et qu'on sache aussi que son manque de succès ne porterait aucune atteinte à la valeur des nos institutions libres.

Si nous venions à succomber, ce serait à cause de l'impossibilité qu'il y aurait de supporter et soutenir une armée de soldats et une armée de sycophantes et de voleurs. Le peuple est prêt à se soumettre à tous les plus grands sacrifices, mais il ne veut pas qu'on le pille au nom du patriotisme.

S'il y avait moins de corruption dans les places hautes, plus de patriotisme et moins d'ambition parmi les membres du Congrès, plus de détermination dans les généraux de l'armée, la confiance du peuple irait toujours croissante et sa volonté de sacrifier vie, propriété, bien, fortune et repos pour la cause de l'Union, ne connaitrait point de bornes.

E. N. L.

Détroit,

A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent à cet établissement sont priés de venir régler à ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annoncé sont notifiées que leurs annonces seront publiées comme d'ordinaire jusqu'à nouvel ordre ou d'après de nouveaux arrangements.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa, 27 Fevrier 1862.

Les Conséquences de l'Enrôlement dans l'Armée Américaine.

Le sang pur de bons Canadiens, fils adoptifs des Etats-Unis du Nord, nos compatriotes, soldats de l'armée fédérale, et appartenant à l'expédition navale du Gén. Burnside, qui a coûté des millions de dollars, et des milliers répétés de vies, vient de rougir les eaux de la rivière Cumberland.

Les fédéraux se sont emparés de l'Ile Roanoke, mais à quel prix (?)

Du plus on s'est emparé du fort Henry et du fort Donelson, mais comment!

L'organisation seul de l'expédition n'a pas dû coûter moins de dix millions de dollars, et depuis son départ elle n'a point du dévorer moins de $250,000 par jour au trésor fédéral.

Mais là n'est pas la question pour nous. Celle qui doit nous occuper tout particulièrement, c'est celle de voir nos compatriotes de la République voisine se faire les défenseurs d'une cause qui n'est pas la leur. Plusieurs d'entre eux qui se sont enrôlés dans l'armée américaine, n'étaient seulement pas naturalisés citoyens américains. Nous en avons vu même se joindre à l'armée fédérale arrivant du Canada, ne connaissant ni les usages, ni la langue, ni les mœurs Yankees.

On leur promettait mer et monde, $12 ou $13 par mois, une excellente nourriture, une vie de camp des plus agréable, peu de batailles, mais toujours des victoires certaines.

Nos compatriotes s'enrôlaient donc, prêts à se battre *pour ceux qui n'osaient point combattre pour eux-mêmes.*

Aussi toutes les semaines, le télégraphe nous apporte la triste nouvelle de la mort d'un canadien tombé sous les coups des confédérés. La terre de *Dixie* est rougie du sang de nos frères.

Avant ce message qui comme un stylet devait percer et faire saigner son cœur de mère—"*Votre fils Charles Alfred—a été tué à la prise du Fort Donelson.*"

Ce jeune homme, ce brave à la fleur de l'âge qui n'avait pas encore vu son vingt et unième printemps, sergent dans le 11me de l'Illinois montait à l'assaut, en face des batteries des confédérés, quand ce La Rochejaquelin par l'âge et par les sentiments voulant animer l'audace guerrière des soldats qu'il conduisait, il fut un des premiers atteints par la balle meurtrière, et expira entre les bras de son frère qui combattait à ses côtés en prononçant les noms si cher de *mère* et de *patrie.*

Il brûlait sans doute de l'amour de la gloire—mais ne vaut-il pas mieux demeurer dans son pays et défendre ses propres foyers tout en déployant la même valeur.

Voilà un exemple qui doit nécessairement faire réfléchir tous ceux qui auraient encore envie de s'enrôler dans l'armée de nos voisins.

A ces frères vivant sur la terre étrangère nous leur souhaitons bonheur, prospérité, et contentement; mais nous faisons des vœux pour leur retour au milieu de nous; car nous le croyons, avant peu le Canada prendra un rang tellement élevé dans les Etats de l'Amérique du Nord que personne ne songera à imaigrer et que beaucoup de ceux-là qui nous ont abandonné reviendront reprendre leur place sur le sol canadien au soleil de la patrie qui fait tant de bien au cœur et à l'âme.

Le Membre de la Division Saurel.

Nous apprenons que l'instruction du procès contre l'hon. J. B. Guévremont, accusé de parjure devant la Cour Criminelle de Sorel, a été remise au mois d'octobre prochain.

Pauvre M. Guevrémont!

Protégé par certains *amis*, quand on croit pouvoir en faire un *instrument profitable*, dans l'intérêt de ceux qui convoitent de la popularité.

Gouvernementale.—On le remet d'assises en assises, comme ces grands criminels que l'on fait paraître de temps à autre devant la justice afin d'exciter la pitié, le mépris, ou l'admiration.

C'est un moyen comme un autre d'amuser les masses.

Et malgré qu'il soit reconnu par tous les électeurs honnêtes de la division Saurel que l'individu en question n'est point digne de siéger dans la Chambre Haute, ne possédant pas la qualification foncière requise par la loi (et la qualification littéraire donc qui n'est pas exigée par la susdite loi (?) il ira néanmoins *siéger* au conseil législatif à la prochaine session, et recevoir comme *récompense pour ses services outrageants* la somme de $6 par jour!!! (on ne parle pas de ses frais de voyage pour lesquels il sera dignement récompensé.)

Les amis des pays d'en Haut du célèbre conseiller espèrent encore le *revoir*, et l'entendre répéter ses anciennes chansons des *voyageurs Canadiens.*

Le Concert de St. Joseph.

C'est *le 4* de mars prochain que doit avoir lieu le Grand Concert vocal et instrumental donné au bénéfice de l'Eglise St. Joseph.

Que nos lecteurs veuillent bien jeter un coup d'œil sur le Programme que nous publions dans nos colonnes de ce jour, et ils trouveront qu'ils ne pourront mieux terminer leur *mardi gras*, qu'en assistant à ce concert.

Avant d'entrer dans le Carême, chacun peut faire une bonne œuvre et joindre ainsi l'utile à l'agréable. Qui se refuserait d'assister à un Concert donné par des amateurs canadiens dans le but d'aider au paiement d'un orgue dont le facteur est canadien.

Plusieurs artistes distingués ont bien voulu offrir leurs précieux services pour l'occasion, de sorte que sans trop hasarder, on peut prédire aux amateurs un succès plus brillant et plus complet qu'au dernier concert. La salle du théâtre Royal où l'on doit chanter est bien plus spacieuse et pourra contenir un plus grand nombre de personnes que *Temperance Hall*

Les amateurs se sont aussi assurés les services du nouveau corps de musique ayant nom *Harmonie-Canadienne*; il ne leur manque donc plus que la sanction de l'intelligente population d'Ottawa.

C'est sur quoi ils comptent.

La Race Française en Canada.

Le mot *nationalité*, dans ces derniers temps, a donné lieu à un déluge de mots prononcés sur tous les tons, et dans tous les coins du pays. La presse, principalement la presse prétendue démocratique, a ouvert, pendant un certain temps, ses cataractes et les a laissé couler à grands flots: telles les cataractes du Nil, ouvertes périodiquement, et produisant une submersion des pays des alentours.

Il semble entré dans nos mœurs de croire à l'avancement et au succès d'une entreprise, en raison des paroles que l'on a dites sur le sujet. Nous ne sommes pas encore rendus au chapitre de notre éducation politique qui dit que, pour avancer les choses il faut moins de paroles, et plus d'actes.

Dans ce débordement de paroles, marquées souvent au coin de la passion, on en a vu plusieurs donner des plans complets, pour sauvegarder notre nationalité. Chacun promettait un succès parfait, si l'on adoptait son propre plan; il devait faire rivaliser notre race avantageusement en force, en puissance, avec la race anglo-saxonne et la rendre son égale en tout point à la condition toutefois que l'auteur du dit plan serait appelé lui-même à le mettre à exécution, et ce, comme de raison, moyennant une petite pitance à même le trésor public!

Cependant, le gouvernement a cru devoir garder complaisamment qui ont paru rencontrer les vues de tous; et, à l'heure qu'il est, on compte grandement sur une immigration catholique française pour contrebalancer l'élément étranger qui nous tient déjà resserrés dans d'assez étroites limites.

Les appréhensions que l'on entretenait relativement à notre nationalité n'étaient pas dénuées de fondement, si l'on remarque le développement extraordinaire de la race anglo-saxonne, non seulement en Canada, mais encore dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord.

De Tocqueville, dans son ouvrage: *La démocratie en Amérique*, dit en parlant de nous: "Autour d'eux, la population étrangère grandit sans cesse; elle s'étend de tous côtés; elle pénètre jusque dans les rangs des anciens maîtres du sol, domine dans leurs villes et dénature leur langue. Cette population est identique à celle des Etats-Unis. J'ai donc raison de dire que la race anglaise ne s'arrête point aux limites de l'Union, mais s'avance bien au delà, vers le Nord-Est."

Et plus loin, il ajoute encore: "Il n'y a plus que deux races rivales qui se partagent le Nouveau-Monde; les Espagnols et les Anglais."

En effet, la race anglaise domine sur tous les points de l'Amérique du Nord. Que les formes gouvernementales changent, si l'on veut; la race sera toujours là. Que la diversité des climats produise quelques variantes dans le caractère, dans les passions, dans les habitudes; que les intérêts soient divergents suivant les lieux, que les hommes entrent en conflit, la race est toujours la même et n'en continue pas moins son œuvre d'absorption de toute les autres races.

Pour nous, Canadiens-Français, il est une chose qui nous protége assez efficacement: c'est la latitude sous laquelle nous sommes. Il n'est guère à présumer qu'en cette partie du Canada, il y ait jamais affluence considérable d'étrangers cherchant à y prendre des terres. Notre climat rigoureux, comparativement aux autres climats de l'Amérique, a toujours donné et donnera encore une direction plus méridionale à toute immigration hétérogène. Cela pourrait peut-être aussi nous nuire, relativement aux émigrants français sur lesquels on compte; peut-être n'a-t-on pas encore oublié, en France, les *quelques centaines d'arpents de neige* qui constituaient le Canada autrefois.

Sous un autre rapport, nous avons toute raison d'espérer que jamais aucun moyen coercitif ne sera employé pour nous dénationaliser. Les titres par nous acquis encore récemment aux faveurs de la Métropole et au respect de la nation anglaise, ne nous permettent guère d'entretenir de appréhensions de cette nature. Il y a en outre un lien indissoluble qui tient lié et uni le peuple canadien et qu'aucun effort humain ne peut rompre;—la religion! En s'y tenant attaché fortement, le peuple canadien est sûr de se maintenir à jamais et d'être au-dessus de tout événement.

Accoutumé que nous sommes à notre climat, notre jeunesse peut, sans difficulté aucune, s'établir sur les nouvelles terres voisines, et notre race se développer ainsi exempte de tout mélange, et former un noyau capable de commander à jamais le respect et la considération. Les derniers statistiques constatent que ce développement s'effectue déjà d'une manière bien sensible.

Ce n'est pas le peuple, le peuple nombreux, qui offre le plus de stabilité, c'est celui qui est le plus compact et qui, c'est celui qui est le plus compact et qui, c'est celui qui est formé du moins d'éléments divers possibles, qui a pour ciment d'union une croyance religieuse unique et sans dissidence.

Les Canadiens-Français ont donc raison d'avoir une foi *pleine et entière* dans l'avenir.

Cependant, remarquons le, si la classe agricole a les conditions requises pour conserver ses coutumes nationales, il n'en est pas tout-à-fait ainsi de la population des villes. Elle a, pour une partie du moins, une légère tendance à s'anglifier et se prête sans trop de répugnance à ce que l'on peut regarder presque comme une nécessité; car, dans les affaires commerciales et autres, on ne rencontre pas d'inconvénient à ne parler que l'anglais, et, au contraire, on en rencontre beaucoup à ne parler que le français. Tout le monde le sait. Mais il pourrait, ce semble, suffire pour des Canadiens-Français, de parler l'anglais quand il le faut, et de ne pas sembler avoir honte de parler leur propre langue, quand ils le peuvent. Ne voit-on pas, en effet, des Canadiens-Français qui affectent de ne plus parler le français, qui ne font enseigner que l'anglais à leurs enfants et qui ont adopté les coutumes et les manières anglaises? Ne voit-on pas, dans certaines parties du pays, des M. Mountain, qui autrefois étaient des M. Lamontagne, des M. Greenwood qui étaient autrefois des M. Boisvert, des M. King qui auparavant étaient des M. Roi, etc., etc.? Nos veillées d'amis, au lieu de commencer comme autrefois, à 7 heures, ne commencent-elles pas maintenant en bien des lieux, juste à l'heure où elles devraient finir, c'est-à-dire, à 11 heures?

Notre dîner à la soupe du midi n'est-il pas aussi changé en un *lunch*? Et combien n'y en a-t-il pas parmi nous qui commencent à se passionner joliment pour le *roastbeef* et le *plumpudding*? Combien d'expressions anglaises que l'on ne sait plus rendre en français? Combien de familles canadiennes-françaises qui ne reçoivent que les journaux anglais, etc.?

Ces choses, il est vrai, ne sont pas des pronostics certains d'une ruine totale pour le peuple Canadien, mais pourraient fort bien n'être pratiquées que dans une certaine mesure, et n'en affecteraient nullement nos rapports sociaux avec nos compatriotes de l'autre origine.

D.

☞ Ceux de nos abonnés de la ville qui ne reçoivent pas leur journal régulièrement nous rendraient service en nous le faisant savoir à notre bureau.—Et nous profitons de l'occasion pour dire que le porteur du journal n'a pas le droit d'en vendre à qui que ce soit.

Nous recommendons à nos abonnés la lecture des deux *Correspondances Américaines* que nous publions dans nos colonnes de ce jour. Elles méritent d'être lues. Notre correspondant touche véritablement la grande question au point de vue de plus d'un de nos lecteurs.

[illegible] prochaine à publier les délibérations du Conseil de Ville.

☞ Les actionnaires et les amis du *Courrier* en général sont priés de s'assembler demain soir (Vendredi) à 7½ heures, à l'Hôtel Champagne pour affaires importantes.

La longueur de nos *Correspondances Américaines* nous oblige de remettre au prochain No. plusieurs articles préparés pour celui-ci.

M. Dominico Chiuchi.

de Kingston est le chapelier à la mode du Haut Canada.

Désirez-vous un bon chapeau à la mode de Paris, Londres ou New-York, M. C. est toujours prêt à vous l'expédier sur ordre.

Ses pelleteries ne peuvent être surpassées, ses prix sont modérés, et sa marchandises est excellente. (*Voir son annonce.*)

MM. Griffin, McGillivray et Skead sont sur les rangs pour la division Rideau.

Nous apprenons que MM. Turgeon et Traversy ont résigné l'un comme conseiller et l'autre comme échevin du Quartier By. On prétend que M. Fitzgerald, l'officier rapporteur n'a pas comme tel agi en conformité aux exigences de la loi. Nous aurons donc une nouvelle élection dans le quartier By comme dans le quartier d'Ottawa. Bravo!! Bravissimo!!!

Musique.

Nous accusons réception du *Chant des Voltigeurs Canadiens*, paroles de M. L. H. Fréchette, musique de M. Ernest Gagnon. Cette chanson, dédié au lieutenant col. Charles-Léonidas de Salaberry, capitaine, de la compagnie des *Voltigeurs Canadiens*, leur fait certainement honneur. Comme le dit le *Courrier du Canada* l'éditeur du chant des *Voltigeurs* a eu l'ingénieuse idée d'encadrer le titre du morceau dans une couronne de lauriers sur laquelle se trouvent les noms de tous les Canadiens célèbres, depuis les d'Iberville et les Montcalm, jusqu'aux Taché et aux De Salaberry.

En vente à Québec chez L. Brousseau et à Montréal, chez Laurent et Laforce.—Prix 37 cts.

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

Correspondance Americaine.

Quelle est la cause de notre guerre civile?

C'est une question qui devrait souvent être faite, et la vraie réponse devrait aussi être cherchée et étudiée par tout américain qui a dans son cœur la plus petite étincelle de patriotisme ou même une seule émotion d'amour pour son triste et malheureux pays.

Il m'est difficile, je l'avoue, de réaliser toute l'entendue du changement qui s'est opéré dans l'espace d'une courte année. Il m'est bien dur de croire que notre drapeau national qui avait été respecté par toutes les nations de la terre comme l'emblême d'un grand pouvoir, soit maintenant regardé avec pitié, si non avec mépris.

Cependant il en est ainsi!

Si l'Etat du Michigan n'a pas encore éprouvé comme d'autres Etats les maux et les malheurs affreux qui marchent tôt ou tard à la suite de la *guerre*, cependant je ne puis que m'attrister profondément, quand je considère que, comme nation, nous avons perdu la belle et orgueilleuse position que nous occupions, il y a peine un an passé, et ceci me porte à chercher les causes qui ont produit cette guerre civile.

Lorsque nous sommes étendus sur un lit de douleur et qu'on appelle le médecin pour nous rétablir dans cette santé, dont nous ne connaissions point le prix avant de l'avoir perdue, la première démarche du médecin est d'étudier la maladie, de découvrir, s'il est possible, son origine, et de bien connaître l'effet qu'elle peut produire sur le système, ensuite il décide quel est le cours du traitement à suivre pour rétablir le corps dans sa santé et sa vigueur premières.

Je veux donc être le médecin, et découvrir, s'il est possible, les causes qui ont placé notre nation sur ce lit de douleur, et étudier la maladie qui menace aujourd'hui son existence.

Le premier Etat qui a arboré le drapeau de la révolte a été la Caroline du Sud; et les raisons, qu'elle a assignées dans sa convention territoriale pour lui donner le droit d'agir comme elle a fait, ont été les suivantes, savoir: "parce que quatorze Etats de l'Union avaient délibérément refusé pendant de longues années de remplir leurs obligations constitutionnelles, et elle en référait la preuve aux lois que ces Etats avaient faites et passées contre l'intérêt du Sud; parce que la Constitution des Etats-Unis avait été continuellement violée par ces quatorze Etats en refusant de restituer à leurs propriétaires les esclaves fugitifs; parce qu'on avait fait des lois qui punissaient sévèrement les blancs du Sud qui voyageaient avec leurs servants dans les Etats libres." Parce que ces quatorze Etats avaient refusé obstinément d'accorder au Sud les droits et privilèges que lui garantissait la Constitution des Etats-Unis. "Parce que parmi ces quatorze Etats que la Caroline du Sud énumérait dans son long catalogue de griefs, d'abus et d'injustices envers le Sud, l'Etat du Michigan avait passé des lois qui annulaient la Constitution des Etats-Unis et les actes du Congrès qui y avaient rapport;" parce que l'Etat de New-Jersey avait bien, au commencement de son existence comme Etat, passé des lois qui étaient en conformité avec ses obligations constitutionnelles, mais entraîné plustard par le courant abolitioniste, il revint sur ses pas, et fit des lois qui rendirent inefficace les remèdes qui avaient été autre fois pourvus par ses propres lois et celles du Congrès; "parce que les tribunaux de New-York avaient nié à tout esclave le droit de transit à travers ce territoire; "parce que les Etats de l'Ohio et d'Iowa n'avaient point voulu remettre entre les mains de la justice des fugitifs *accusés de meurtre* et d'avoir excité une insurrection servile dans la Virginie." Le pacte se trouve aux pieds par les Etats libres, la *Caroline du Sud crut qu'elle avait droit aussi elle de briser ses liens avec l'Union.*

"Parce que les fins pour lesquelles ce gouvernement avait été institué ont été annulées par les actes des Etats non esclavagistes, et que ces Etats avaient assumé le droit de décider sur la justesse des institutions domestiques du Sud, et avaient nié le droit de propriété établi dans quinze Etats de l'Union, et reconnu par la constitution fédérale; parce qu'ils avaient dénoncé comme criminel l'institution de l'esclavage; parce qu'ils avaient permis et même encouragé l'établissement de sociétés, dont le but avoué était de troubler la paix et le repos des citoyens du Sud; parce qu'ils avaient encouragé et assisté des milliers d'esclaves à s'échapper de leurs maîtres, et qu'ils avaient excité ceux qui étaient restés par des émissaires, des pamphlets et des caricatures à des insurrections serviles.

"Parce que pendant 25 ans cette agitation avait tellement fait du progrès qu'à la fin elle a eu pour l'aider le pouvoir du gouvernement général. Parce que tous les Etats au Nord de la ligne géographique se sont unis pour élire Président un homme dont les opinions et les desseins étaient hostiles à l'esclavage, et qu'il devait avoir l'administration des affaires gouvernementales, parce qu'il avait lui-même proclamé que le "gouvernement ne pouvait point toujours durer avec une population moitié libre et moitié esclave," et que l'esprit public était devenu convaincu que l'esclavage devait bientôt voir son extinction finale.

Parce que du moment que le parti républicain devait prendre les rênes du gouvernement, il avait annoncé que le Sud serait exclu du territoire commun, que le tribunal judiciaire serait sectionel, et qu'une guerre à outrance serait entreprise contre l'esclavage jusqu'enfin il cesse d'exister par tous les Etats-Unis. Parce que le Sud ne devait point compter sur la constitution le protégerait comme par le passé; que les droits égaux entre les Etats ne seraient plus reconnus; que les Etats esclavagistes n'auraient plus le pouvoir de se gouverner et d'être protégés; que le gouvernement fédéral deviendrait leur ennemi. Parce que l'intérêt de parti et l'animosité sectionnelle augmenterait sans cesse l'irritation, et qu'enfin tout espoir de remède ou d'amélioration serait inutile et vain par le fait que l'opinion publique au Nord avait couvert une grande erreur politique sous la sanction d'une croyance religieuse encore plus erronnée."

Telles furent les raisons que la Caroline du Sud donna publiquement et qui l'engagèrent à se séparer de l'Union.

Avait-elle droit d'agir comme elle a fait? Est-il vrai que, par tous les Etats du Nord, des sociétés avaient été établies dans le but de troubler la paix et le repos des Etats esclavagistes?

Est-il vrai aussi, que le Nord a violé les obligations qu'il avait volontairement assumées en entrant dans l'Union, pour avoir passé des lois en contravention à la constitution et aux lois des Etats-Unis? Quiconque connait la constitution, sait ce qu'elle impose à chaque Etat de l'Union, et il ne peut donc douter que le Nord est l'agresseur et la cause de la sécession du Sud, et conséquemment de notre guerre civile.

Nous devons nous avouer coupables des accusations que la Caroline du Sud a lancées contre nous.

S'il en est ainsi, et si un Etat du Nord, pour une cause quelconque, refuse de remplir son devoir, pourquoi donc la Caroline du Sud n'aurait elle point le même droit d'exercer le même privilège? Les Etats ne sont-ils pas tous égaux devant la constitution?

Je fais sincèrement ces questions à ceux qui ont contribué à mettre la présente administration au pouvoir. Quant à moi, j'ai toujours été d'opinion que la conduite des Etats du Nord a été entièrement indéfendable et sans excuse dans leur traitement contre les institutions domestiques du Sud. Nous avions engagé notre honneur à respecter la constitution fédérale et cela aussi avec pleine et entière connaissance de tout sacrifice que nous serions obligés de faire pour le conserver.

Maintenant pouvons-nous honorablement retirer l'engagement que nous avons promis de tenir si solennellement? Non! Il nous faut de toute nécessité le tenir. Si nous ne pouvons accomplir les promesses que nous avons faites en commun, il n'y a qu'un seul moyen qui puisse nous dégager des obligations que nous avons contractés, et ce moyen nous est procuré par la Constitution.

Si vraiment nous sommes coupables des accusations portées contre nous, et que le résultat est la guerre civile, comment et quand devons-nous terminer cette guerre intestine?

La Caroline du Sud abandonnerait-elle jamais la position qu'elle a prise devant le monde, sans qu'elle ait quelque garantie, quelque évidence que le mêmes griefs et les mêmes plaintes ne se renouvelleront plus?

Je ne veux en aucune manière justifier la révolte, mais il faut bien admettre la vérité et les faits sur lesquels elle a basé son insurrection contre le gouvernement federal. Les Etats du Nord ont bien pu commettre des torts contre le Sud, mais ils n'excusent point son grand tort qu'elle a fait à l'Union par sa révolte.

Je crois avoir montré la nature de la maladie et tracé aussi son origine. Il faut donc maintenant appliquer les remèdes propres à rétablir la nation dans son premier état de santé et de prospérité.

Nous, dans le Nord nous avons de bien faibles idées des maux et des dangers qui menacent la vie de ceux qui vivent dans un pays où l'esclavage existe, et de la constante vigilance qu'ils sont obligés de déployer sans cesse. Si nous savions et sentions cela comme eux, nous agirions avec plus de prudence et surtout avec beaucoup plus de modération, et nous sympathiserions profondément avec ceux qui sont obligés de vivre dans un pays où la nature du climat exige l'institution de l'esclavage. Si seulement nous voulions suivre ce précepte divin "ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez point qu'on vous fit;" alors nous aurions plus de charité et de clémence et conséquemment moins de fautes à nous reprocher.

Mais le point sur lequel je veux appeler l'attention du Nord est le devoir qu'il a à remplir vis à vis le Sud.

On connait les plaintes que la Caroline du Sud a faites contre les Etats du Nord. Elle a exposé aux yeux de l'univers et assigné les causes qui l'ont engagée à se séparer de l'Union. Pouvons-nous, nous citoyens de ces quatorze Etats du Nord, dire en face du monde la main sur le cœur que nous n'avons point donné aucune cause d'offense?

Que nous sommes innocents et que cette guerre civile ne peut être imputée? La Caroline du Sud aurait-elle pu entraîner à sa suite les masses des autres Etats révoltés, si elle n'eut eu de bonnes raisons à donner pour seconder sa démarche? Certainement, non!

Que faut-il donc faire? Quel est donc le remède à appliquer aux maux existants?

Il faut que les quatorze Etats du Nord qui ont enfreint leurs obligations, méprisé les lois et violé la constitution s'entendent d'un commun accord à faire disparaître de leurs archives les lois injustes qu'ils ont statuées contre le Sud, qu'ils ne s'occupent dorénavant que de leurs propres affaires, qu'ils prennent pour règle la justice, l'honneur pour guide, et la tolerance chrétienne pour précepte.

Ce remède guérira et sauvera la nation, la rétablira dans sa santé et sa vigueur premières. La paix, la concorde, le bonheur et la prospérité béniront l'union du Nord avec le Sud; et on verra bientôt planer dans les airs, avec un noble orgueil comme par le passé la bannière de l'Union Américaine.

E. N. L.

Detroit Mich. le 15 fev. 1862.

Comté de Montcalm.

ÉTAT DES POLLS.

	1er Jour.		2nd Jour.	
	Dufresne.	Dugas.	Dufresne.	Dugas.
St. Esprit.....	19	75	6	29
St. Ligouri..	15	101	4	45
St. Calixte...	133	28	53	30
St. Alexis.	150	9	58	2
St. Jacques.	37	205	37	80
Wexford.	32	12	5	1
Rawdon.	77	32	56	32
Chertsey.	29	33	11	14
Ste. Julienne.	110	30	15	11
	602	525	245	244
	525		244	
Majorité pour M. 77			1	
			77	
Maj. totale pour M. Dufresne			78	

Nouvelles d'Europe.

Arrivée du navire à vapeur

"EDINBURGH."

L'*Edingburg*, parti le 4 de Queenstown, est arrivé, le 18 à midi, à New-York.

Le *Bremen*, à deux jours de marche de Southampton a eu une avarie à ses machines. Des remorqueurs ont été à son secours. Le vapeur confédéré le *Nashville* a laissé Southampton le 3 et a passé près de Cowes où était ancré le *Tuscarora*, vapeur fédéral. Le *Tuscarora* a voulu donner la chasse au vapeur confédéré mais la frégate anglaise le *Shannon* qui était mouillée à ses côtés l'a empêché de partir avant les 24 heures. Aux dernières nouvelles le *Nashville* descendait la Manche à toute vitesse.

Le brigantin *Fanny Lewis*, parti le 1er janvier de Charleston, est arrivé à Liverpool avec une cargaison de coton et de résine.

Le *Morning Post* de Londres affirme de nouveau que l'Archiduc Maximilien d'Autriche a accepté le trône Mexicain. Il paraît que l'Autriche veut bien accepter le trône du Mexique, mais elle veut pas donner la Vénétie en échange.

Il y a une crise monétaire en Vénitie. Le gouvernement autrichien a décrété la circulation forcée du nouveau papier monnaie.

Troubles à Mantoue et à Vérone.

Le gouvernement anglais vient de publier une circulaire qui a eu pour effet d'obliger le *Tuscarora* et le *Nashville* de laisser Southampton. Le *Times* et le *Post* se réjouissent de cette mesure.

L'*Observer* de Londres, en parlant du l'établissement d'une ligne télégraphique entre l'Europe et l'Amérique dit que le gouvernement américain désire fort l'établissement de cette ligne et a envoyé en Angleterre un agent qui a offert au nom de son gouvernement de payer la moitié des frais de l'établissement de la ligne. Il paraît que le gouvernement américain ne s'oppose à ce que le terminus américain du câble télégraphique soit sur les possessions anglaises.

Le cabinet anglais s'est réuni plusieurs fois, pour se préparer à l'ouverture des chambres le 6 fevrier.

M. Sidell est arrivé à Paris le 1er.

Arrivée du *Bohemian*.

Portland, 20 fév. 1862.

Le steamer *Bohemian* parti de Londonderry le 7, est arrivé ce matin.

Les deux chambres du parlement ont unanimement voté une adresse en réponse au discours de la Reine.

L'opposition a approuvé la ligne de conduite du gouvernement relativement à l'affaire du *Trent*.

Lord Derby pensait que le gouvernement fédéral avait cédé avec mauvaise grâce.

Lord Palmerston a dit que la détresse causée par le blocus au manufacturiers ne justifirait point l'intervention et que le gouvernement maintiendrait le principe de neutralité.

La banque de France a réduit son taux d'escompte à 4 0/0.

Le Times dit que les fonds se sont ouverts hier à une baisse de plus de ¼, mais qu'ils avaient repris la fermeté à la fermeture.

On ignore encore si l'avance au gouvernement français est de £2,000,000 ou 4,000,000.

Les chargements pour le continent sont en partie en argent non-monnoyé.

Le prince de Galles s'est embarqué pour Trieste.

Arrivée du navire à vapeur

"KANGAROO"

New-York, 19 fevrier 1862.

Le *Kangaroo* est arrivé avec des dates allant jusqu'au 5.

Le *Nashville* a été aperçu la dernière fois dans la soirée du trois au de-là des *Needles* et descendant le canal. Le *Tuscarora* était encore à Cowes dans la soirée du 4.

La nouvelle répandue qu'un autre vaisseau fédéral, supposé être le *Brooklyn*, croisait en vue de l'île de Wight, n'est pas confirmée.

A l'assemblée annuelle de la chambre de commerce de Liverpool, le blocus du port de Charleston a été fortement annoncé ainsi que l'efficacité de tout blocus quelconque, mais la continuité de la non-intervention a été généralement approuvée. M. Cobden a lu une lettre démontrant la souveraine importance du règlement de la question du droit des neutres et la nécessité pour l'Angleterre d'accéder à la doctrine américaine relativement à la propriété privée en mer.

Bright dans un discours à Birmingham a nié l'efficacité du blocus américain en tournant en ridicule l'idée que l'Amérique était dans une position à être écrasée. Il a signalé les dangers de l'intervention en insistant énergiquement sur une stricte neutralité.

La rumeur circulait qu'un bâtiment à aubes et à trois mâts, supposé être un corsaire, croisait en vue du cap Clear.

On rapporte que M. Adams ne cache pas son indignation relativement à la lettre du comte Russell à l'amirauté sur la question de l'usage des ports britanniques. Il y a aussi, dans les cercles politiques, une grande divergence d'opinion quant à la politique et à la convenance de cet acte. On affirme que les alliés se sont déterminés à marcher le mois prochain sur la capitale du Mexique, et le prince Napoléon prendra plus de confidence. De nouvelles troupes françaises ont reçu ordre de partir pour le Mexique.

On affirme que le gouvernement français est déterminé à reviser et modifier les lois de la navigation.

Il y a eu à Florence et à Parme des démonstrations en faveur de Victor-Emmanuel et contre le pouvoir temporel du Pape.

Londres 6 fév.

Le ministère espagnol nie que des arrangements aient été faits pour Mexico et déclare que les Mexicains seront libres de choisir leur gouvernement.

La France va emprunter 2 à 4 millions de louis des capitalistes anglais pour une courte période afin de soutenir la bourse dans sa conversion de 4½ par cent.

La presse autrichienne proteste contre l'échange de la Vénétie pour la couronne de Mexico.

L'"Indépendance Belge" dit que l'Angleterre accepte la candidature Monarchique pour Mexico à la condition que les Mexicains y consentent librement.

"Le Niagara" n'apporte rien de bien extraordinaire. Le *Times* dans un éditorial sur la position des affaires américaines prétend que l'union est aussi impossible, que la sousmission des Etats séparés.

Nouvelles des Etats-Unis.

St. Louis, 20 février.

Le général Halledk a reçu des dépêches du fort Donelson annonçant que 1,000 rebelles étaient descendus par la rivière pour renforcer le fort dont ils ignoraient la prise.

Washington, 20 février.

De nombreuses demandes continuent à être faites pour obtenir la permission de commercer dans plusieurs points capturés sur la côte du Sud, mais cela a été refusé.

Des informations reçues ici annoncent que la canonnière blindée d'après le plan d'Ericson a été visitée par l'Inspecteur officiel qui en a reconnu toute l'efficacité. On projette un voyage d'essai au fort Monroe.

William, fils du Président, âgé de 11 ans est atteint d'une maladie si grave qu'elle enlève tout espoir de guérison.

Baltimore, 22.

Un prisonnier enfermé à Richmond pendant 7 mois et maintenant en liberté donne beaucoup de preuves d'une réorganisation unioniste à Richmond. Les partisans de l'union prétendent être au nombre de 3,000, ils attendent une occasion favorable pour manifester leurs sentiments. De 17 forts élevés autour de Richmond un seul est capable de résister, cette ville peut être prise facilement. On fait des efforts désespérés pour augmenter l'armée. Les sécessionistes disent que si tout homme ayant entre 18 et 60 ans ne prend pas les armes, il faudra évacuer la Virginie dans un mois. Le Col. Corcoran, le Col. Lee et le Major Revese ne sont pas parmi les prisonniers qui ont été relâchés au nombre de 400.

St. Louis, 20.—Le gén. Halleck, dans une dépêche au gén. McClellan annonce que Clarkville est prise avec des provisions pour l'armée pendant 20 jours.

Fort Munroe, 21.

Le gén. Wool ayant fait annoncer que 400 prisonniers seraient envoyés au sud de la rivière James pour échange, deux vaisseaux y furent envoyés pour rencontrer le vaisseau des rebelles à 3 heures, mais le vaisseau rebelle ne parut que le lendemain avec les prisonniers qui furent transportés à bord de nos vaisseaux.

Les journaux de Richmond d'hier contiennent la dépêche suivante:

Augusta 16.—Une personne arrivée ce soir de Nashville dit que le gén. Johnson a offert à l'ennemi de rendre Nashville à condition que la propriété privée serait respectée. Aucune réponse n'avait été reçue, mais la majorité des habitants paraît décidée à se rendre sous les conditions. La ville était abandonnée par un grand nombre.

Les dernières nouvelles de Savannah nous font connaître que les ouvrages fédéraux gagnent tous les jours du terrain dans leurs efforts pour arriver au canal principal de la rivière, et que l'attaque ne peut tarder.

Washington, 21 février.

On croit qu'aucune information n'a été reçue ici autre que celle apportée par le télégramme de Norfolk, relativement à la rédition proposée de Nashville.

New-York, 22.

Gordon a été exécuté aujourd'hui, à midi; il n'a rien dit. Il a tenté de se suicider la nuit dernière, en fumant un cigare saturé de Strychnine.

Le "Post" dit que des renforts ont été envoyés à Burnside; ces forces se montaient maintenant à 40,000.

St. Louis, 22.

Voici les noms des officiers qui ont été capturés à Warsaw: Brig. gén. Price, Col. d'Orsey, Col. Cross, Capt. Judge.

Washington, 20.

Le fils du Président, William, est mort ce matin.

New-York 22.

L'*Examiner* de Richmond du 19 dit qu'une grande portion de la population étrangère de Richmond est mécontente.

Correspondances.

Nécessité urgente d'une bonne École Française dans la future Capitale des Canadas.

(*Suite.*)

M. le Rédacteur,—

Prouver et développer est une chose à rebours du bon sens, c'est pourquoi je prends le parti de développer auparavant.

La future Capitale des Canadas possède deux Ecoles françaises: l'une tenue par M. Tassé, l'autre par M. Demers. Si je me permets de nommer ces MM. c'est que, comme Moniteur, ayant accès quotidiennement dans ces deux écoles; j'ai été à même d'apprécier leur talent, leur zèle; je dirai plus, leur dévouement; car, je ne crois pas que les émoluments qu'ils perçoivent puissent être regardés comme un rémunération convenable à leur talent... talent, qui, cependant devient infructueux, croule et se brise devant des obstacles plus que rebutans, savoir: le nombre, l'exiguité, le manque d'uniformité dans les méthodes et les ouvrages classiques; enfin, devant les préjugés qui naissent des différentes races ou croyances lesquels, viennent pour ainsi dire obliger l'Instituteur à l'enseignement des deux langues; tandis que, le vrai but n'est que d'en conserver un, pur et intacte. La langue maternelle est en tout pays la base de l'Education du peuple. L'enseignement religieux, la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, les élémens de la géographie et de l'histoire, le dessein, le chant forment le programme universel des Ecoles Communes.

Ces branches, je crois, sont assez multipliées sans que l'on ait encore besoin d'y ajouter l'enseignement de l'anglais qui, quoique indispensable en ce pays, pourrait être inculqué avec plus d'avantage dans les écoles anglaises dont nous sommes entourées et libres de disposer à notre gré. Quel homme assez téméraire oserait alléguer que dans une école fréquentée en hiver par 120 enfants et par plus de 200 en été, un instituteur puisse en 5½ heures de temps faire lire tous ces élèves

Aux Correspondants.

Un moniteur au mois est enfin entré dans son sujet et paraît vouloir y tenir. C'est bien M. le moniteur, continuez.

B**. Si vous écrivez de nouveau, pour vous punir nous publierons votre lettre.

Faits Divers.

Il paraît que M. Weed, envoyé secret du gouvernement des Etats-Unis en Angleterre, est entièrement découragé du peu de succès de sa mission.

Il laisse entendre qu'il se trouve en relation avec des personnes bien informées en matière politique, et que l'Angleterre et surtout Napoléon III sont entièrement hostiles à la cause du Nord.

Ces renseignements sont pris dans une lettre que M. Weed a écrite à un de ses amis à Albany. Il dit qu'à l'ouverture des Chambres le gouvernement impérial annoncera aux Etats-Unis les mesures qu'il se propose de prendre pour faire lever le blocus des ports du Sud. Il ajoute qu'il y a dans le parlement anglais un parti considérable, appuyé par les manufacturiers, qui travaille avec ardeur en faveur de la reconnaissance d'une république du Sud. Ce parti voudrait que le gouvernement anglais cessât de respecter un blocus qui n'est pas et ne peut pas être effectif.—*Journal de Québec.*

Un savant anglais a calculé qu'un homme, terme moyen, fait trois heures de conversation par jour, au taux de 100 mots à la minute, ou 29 pages d'un in-octavo par heure. A ce taux chaque individu parle à la valeur de 600 pages par semaine ou 52 volumes par an.

Il n'est pas besoin d'ajouter que ce calcul ne doit point s'appliquer aux femmes, disent les anglais.

—$40,000 ont déjà été dépensées dans le comté d'Ottawa et les townships, en achat de chevaux pour l'artillerie impériale.

—L'Hon. Commissaire des Terres M. Vankoughnet, est arrivé d'Europe, samedi, par le vapeur *Asia*.

—Un dîner splendide a été donné le 13 courant, à Hamilton à Sir Allan McNab, baronet, à l'occasion de son retour d'Europe.

Plus de 50 convives se trouvaient à table plusieurs personnes occupant de hautes positions dans l'armée et la Législature, entre autres lord Russell, le général Napier, Honorable John H. Cameron et M. Buchanan qui présidait le dîner.

Dans le discours qu'il fit en réponse à la santé qui lui fut portée, le noble baronet dit que lors de son séjour à Londres, il a eu occasion de parler au duc de Newcastle, et que celui-ci lui a dit que le dernier soldat anglais serait envoyé en Amérique pour la défense des colonies.

Le dîner qui se termina à 11 heures et demie a été un beau triomphe et une véritable ovation en faveur de Sir Allan McNab.

TERRIBLE EXPLOSION PAR LE GAZ.—Hier matin, vers 5 heures, M. Robarts, du département des douanes, et demeurant dans la rue Lachevrotière, fut éveillé par une forte odeur de gaz. Après s'être assuré que le gaz ne s'échappait pas des becs-à-gaz qu'il trouva tous bien fermés, il voulut descendre à la cave avec une chandelle. Il s'en suivit une explosion épouvantable : les plafonds furent soulevés et retombèrent par morceaux; colombages, portes, fenêtres et solets furent mis en aiguillette, et une partie rejetée en dehors par les ouvertures ; le mur du devant de la maison fut tellement lézé et fracassé, qu'il fut nécessaire de l'étayer pour l'empêcher de s'écrouler entièrement.

Il y avait en tout dans la maison dix personnes qui, comme par un miracle, n'eurent aucun mal, excepté M. Roberts, lui-même et les deux servantes qui furent plus ou moins contusionnés, mais non d'une manière bien grave.

L'ameublement fut considérablement endommagé.

Le gaz s'était échappé par un tuyau en mauvais ordre.

Toutes les personnes du voisinage furent éveillées au bruit de l'explosion.

—A Matane, C. E., tandis qu'une femme lessai, ces jours derniers, chauffer du fer à un poêle, le feu y prit et la femme suivie d'un de ses enfants, âgé de 14 ans, se précipita dans la cour pour chercher de la neige, afin d'éteindre les flammes, et laissa dans la maison un enfant au berceau et une fille de 10 ans. Elle entra dans la maison en brisant une fenêtre, ne pouvant pénétrer par la porte appela ses enfants qui ne pouvaient arriver à cette ouverture. La malheureuse mère brisa une autre croisée qui se trouvait plus près, mais, malgré ses cris renouvelés, elle ne reçut aucune réponse. Les flammes furieuses avaient, avant l'arrivée d'aucun voisin, dévoré toute la maison où gisaient carbonisés les pauvres enfants. Le garçon a été trouvé étendu sur le dos avec l'enfant dans les mains. Il l'avait arraché du berceau et tous les deux avaient péri en cherchant à échapper à ce terrible brasier. Au moment du fatal événement, le père dont le nom est Cyrille Blanchet était absent de la maison avec deux de ses fils qu'il avait emmenés avec lui.

Intrépidité.—Samedi dernier, M. Charles Duprat, M. Bernard et quelques-uns de leurs amis de Québec, étaient allés faire un tour à la raquette aux environs de la ville. Arrivés près de l'queduc, M. Charles Duprat qui marchait un peu en avant des autres, enjamba tout à coup dans le vide, et tomba au fond de l'aqueduc d'une hauteur de 17 pieds. Il y avait en cet endroit environ 7 ou 8 pieds d'eau. M. Bernard n'écoutant que l'impulsion de sa nature généreuse, s'élance au fond du gouffre, et parvient à maintenir son ami au-dessus de l'eau jusqu'à ce qu'on les eut retirés l'un et l'autre.

En France, on décorait M. Bernard, d'une médaille sauvetage.—(*Colonisateur.*)

Décès.

Au Fort Donelson, Tennessee le 15 courant, CHARLES ALFRED BÉDARD, à l'âge de 21 ans, fils de feu J. Bédard, Ecr., de cette ville, et sergent du 11ème Régiment de l'Illinois de l'armée fédérale.

Pour tes parents quelles alarmes !
Toi si jeune, et la mort te frappe à ton matin
Oh ! qui prévoyait ce destin,
Et qui songeait hier à verser tant de larmes !.

UN
GRAND CONCERT
VOCAL
ET
INSTRUMENTAL
SERA DONNÉ PAR LES
Meilleurs Amateurs de la Cite d'Ottawa,
MARDI, 4 MARS,
AU
Theatre de Sa Majeste
SOUS LE PATRONAGE DES
DAMES D'OTTAWA.

PROGRAMME :

PREMIERE PARTIE.

1.—GRANDE OUVERTURE.....HARMONIC UNION.
2.—SOLO (Do they think, of me at home).....GLOVER.
Mme. Miles.
3.—DUETT (Depths of the Ocean).....GLOVER.
Mmes. Scott et Beaubien.
4.—DUETT VIOLON ET PIANO (Blue Bells of Scotland).....
Mme. O'Connor et A. Goodwin.
5.—CHANT TYROLIEN (MONTAGNARD).....ROLLAND.
Mmes. O'Connor, Beaubien, Dorion, Dlle. Aumond, M. Doucet, Dr. Dorion et M. Caron.
6.—SOLO (Where are the Friends of my youth).....G. BARKER.
Mme. Scott.
7.—SOLO (Irish Jaunting Car).....(Chanson comique).....
M. Donnelly.
8.—DUETT (The two Cousins).....GLOVER.
Mmes. Scott et O'Connor.
9.—SOLO (Une Vengeance Corse).....
Dr. Dorion.

REPOS DE QUINZE MINUTES.

SECONDE PARTIE.

10.—GRANDE OPERA WALTZ.....HARMONIC UNION.
11.—SOLO.....
Mme. Miles.
12.—DUETT (Two Merry Girls are we).....(par demande).....GLOVER.
Mme. O'Connor et Dlle. Aumond.
13.—SOLO (Salut à La France).....DONNIZETTI.
Mme. Beaubien.
14.—LA BAGNERAISE (chant Montagnard).....ROLLAND.
Mmes. O'Connor, Beaubien, Dorion, Dlle. Aumond, Dr. Dorion, M. Caron et C. O. Doucet.
15.—SOLO (Chant des Voltigeurs Canadiens).....E. GAGNON.
M Donnelly.
16.—DUETT (d'Ernani).....BEYER.
Mlle. Christie et Master Hill.
17.—SOLO ET CHŒUR (La Marseillaise).....
M. Caron et la compagnie.
18.—MORCEAU INSTRUMENTAL, (Gents Grand Gallop).....HOMONIC UNION.

GOD SAVE THE QUEEN (Chanté par le CHŒUR).

PRIX D'ADMISSION 50 CENTS.
Les Portes s'ouvriront a sept heures et demie,
Le Concert commencera a 8 heures.

CARON & CIE.,
NOUVEAU
MAGASIN A BON MARCHE
COINS DES RUES
CUMBERLAND & CATHCART
OTTAWA.
OU l'on tient en tout temps les meilleures
GROCERIES
Et un choix de LIQUEURS.
Ottawa, 15 fev. '62.

HOTEL
DE
DAN GOODE,
COIN DES RUES
RIDEAU ET ST. NICHOLAS
OTTAWA.
M. GOODE tient tout ce qu'il y a de mieux, en fait de
Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.
EN GROS ET EN DETAIL.
Ottawa, 13 fév. 1862.

THOMAS PATTERSON
Importateur et Marchand de
Groceries,
EN GROS ET EN DETAIL
No. 17
RUE RIDEAU, OTTAWA,
Où l'on trouve VINS, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.,—Ainsi que Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.
Ottawa, 23 janv. 1862.

LE MERITE EXTRAORDINAIRE
Doit appartenir
A CELUI QUI PLAIT A CHACUN
IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE
Sans Rival de nos
CAFFES
De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.
BROUGH, BUCHANAN & CIE.,
Rue Sussex.
Ottawa, 3 janv. 1862.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,
Chirurgien Dentiste,
Cabinet d'opération :
RUE SUSSEX,
A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.
LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.
Par le nouveau système du Dr. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la mastication des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant on sans faire l'extraction des racines.
Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.
PRIX TRES MODERES.
Consultations Gratuites.
DENTS { montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame. RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.
N. P.—Le Dr. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.
Ottawa, 3 Décembre 1861.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
AVERTISSEMENT.
PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill,"; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de mire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui y trouvent.
La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments de Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.
Par ordre,
JOHN MORRIS
Surintendant.
Ottawa, le 13 Avril, 1860.
☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'appropriétés.

THE
OTTAWA CITIZEN
CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,
Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.
Rue Rideau—Ottawa.
Le CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, à raison de TROIS PIASTRES par année, payable d'avance ou QUATRE PIASTRES à crédit.
Le CITIZEN de la semaine
est publié tous les SAMEDIS matin.—PRIX : une piastre et demi ($1,50) par année ou $2,00 à crédit.

SALON DE PERFUMERIE
DU
CHEMIN DE FER.
MM. MILES ET EDDIX,
PERRUQUIERS ET BARBIERS,
ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous l'Hôtel Champagne où ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.
Ces MM. peuvent barb fier suivant l'art.
Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,
DE PLUS
Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.
Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom
Salon du Prince de Galles.
RUE RIDEAU.
M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.
E. MILES ET EDDIX.
Ottawa, 2 janvier 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe
TIENT CONSTAMENT LES
PELLETERIES
LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES
Dans son Grand Etablissement de la Rue
PRINCESSE
VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,
KINGSTON.
Ottawa, 15 janv. '62.

LA GUERRE ! LA GUERRE !
SUR LE HAUT PRIX.
GARLAND, MUTCHMOR & CIE,
OFFRENT MAINTENANT EN VENTE
LES EFFETS SUIVANTS :

MAGNIFIQUE (WINCEYS)		8d	per yd.
"	COBOURGS	9d	"
"	INDIENNES LILAS	6d	"
"	MOUSSELINE DE LAINE	5d	"
"	GINGHAMS	7½	"
"	PATRONS DE ROBES (13 yrs chaque)	8s. 0d	"
"	DRAPS POUR PARDESSUS	7s. 6d	"
"	SATINETTE	1s. 3d	"
"	COUVERTES (toute laine)	9s. 0d	la paire.

GROS DRAP de (Rosamond) et TWEEDS de Hunt et Elliot,
TOUS A BAS PRIX.
Les personnes qui desirent faire de bons marches sont invitées a venir de suite.
GARLAND, MUTCHMOR & CIE.,
RUE RIDEAU, OTTAWA.
PRES DU PONT.
Ottawa, 20 janv. '62

GRANDE VENTE
D'UN
Etablissement de Marchandises seches
EN BANQUEROUTE
CI-DEVANT CONNU SOUS LE NOM DE LA
MAISON DU PEUPLE
LES SOUSSIGNES ont acheté cet établissement d'EFFETS NOUVEAUX dont l'assortiment est varié et convenable pour l'automne et l'hiver, se composant en grande partie de
DRAPS SUPERFINS,
(WHITNEYS,)
DRAP DE DAME
NOIR ET BRUN,
FLANELLES ROUGES
ET BLANCHES,
COTONS BLANC ET JAUNE,
SOIES DE TOUTES COULEURS,
DRAPS DE CASTOR,
DRAPS DE PILOT,
TWEEDS,
INDIENNES DE
TOUTES SORTES,
CARROTES,
COUTIL DE FIL,
COUTIL POUR LIT,
PELLETERIES,
MANTEAUX.
Enfin tout ce qui est nécessaire en fait de
MARCHANDISES SECHES.
LES SOUSSIGNÉS sont déterminés de les offrir à de tels prix, qu'ils veulent de suite en effectuer la vente.
Le public est invité respectueusement de venir les examiner. Chaque article est distinctement marqué.
Ottawa, 3 janv. '62. KEARNS & RYAN.

A VENDRE.
Un moulin a scies situé dans le village de Gloucester. Avec un peu de reparations a la chaussée l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.
S'adresser à ce Bureau.
Ottawa, 5 Nov. 1861. 22, lun.

M. F. M'DOUGAL,
REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de
Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,
—SAVOIR—
Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Serbiane, Fer du Canada, Vitres, peintures Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse. Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CELEBRE NAPOLEON ! enfin toute sorte de Ferronnerie.
ABON MARCHE,
Venes à l'enseigne de la grosse Tarière.
RUE SUSSEX OTTAWA.

Etablissement de HARES FAITES
DOHERTY.
Rue Sussex, Ottawa.
LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, d'ETOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qalité, et qui sera vendu a de
Prix extrêmement modérés.
Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'aller ailleurs.
Son assortiment de HARES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garant qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.
HARDES D'ENFANT de toute grandeur et de toute dimension, à
PRIX MODERES
E. DOHERTY.
15 mai, Ottawa, 1861 12m.

Hotel National,
RUE SUSSEX,
TENU PAR M. LAFONTAINE,
On on reçoit des Pensionaires au mois et a la semaine.
TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes description. Preparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la	**Riviere Ottawa.**		
W. Thompson	Fitzalen—Arundel,	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalabery	101,000	**30 cts.**
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Hartwell, Ripon	35,000	**60 cts.**
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	160,000	"
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low. Masham, Hincks, Aylwin	185,000	"
Mic. McLean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan	190,000	"
G. M. Judgson	Clarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood. Leslie, Onslow	180,000	"
Thos. Barron	Lachute	Partie d'Argenteuil	Wentworth	30,000	**30 cts.**
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	60,000	"
		Nord de la	**Riviere St. Laurent.**		
A. B. Lavallée	Ste. Adele d'Aber-	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beresford	35,000	**30 cts.**
Alex. Daly	Rawdon [crombie	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londoncaster	141,000	"
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Catheart, Kildare, Joliette, Brandon	49,000	"
A. Dubord	Trois-Rivieres	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	40,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Perade	Champlain [nongé	Radcor, Alton, Montauban	25 000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	28,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Laterriere, Jonquière, Kesy Tremblay, Charlevois, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	250,000	**20 cts.**
		Sud de la	**Riviere St. Laurent.**		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	160,000	**60 cts.**
F. H. Pratte	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Maddington, Blandford, Bulstrode	100,000	"
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	290 000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph, Beauce	artie de Mégantic	Broughton, Thetford	44,000	**40 cts.**
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	eauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	130,000	"
Andrew Ross	Frampton [François	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Lemière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	200,000	**30 cts**
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Mailloux	20,000	"
Frs. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	120,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Daquam, Armagh	92 000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	110,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	285,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	135,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Duquesne, Macpes, Neigette, Cabot. Fleurieu, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Albert, Cherbourg	300,000	"
J. A. LeBeb	New Carlisle	Bonaventure	Matapedise, Restigouche. Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	180,000	**35 cts.**
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.
Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.
Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.
Le chemin caché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.
Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE Ecuier, à Rimouski.
Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.
Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—
1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et
4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.
Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.
Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.
Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.
Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.
Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTRÉAL - - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Émigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 7 mai 1861.

DPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS.
AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de douzaines de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun des ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

E. P. TACHE,
Sous-secrétaire.

Ottawa, 14 août, 1861. 5-2a.

Chemin de Fer d'Ottawa et de
RESCOTT.

Le 21 après-midi, 22 *avril*, intérêt pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott et le Grand Tronc, sera ainsi suit, savoir :

Première classe,	.....	25 cts par 100lbs.	
Seconde	"	.....	22½ " " "
Troisième	"	.....	17½ " " "

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, ici au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, Montréal.

JNO. B. WHITE,
Ottawa 15 avril, 1861. *Secrétaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE
PRESCOTT.
ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

A commencer Lundi, 4 Nov. 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 8.45 A.M., et arrivera à Prescott à 11.30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest, et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour

Laisseront Prescott à 5½ P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 8. 10 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera Prescott à 7.30 A.M., arrivant à Ottawa à 11.10 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 28 oct., 1861. *Surintendant.*

HUITRES NOUVELLES
Venant d'être reçues
—AU—
RESTAURANT LAFONTAINE.

A l'Enseigne du Fanal Rouge, RUE SUSSEX.

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huîtres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa, 21 août 1861.

EXHIBITION INTERNATIONALE
DE LONDRES,
1862.

LES COMMISSAIRES du CANADA pour l'EXHIBITION INTERNATIONALE de 1862, donnent avis à toute personne qui désire exhiber des produits canadiens (soit qu'application ait déjà été faite ou non pour cet objet) que les articles doivent être envoyés pour l'examen et l'approbation au départ du chemin de fer du Grand Tronc, à Ottawa, en tout temps depuis le DIXIEME au VINGT-DEUXIEME JOUR de FEVRIER prochain.

Les commissaires commenceront l'inspection à 10 heures A. M., le jour en dernier lieu mentionné. Les Exhibants doivent transporter leurs articles aufieu ans-mentionné exempt de charge. S'ils ne sont point approuvés, le chemin de fer du Grand Tronc les transportera gratis à tout dépôt sur la ligne d'où ils auront été expédiés.

Les personnes qui auraient des graines ou des bois sont requises, dans chaque cas, de transmettre un certificat établissant les espèces, les variétés, et l'endroit où ils ont été pris. Les bois envoyés seront suivant les dimensions ordinaires du commerce, et les commissaires de sa Majesté ont exprimé le désir qu'ils soient exhibés en planches de 4 pouces d'épaisseur, laissant voir l'aubelle de chaque côté, ou en échantillons de 4 pouces, et accompagnés, autant que possible, de rejetons avec des feuilles ou des fleurs.

Ceux qui désireront d'autres informations pourront s'adresser pour les minéraux et les spécimens de géologie à sir W. E. Logan, Montréal, pour les produits des forêts et des rivières au Dr. Taché à Québec; ou au Dr. Herbert, Hamilton; pour les produits agricoles à l'Hon L. V. Sicotte, St. Hyacinthe, et c.-à. Thompson Toronto; pour les articles de Manufacture Canadienne, au Dr. Beaty, Cobourg, ou au secrétaire à Montréal, auquel on doit aussi s'adresser pour toutes les autres affaires concernant la commission.

E. CHAMBERLIN, Com.
Secrétaire.

Montréal, 18 Décembre 1861.

P. CHABOT.
IMPORTATEUR DE
MARCHANDISES ANGLAISES
ET
AMERICAINES,
QUEBEC

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé Rue Sparks, Ottawa central, contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des
BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Cmpay,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS HOWARD, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD.
I. C. GILMOUR,
JOHN MCMURRICH,
ROBT SCARTON,
GEORGE MACKIE,
Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANDREW MORRISON, Ecr.
Conseil : Hon. J. H. CAMERON,
Banquier : BANQUE DU HAUT CANADA.

MARCUS HOWARD,
THOMAS HAWORTH,
ROBT GILMOUR,
AND
WM. HENDERSON, Ecr.

Portes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 13 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de Fontefract, comté de Pontiac, C.-E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11ème jour de décembre prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de la vente, s'adresser à l'agent de la localité, G. M. Jadgeon, Ecuier, à Clarendon, dans le dit Comte.

ANDREW RUSSELL.

Ottawa, 13 Nov. 1861 35-5in.

DEPARTEMENT
DES
TRRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 Juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir :

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la-rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivieres Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Bai des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain ; et à Chats Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudieres et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par ou can public, à tel point d'enchère, outre la rent fonciere ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront a jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente fonc ere de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisièment.—Les licences seront émises en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatrièmement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT de mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localities respectives

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaire,
T. de la C

25 août, 1861.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un cour délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près de pont des suppens.

Ottawa, mars, 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Quebec, 9 juin 1861

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JOSEPH KIRKALL GOODERIE, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RACHEVEAIME, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES.
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriente, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de perfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le Soussigné a transporté son bureau porte voisine de l'Hotel de M. Daniel Goods, Court House Avenew.

WILLIAM KING,
Avocat.

Ottawa, 20 Nov. 1861. f.—3 ins.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quinquailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

C. H. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Les terres du Township de SASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres**, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le et après le 20e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBRAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfeld, dans le dit Comté

Andrew Russell,
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

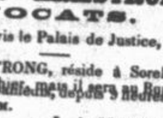

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Chaimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Coletts, Chemises, etc, etc.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.
Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier à Berthier, mais il sera au Bureau à jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN.
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné que les agences sous-mentionnées, dans le Haut Canada, seront closes le PREMIER de JANVIER prochain, après laquelle date, les personnes ayant des paiements à faire, ou aucune transactions en rapport avec les terres publiques devront s'adresser directement à ce département.

AGENCES.	AGENTS.
Sturmont, Dundas et Glengary	S. HART,
Prescott et Russell	N. STEWART,
Carleton	J. DEARS,
Lanark	G. KERR,
Leeds et Grenville	W. J. SCOTT,
Prince Edward	N. BALLARD,
Hastings, (Partie Sud)	F. MCANANY,
Northumberland et Durham	W. WALLIS,
Peterborough (Partie Sud)	W. CRAWFORD,
Wentworth	T. A. AMBRIDGE,
Lincoln, Haldimand et Welland	H. SMITH,
Norfolk	D. CAMPBELL,
Oxford et Brant	J. CARROLL,
Kent	R. MONCK,
Lambton	A. SCOTT,
Waterloo	H. S. HEBER,

Les personnes désirant faire des réclamations par l'entremise des agents locaux susmentionnés devront le faire sans délai.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement, EDMOND GERMAIN, Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout à des prix extrêmement réduits.*

Desirez vous acheter a bas prix

Tout ce qui est necessaire a la vie

Boissons, Epiceries habillement

Pour argent comptant seulement

☞**ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.**

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

G. MORTMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumerie, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1864.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français. "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Geniovre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM E. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Bingharnton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cheveland.

Pennsyvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

DÉPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES
DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Mortell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.

Ottawa, 2 août 1861.

NOUVEAU MAGASIN

(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Bardes Faites de toute description et de toute grandeur, Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE ose attirer l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de Ferronnerie, provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans les ci-dessus,

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Enseigne de l'Enclume,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, auquels il y compose du plus grand assortiment de

FERONNERET
GENERALE

Dans toutes les branches, qui n'a jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME.
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.
JAMES STARKE

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIER,
A l'honneur d'annoncer aux habitans
Ogdensburgh et des environs,
qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en
Manteaux pour Dames, faits a la dernière mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.
Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Drape, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY, BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,
L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY,

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et
ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Proprietaire.

Ottawa, 1861.

MAGASIN DE MARCHANDISES.
J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHE,
CONSISTANT EN
Patrons de Robes de soie et autres.
Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c.. &c.

Casimires, Draps, Merines.
Mousseline de Laine.
Indiennes: Gningham, &c.
Tapis, Toiles Cirées. Transparents, Tapisseries, Bérdures.
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.
Bureaux Batisses de Brown, au-dessus des Bureau du Télégraphe.
Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garenties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES
CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

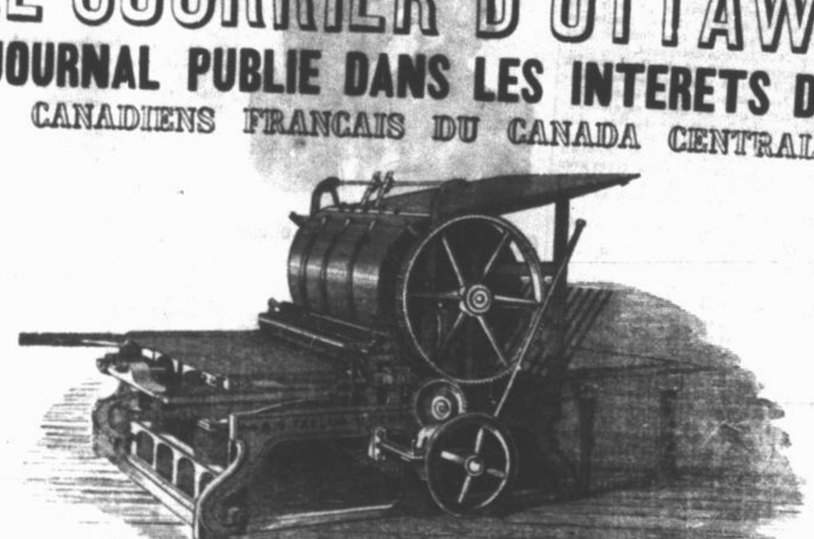

Le Courrier d'Ottawa paraît le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCS.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCLAMATIONS paiement par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paiement, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pán-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.